



Rapport de Gestion 2013

de la Municipalité au Conseil communal



AU CONSEIL COMMUNAL DE GLAND

Monsieur le président,
Mesdames,
Messieurs les conseillers,

En vertu des dispositions de la Loi sur les communes et du règlement du conseil communal, la municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion ainsi que les comptes de l'exercice 2013.

Table des matières

CONSEIL COMMUNAL	5
Répartition des sièges	5
Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2013.....	5
Période du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2013	6
Résumé des décisions	9
MUNICIPALITÉ	14
Activités de la municipalité	14
Les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales	17
La visite du Préfet	19
Rapport avec les communes voisines	20
Préoccupations de la municipalité	20
SECRÉTARIAT MUNICIPAL	23
Service du logement	23
Ressources humaines.....	24
Archives communales	26
Communication	28
Contrôle des champignons	29
GREFFE MUNICIPALE	30
Réservation des locaux communaux	30
Site internet - www.gland.ch	31
Cartes journalières CFF « Commune »	32
Repas à domicile.....	32
Fête des voisins - édition 2013	33
SÉCURITÉ PUBLIQUE - SERVICE DE LA POPULATION - TRANSPORTS PUBLICS	34
Gendarmerie	34
Service de la population - SPOP	36
Transports publics	45
SERVICE DU FEU	48
Service de défense incendie et de secours de Gland-Région	48
FINANCES - SANTÉ - SPORTS - DOMAINES	52
Service des finances.....	52
Santé	52
Sport	54
Domaines	55
BÂTIMENTS - URBANISME	56
Police des constructions	56
Bâtiments communaux	57
Consommation d'énergie	60
Urbanisme	65
INFRASTRUCTURES - ENVIRONNEMENT	68
Réseau routier	68
Éclairage public	69
Assainissement des eaux	70
Réseau d'eau sous pression	71
Piscines et plage communale	73
Forêts communales - plantations	74

Feu bactérien	74
Cimetière	75
Véhicules et machines de voirie & espaces verts	75
Places de jeux et installations sportives	75
Déchets	76
ECOLE - ACCUEIL ENFANCE - JEUNESSE	82
Etablissement primaire	82
Etablissement secondaire	85
Conseil d'établissement	90
Bibliothèque scolaire et communale	93
Jeunesse	96
Travailleur social de proximité (TSP)	99
SERVICE DE LA CULTURE - CULTES - INTÉGRATION	104
Service de la culture	104
Cultes	107
Intégration	108
SOCIÉTÉS INTERCOMMUNALES	112
SAPAN - Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise	112
SEIC - Société Electrique Intercommunale de la Côte	113
SADEC- Société pour le traitement des déchets de la Côte	115
TéléDôle SA - Société des remontées mécaniques	118
ASSOCIATIONS ET ENTENTE INTERCOMMUNALES	120
Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon	120
APEC - Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte	120
Conseil régional	122
ORPC - Association à buts multiples des communes du district de Nyon relatifs à l'organisation de protection civile et de la sécurité générale	124
Association régionale pour l'action sociale «Région Nyon-Rolle»	126
Fondation de la Côte	128
Association intercommunale d'Accueil de jour des enfants dite Réseau d'Accueil des Toblerones	130
RÉPONSES DE LA MUNICIPALITÉ AUX VŒUX FORMULÉS PAR LA COMMISSION DE GESTION	133
CONCLUSIONS	134
LISTE DES ABRÉVIATIONS	135

Conseil Communal

RÉPARTITION DES SIÈGES

Issue des élections du 13 mars 2011, les 75 sièges se répartissent comme suit :

Gens de Gland (GDG)	28 sièges
Les Libéraux - Radicaux (PLR)	17 sièges
Parti socialiste (SOC)	15 sièges
Les Verts (Verts)	8 sièges
Union Démocratique du Centre (UDC)	7 sièges

PÉRIODE DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2013

BUREAU

Au 1er janvier 2013, le bureau du conseil communal est constitué comme suit :

Président	ROHRER Michael	SOC
1er vice-président	de HADELN Moritz	VERTS
2ème vice-président	DI FELICE Maurizio	UDC
Scrutateurs	BEUTLER Anna	PLR
	KAUFMANN Anne	GDG
Scrutateurs suppléants	MAEDER Célia	VERTS
	CARPENTIER Jacques	SOC
Secrétaire	TACHERON Mireille	
Secrétaire suppléante	KAUFMANN Anne	
Huissier	BRUGGER Pierre	
Huissier suppléant	BUSSY Daniel	

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Commission des finances

Président	MAWJEE Rasul	PLR
Rapporteur	BARIONI René	SOC
Membres	ANNEN Katia	GDG
	BACHELARD Laurent	GDG
	VERNEX Christian	GDG
	BOVET Claudine	PLR
	BOVET Régina	SOC
	CORNAZ-ROVELLI Valérie	VERTS
	DI FELICE Maurizio	UDC

Commission de gestion

Président	GABRIEL Charlotte	SOC
Rapporteur	MARANDOLA David	VERTS
Membres	VILLAINÉ Véronique	SOC
	LOCK Evan	GDG
	MAYER David	GDG
	WEBER Jeannette	PLR
	PALLOTTA LADISA Anna	UDC

Commission du plan de zones

Président	GRANDJEAN Georges	GDG
Rapporteur	LABOUCHERE Guillaume	PLR
Membres	GILLIAND Line	GDG
	SCHUMACHER Manfred	GDG
	FAVEZ Jean-Michel	SOC
	WAEBER Anita	SOC
	GANDER Christian	PLR
	AMADO RIBEIRO M. Fulvio	VERTS
	REGAZZONI Pascal	UDC

Délégués à l'association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la côte (APEC)

Membres	ANNEN Katia	GDG
	DORAND Laurent	GDG
	RICHARD Daniel	GDG
	SCHUMACHER Manfred	GDG
	BRAUCH Marcel	SOC
	DA SILVA José	SOC
	BOVET Regina	SOC
	GANDER Christian	PLR
	TACHERON Jacques	PLR
	TURRETTINI Hubert	PLR
	COSANDIER Martial	VERTS
	GUIBERT Jean-Marc	UDC

Délégués au conseil d'établissement primaire et secondaire

Membres	FREULER Samuel	GDG
	CHITRA Emilie	PLR
	VILLAINÉ Véronique	SOC
	RICCIO Cristian	VERTS

Représentants au Conseil Intercommunal du Conseil Régional

Membres	RICHARD Daniel	GDG
	GIRARDET Michel	PLR
	CARPENTIER Jacques	SOC
	UEBELHART Patrick	VERTS
	REGAZZONI Pascal	UDC

Délégués auprès de l'Association Intercommunale d'accueil «Réseau des Toblerones»

Membres	CALABRESE Daniel	GDG
	GRANDJEAN Myriam	GDG
	FININI Lino	PLR
	MAWJEE Rasul	PLR
	WAEBER Anita	SOC

Commission de recours en matière d'impôts et taxes communales

Membres	GENOUD Jean-Philippe	GDG
	FAVEZ Jean-Michel	SOC
	LABOUCHERE Catherine	PLR
	MAEDER Célia	VERTS
	GUIBERT Jean-Marc	UDC

PÉRIODE DU 1ER JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2013**BUREAU**

Au cours de la séance du 20 juin 2013, le bureau du conseil communal est constitué comme suit :

Président	de HADELN Moritz	VERTS
1er vice-président	DI FELICE Maurizio	UDC
2ème vice-président	CALABRESE Daniel	GDG
Scrutateurs	BIGLER Arthur	PLR
	CARPENTIER Jacques	SOC

Scrutateurs suppléants	GHEDIRA Jérôme	VERTS
	GUIBERT Jean-Marc	UDC
Secrétaire	TACHERON Mireille	
Secrétaire suppléante	KAUFMANN Anne	
Huissier	BRUGGER Pierre	
Huissier suppléant	BUSSY Daniel	

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Commission des finances

Président	MAWJEE Rasul	PLR
Rapporteur	BARIONI René	SOC
Membres	ANNEN Katia	GDG
	BACHELARD Laurent	GDG
	VERNEX Christian	GDG
	BOVET Claudine	PLR
	BOVET Régina	SOC
	CORNAZ-ROVELLI Valérie	VERTS
	DI FELICE Maurizio	UDC

Commission de gestion

Président	LOCK Evan	GDG
Rapporteur	MARANDOLA David	VERTS
Membres	VILLAINÉ Véronique	SOC
	PARVEX Pierre	GDG
	WEBER Jeannette	PLR
	BEUTLER Heinz	PLR
	PALLOTTA LADISA Anna	UDC

Commission du plan de zones

Président	GRANDJEAN Georges	GDG
Rapporteur	LABOUCHERE Guillaume	PLR
Membres	GILLIAND Line	GDG
	SCHUMACHER Manfred	GDG
	MENDES BOAVISTA Victor	SOC
	WAEBER Anita	SOC
	GANDER Christian	PLR
	UEBELHART Patrick	VERTS
	REGAZZONI Pascal	UDC

Délégués à l'association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la côte (APEC)

Membres	ANNEN Katia	GDG
	DORAND Laurent	GDG
	RICHARD Daniel	GDG
	SCHUMACHER Manfred	GDG
	BRAUCH Marcel	SOC
	DA SILVA José	SOC
	BOVET Regina	SOC
	GANDER Christian	PLR
	TACHERON Jacques	PLR
	TURRETTINI Hubert	PLR
	COSANDIER Martial	VERTS
	GUIBERT Jean-Marc	UDC

Délégués au conseil d'établissement primaire et secondaire

Membres	FREULER Samuel	GDG
	CHITRA Emilie	PLR
	VILLAINÉ Véronique	SOC
	BOVET Gregory	VERTS

Représentants au Conseil Intercommunal du Conseil Régional

Membres	RICHARD Daniel	GDG
	GIRARDET Michel	PLR
	CARPENTIER Jacques	SOC
	MAEDER Célia	VERTS
	REGAZZONI Pascal	UDC

Délégués auprès de l'Association Intercommunale d'accueil «Réseau des Toblerones»

Membres	CALABRESE Daniel	GDG
	DORAND Laurent	GDG
	VILLAINÉ Véronique	SOC
	MAWJEE Rasul	PLR
	WAEBER Anita	SOC

Commission de recours en matière d'impôts et taxes communales

Membres	GENOUD Jean-Philippe	GDG
	GABRIEL Charlotte	SOC
	LABOUCHERE Catherine	PLR
	GHEDIRA Jérôme	VERTS
	GUIBERT Jean-Marc	UDC

Contrairement aux années précédentes, la commission communale de recours en matière d'impôts s'est réunie à de nombreuses reprises en 2013. Cela fait notamment, suite à la mise en vigueur du nouveau règlement communal sur la gestion des déchets adopté par le conseil communal le 15 novembre 2012. La commission a auditionné plusieurs dizaines de recourants et rendu des décisions pour chaque dossier présenté. Son activité soutenue se poursuivra également début 2014 sur ce sujet.

Mutations au 31 décembre 2013

ANCIENS MEMBRES

WAEGER Jean-Marc	SOC
BIAGGIO Christine	PLR
BUFFAT Ahimara	GDG
AMADO RIBEIRO Marco Fulvio	LES VERTS
FAVEZ Muriel	SOC
EGGER Jean	PLR
COLLAUD Yohan	GDG
RICCIO Cristian	LES VERTS
MAYER David	GDG
RICCI Giulia	GDG
FAVEZ Jean-Michel	SOC
FININI Lino	PLR
ROHRER Michael	SOC
VALLAT Patrick	GDG

REPLACÉS PAR

DA SILVA José	SOC
DEPREZ Claudine	PLR
PARVEX Pierre	GDG
GHEDIRA Jérôme	LES VERTS
MENDES BOAVISTA Victor	SOC
SWIERKOSZ Marek	PLR
KAUFMANN Lee	GDG
BOVET Gregory	LES VERTS
SAXER BROWN Béatrice	GDG
GIRAUD-NYDEGGER Christelle	GDG
LAZREQ Redouane	SOC
MILLION-COURVOISIER Sabine	PLR
SARRASIN Larry	SOC

Séances du conseil communal

Le conseil communal a siégé à 4 reprises en séances ordinaires jusqu'au 20 juin 2013 et à 3 reprises du 1^{er} juillet 2013 au 31 décembre 2013 :

- s'est prononcé sur 17 préavis
- a enregistré:

- 0 Motion
- 7 Interpellations
- 7 Postulats

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 2013

Préavis municipal no 38 relatif à la demande d'un crédit de construction pour la réalisation du cheminement piétonnier public le long des rives du lac entre la plage communale de « La Falaise » et la parcelle no 933.

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de 1'134'000 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 1'134'000 fr.;
- d'approuver les réponses aux oppositions décrites dans le présent préavis;
- de donner à la municipalité tous les pouvoirs de plaider, transiger, s'approprier en relation avec le projet de sentier piétonnier.

Préavis municipal no 39 relatif au nouveau règlement communal sur l'utilisation de caméras de vidéosurveillance.

Le conseil communal décide :

- d'adopter le nouveau règlement communal sur l'utilisation de caméras de vidéosurveillance et ses amendements concernant les articles suivants :
- 2. Délégation. La municipalité est compétente pour adopter un règlement portant sur le but et les modalités des installations de vidéosurveillance, ainsi que sur les lieux ciblés sur lesquels elles sont mises en œuvre et déploient leurs effets.
- 5. Traitement des données. Les images enregistrées ne peuvent être visionnées qu'en cas d'infraction. Elles ne peuvent être traitées que pour atteindre le but fixé pour les installations de vidéosurveillance, conformément à l'Article premier. Les images ne peuvent être transmises qu'aux Autorités chargées de poursuivre les infractions constatées et ne peuvent être visionnées que par les dites Autorités.
- 6. Personnes responsables. La municipalité désigne la ou les personnes autorisées à gérer l'installation de vidéosurveillance.
La ou les personnes responsables prennent les mesures nécessaires pour prévenir tout traitement illicite; elles s'assurent du respect des mesures de sécurité et des dispositions en matière de protection des données et en rendent compte à la municipalité.

Préavis municipal no 40 relatif au programme des investissements régionaux.

Le conseil communal décide :

- d'approuver la mise en œuvre du programme des investissements régionaux;
- d'accepter le système de validation et de financement des investissements régionaux pour une période de 4 années de 2014 à 2017;
- d'assurer jusqu'à leur aboutissement chacun des projets décidé par le Conseil intercommunal entre la date d'entrée en force du PIR jusqu'à fin 2017;
- de prendre les impôts sur les gains immobiliers et droits de mutation de l'année en cours pour la facture finale, par exemple impôts 2014 pour le décompte 2014;
- d'autoriser la municipalité à emprunter au maximum 61 fr. par habitant et par année pour la période 2014 – 2017.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Jean-Michel Favez demandant un « Rapport sur les démarches en cours et futures devant conduire à une réalisation concrète et dans les meilleurs délais de la volonté populaire exprimée ce week-end à propos des rives glandoises du lac ».

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité au postulat de M. Jean-Michel Favez.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Jean-Marc Guibert demandant « Une installation ciblée de caméras de vidéosurveillance dans le périmètre de la nouvelle place de rencontre de la gare afin de rassurer et d'augmenter la sécurité de nos citoyens et d'éviter les déprédations récurrentes du mobilier urbain. »

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité au postulat de M. Jean-Marc Guibert.

Postulat de M. Moritz de Hadeln intitulé « Sur divers aspects de l'application du règlement sur la gestion des déchets ».

Le conseil communal refuse le postulat de M. Moritz de Hadeln.

Postulat de Mme Catherine Labouchère intitulé « Incivilités et sécurité à Gland: bilan et perspectives ».

Le conseil communal décide de la renvoyer à une commission pour prise en considération.

SÉANCE DU 21 MARS 2013

Préavis municipal no 41 relatif à la modification du plan général d'affectation (PGA).

Le conseil communal décide:

- d'adopter la modification du plan général d'affectation portant sur une surface de 12'558m² de la parcelle no 1593;
- de transmettre ce dossier au Département de l'Intérieur pour approbation.

Préavis municipal no 42 relatif à l'installation de réseaux « Wifi » à la salle communale et aux bâtiments de Montoly 1 et 2.

Le conseil communal décide:

d'accorder le crédit de 70'000 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux.

Postulat de MM. Freuler et Gallay intitulé « Amélioration de la mobilité douce à Gland ».

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de MM. Freuler et Galay et de le renvoyer à la municipalité pour étude et rapport.

Interpellation de Mme Jeannette Weber concernant quelques réflexions suite à la votation communale du 3 mars 2013.

Une réponse sera apportée lors du prochain conseil.

SÉANCE DU 2 MAI 2013

Préavis municipal no 43 relatif à l'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie à constituer sur la parcelle communale no 4240 (Plan de quartier « Communet-Borgeaud ») pour la construction d'un bâtiment d'habitations collectives à loyers modérés (A2).

Le conseil communal décide:

- d'autoriser la municipalité à constituer, sur la parcelle communale no 4240, un droit distinct et permanent de superficie en faveur de la Coopérative d'habitation d'utilité publique Coopellia, pour la construction d'un bâtiment d'habitations collectives (A2) (PPA Le Communet-Borgeaud);
- d'accepter le cautionnement de la commune jusqu'à concurrence d'un montant de 2'000'000 fr.;
- d'autoriser la municipalité à participer à l'abaissement des loyers pour un montant annuel de 79'333 fr. basé sur un taux de référence actuel. Cette aide sera accordée durant 15 ans.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat de Mme Catherine Labouchère intitulé « Incivilités et sécurité à Gland : bilan et perspectives ».

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de Mme Labouchère et de le renvoyer à la municipalité pour étude et rapport.

Réponse de la municipalité à Interpellation de Mme Jeannette Weber concernant quelques réflexions suite à la votation communale du 3 mars 2013.

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité.

Postulat de Mme Line Gilliand « Pour un partage des eaux à Gland »

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de Mme Gilliand et de le renvoyer à la municipalité pour étude et rapport.

Postulat de Moritz de Hadeln « Qualité de l'air que nous respirons »

Le conseil communal décide de le renvoyer à une commission pour prise en considération.

Postulat de Mme Cornaz-Rovelli « Stationnement vélos et vélostation »

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de Mme Cornaz-Rovelli et de le renvoyer à la municipalité pour étude et rapport.

Interpellation de M. Lock « Vélos pour l'Afrique »

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité.

SÉANCE DU 20 JUIN 2013

Rapport de gestion et comptes de l'exercice 2012.

Le conseil communal décide :

- de décharger la municipalité de son mandat pour l'exercice 2012 ;
- d'adopter les comptes de l'exercice 2012 tels que présentés, soit :
 - a) le compte d'exploitation de la bourse communale ;
 - b) le bilan.

Préavis municipal no 45 relatif à la révision du plan général d'affectation (Plan de zones) et du Règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions.

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de 237'600 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre la révision du plan général d'affectation (Plan de zones) et du Règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 237'600 fr.

Interpellation de M. Uebelhart, au nom du groupe des Verts, demandant plus de transparence et de suivi dans les dossiers votés lors des conseils.

Une réponse sera apportée lors du prochain conseil.

Interpellation de Mme R. Bovet « Horaires des Ecopoints ».

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité.

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2013

Préavis municipal no 46 relatif à l'adaptation des installations de traitement et de télégestion de la station de traitement des eaux du Montant.

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de 380'000 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 380'000 fr.

Préavis municipal no 47 relatif à l'octroi d'un crédit de réalisation des équipements (accès ferroviaire et routier) de la parcelle no 436 au lieu-dit « En Vertelin ».

Le conseil communal décide :

- d'accorder le crédit de 478'000 fr. et d'autoriser la municipalité à financer l'équipement de la parcelle no 436 au lieu-dit « En Vertelin » à raison de 50% du coût total entreprendre ces travaux ;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 478'000 fr.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat de M. Moritz de Hadeln « Qualité de l'air que nous respirons ».

Le conseil communal refuse la prise en considération du postulat de M. de Hadeln.

Réponse à l'interpellation de M. Patrick Uebelhart demandant plus de transparence et de suivi dans les dossiers votés lors des conseils.

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité.

Interpellation de M. Georges Grandjean concernant le préavis no 30 de la législature 1996 - 2001 relatif au Plan partiel d'affectation zone verte « La Ballastière ».

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité.

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2013

Préavis municipal no 48 relatif au règlement communal concernant la taxe relative au financement de l'équipement communautaire lié à des mesures d'aménagement du territoire.

Le conseil communal décide :

- de refuser le règlement communal concernant la taxe relative au financement de l'équipement communautaire lié à des mesures d'aménagement du territoire.

Préavis municipal no 49 relatif à la révision du Règlement du Conseil communal.

Le conseil communal décide :

- d'adopter la révision du Règlement du Conseil communal, amendé aux articles suivants :
11 ; 12 ; 15 ; 27 ; 36 ; 41 ; 51 ; 52 ; 53 ; 59 ; 63 ; 64 ; 66 ; 71 ; 73 ; 80 ; 114 ; 129.

Préavis municipal no 50 relatif à l'autorisation générale concernant l'adhésion à des sociétés commerciales, associations et fondations.

Le conseil communal décide :

- d'accorder à la municipalité une autorisation générale de statuer sur :
l'adhésion à des sociétés commerciales, associations et fondations dont la valeur n'excède par 100'000 fr. par cas, charges éventuelles comprises, pour la durée de la législature 2011-2016.

Préavis municipal no 51 relatif à l'acquisition de la parcelle no 1549 d'une superficie de 19'255 m2 sise au lieu-dit Chemin des Salettes/Lavasson.

Le conseil communal décide :

- d'autoriser la municipalité à acquérir la parcelle no 1549 d'une superficie de 19'255 m² sise au lieu-dit Chemin des Salettes/Lavasson pour un montant de 2'050'000 fr.;
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 2'050'000 fr. aux conditions les plus favorables.

Préavis municipal no 52 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2014.

Le conseil communal décide :

- d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2014 tel que proposé par la municipalité;
- de transmettre cet arrêté au Conseil d'Etat pour approbation.

Préavis municipal no 53 relatif à un prêt octroyé à l'Association Le Colibri pour l'aménagement d'une crèche-garderie.

Le conseil communal décide :

- d'autoriser la municipalité à octroyer à l'Association Le Colibri un prêt de 300'000 fr. aux conditions suivantes :
 1. Taux fixe de 2,5%
 2. Durée 15 ans.
 3. Remboursement sur une période de 15 ans, soit au minimum 20'000 fr. par année.
- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 300'000 fr.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de Mme Catherine Labouchère « Incivilités et sécurités à Gland : bilan et perspectives ».

Le conseil communal renvoie à la municipalité la réponse reçue au postulat de Mme Labouchère pour un complément d'étude.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de MM. Samuel Freuler et Cyril Gallay « Amélioration de la mobilité douce à Gland ».

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité au postulat de MM. Samuel Freuler et Cyril Gallay.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2013

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de Mme Line Gilliard « Pour un partage des eaux à Gland ».

Le conseil communal accepte la réponse de la municipalité au postulat de Mme Gilliard.

Postulat de Mme Jeannette Weber intitulé « Qu'entreprend la municipalité contre le « littering » dans notre commune ? »

Le conseil communal accepte de prendre en considération le postulat de Mme Weber et de le renvoyer à la municipalité pour étude et rapport.

Interpellation de M. Martial Cosandier, au nom du groupe des Verts intitulée « Schéma directeur Gland/Vich – site IC ».

Le conseil communal prend acte de la réponse de la municipalité.

Préavis municipal no 54 relatif au projet de budget pour l'exercice 2014.

Le conseil communal décide :

- le projet de budget de l'exercice 2014, présenté par la municipalité, prévoyant un excédent de charges de 1'165'792 fr. est accepté.

Interpellation de Mme Régina Bovet, au nom du Parti socialiste, « Concernant un jardin éducatif ».

Une réponse sera apportée lors du prochain conseil.

Municipalité

Syndic	M. Gérald CRETEGNY	GDG
Municipaux	MME Florence GOLAZ REEMPLACÉE PAR	SOC
	M. Michael ROHRER (DÈS LE 12.9.13)	SOC
	MME Isabelle MONNEY	GDG
	MME Christine GIROD	PLR
	M. Daniel COLLAUD	GDG
	M. Thierry GENOUD	GDG
	M. Olivier FARGEON	PLR
Vice-syndic	MME Florence GOLAZ	du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013
	MME Christine GIROD	du 1 ^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014
Secrétaire municipal	M. Dominique GAIANI	

ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

Les fonctions d'un membre de l'exécutif se subdivisent comme suit :

- les activités collégiales
- la gestion d'un dicastère
- les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales

LES ACTIVITÉS COLLÉGIALES

Les activités collégiales correspondent :

- aux séances hebdomadaires de la municipalité, soit 46 séances en 2013 qui débutent le lundi à 14 h. et se terminent en règle générale à 19 h.
- aux avant ou après séances municipales qui permettent à l'exécutif de rencontrer des mandataires, des groupes particuliers ou de discuter de sujets spécifiques.
- aux 14 séances extraordinaires consacrées pour traiter des sujets spécifiques, tels que l'élaboration du budget, l'étude des comptes, l'aménagement du territoire, la révision d'un règlement, du site internet, etc



De bas en haut et de gauche à droite:

Christine Girod, Isabelle Monney, Olivier Fargeon,
Michael Rohrer, Dominique Gaiani, Gérald Cretegny,
Thierry Genoud, Daniel Collaud.

DICASTÈRES

Jusqu'au 31 août 2013

Administration générale Ressources Humaines Relations publiques	Gérald Cretegny Remplaçant Olivier Fargeon	Secrétariat municipal Greffé municipal, location des salles Personnel communal Archives, Informatique Relations publiques Communications - site internet, Gland Cité, etc. Conseil régional
Sécurité publique Population Transports publics	Florence Golaz Remplaçant Gérald Cretegny	Service de la population, Contrôle des habitants, Naturalisations, Evam Inhumation Gendarmerie Commission de police SDIS Gland région Protection civile, ORPC Transports urbains, régionaux
Bâtiments et Urbanisme	Thierry Genoud Remplaçant Daniel Collaud	SBU Bâtiments communaux, Service de conciergerie Cité de l'énergie et développement durable Aménagement du territoire, police des constructions, salubrité
Equipements et espaces verts Gestion des déchets	Olivier Fargeon Remplaçant Thierry Genoud	SIE Eaux usées, APEC, Eaux claires Eau sous pression, SAPAN, réseau, défense incendie Service de voirie, espaces verts, cimetière Installations sportives extérieures Routes, ponts, giratoires, éclairage public Mobilité douce Gestion des déchets, déchèterie Rives du lac et cours d'eau
Finances Promotion économique Sports - Santé Domaines & Forêts	Daniel Collaud Remplaçante Isabelle Monney	Service des finances Impôts Promotion économique, accueil et rencontres avec les entreprises, SEIC Sports, sociétés sportives, fête du sport, Mérites sportifs Santé - 3 ^e âge - Etablissement médico-social (EMS) Patrimoine communal
Affaires sociales Culture Cultes Logements	Isabelle Monney Remplaçante Christine Girod	Affaires sociales: ARAS, Fondation de La Côte (CMS) Avasad, repas à domicile Logements, immeubles à loyers modérés, Aide individuelle au logement Affaires culturelles, commission culturelle, Relations avec les sociétés et associations culturelles, Commission d'intégration, fête multiculturelle Fête de la musique, fête des voisins, Open Air, Théâtre, location, régie & technique Tourisme Relations paroisses
Accueil enfance Jeunesse Ecole	Christine Girod Remplaçante Florence Golaz	Structure d'accueil de l'enfance, Pause-Dèj. Places de jeux Centre de loisirs, réseau jeunesse, travailleur de proximité Enseignement secondaire & primaire, conseil d'établissement Activités parascolaires, centre aéré, passeports vacances, Fête du Chêne Clinique dentaire Bibliothèques

Dès le 1^{er} septembre 2013

Administration générale Ressources Humaines Relations publiques	Gérald Cretegny Remplaçant Olivier Fargeon	Secrétariat municipal Greffé municipal, location des salles Personnel communal Archives, Informatique Relations publiques Communications - site internet, Gland Cité, etc. Conseil régional
Sécurité publique Population Transports publics	Michael Rohrer Remplaçant Gérald Cretegny	Service de la population, Contrôle des habitants, Naturalisations, Evam Inhumation Gendarmerie Commission de police SDIS Gland région Protection civile, ORPC Transports urbains, régionaux
Bâtiments et Urbanisme	Thierry Genoud Remplaçant Daniel Collaud	SBU Bâtiments communaux, Service de conciergerie Cité de l'énergie et développement durable Aménagement du territoire, police des constructions, salubrité
Equipements et espaces verts Gestion des déchets	Olivier Fargeon Remplaçant Thierry Genoud	SIE Eaux usées, APEC, Eaux claires Eau sous pression, SAPAN, réseau, défense incendie Service de voirie, espaces verts, cimetière Installations sportives extérieures Routes, ponts, giratoires, éclairage public Mobilité douce Gestion des déchets, déchèterie Rives du lac et cours d'eau
Finances Promotion économique Sports - Santé Domaines & Forêts	Daniel Collaud Remplaçante Isabelle Monney	Service des finances Impôts Promotion économique, accueil et rencontres avec les entreprises, SEIC Sports, sociétés sportives, fête du sport, Mérites sportifs Santé - 3 ^e âge - Etablissement médico-social (EMS) Patrimoine communal
Affaires sociales Culture Cultes Logements	Isabelle Monney Remplaçante Christine Girod	Affaires sociales: ARAS, Fondation de La Côte (CMS) Avasad, repas à domicile Logements, immeubles à loyers modérés, Aide individuelle au logement Affaires culturelles, commission culturelle, Relations avec les sociétés et associations culturelles, Commission d'intégration, fête multiculturelle Fête de la musique, fête des voisins, Open Air, Théâtre, location, régie & technique Tourisme Relations paroisses
Accueil enfance Jeunesse Ecole	Christine Girod Remplaçante Michael Rohrer	Structure d'accueil de l'enfance, Pause-Dèj. Places de jeux Centre de loisirs, réseau jeunesse, travailleur de proximité Enseignement secondaire & primaire, conseil d'établissement Activités parascolaires, centre aéré, passeports vacances, Fête du Chêne Clinique dentaire Bibliothèques

LA GESTION D'UN DICASTÈRE

Le municipal consacre une part très importante de son temps à la conduite des affaires de son dicastère en collaboration avec les chefs de service et leurs collaborateurs, les instances intercommunales ou régionales ou à titre individuel.

Il s'agit notamment :

- d'étudier les dossiers, élaborés ou contrôlés par les services communaux, destinés à être présentés aux séances de municipalité, au conseil communal;
- de participer à de nombreuses séances concernant divers sujets avec les commissions du conseil communal, les autorités des communes voisines, les comités ou l'administration des instances régionales ou intercommunales, les autorités ou les services cantonaux, des citoyens, des promoteurs, des architectes, des urbanistes, des ingénieurs, etc. ;
- de conduire la réalisation d'un projet;
- de contrôler et gérer l'application des décisions municipales et cantonales.

SYNDIC

En sus de son rôle de responsable d'un dicastère, le syndic:

- préside la municipalité;
- veille à l'exécution des lois, décrets et arrêtés cantonaux et fédéraux;
- contrôle l'administration;
- engage la commune par sa signature, conjointement avec le secrétaire municipal;
- représente la ville lors de manifestations d'intérêt général.

Il exerce le rôle de porte-parole de la municipalité.

LES REPRÉSENTATIONS AU SEIN DES ORGANISATIONS INTERCOMMUNALES ET RÉGIONALES

Les relations extérieures de la commune prennent de plus en plus d'importance. Pour de nombreuses tâches d'intérêt public, la commune vaudoise prise dans sa réalité géopolitique d'aujourd'hui n'est plus l'unité de réalisation la plus efficiente. Elle doit envisager de s'allier avec ses voisines, parfois sur de larges périmètres, pour concrétiser des projets ou mettre à disposition de ses habitants des services.

De plus, la Ville de Gland est située au cœur d'une région économique forte, à croissance constante. Les collaborations intercommunales y sont nombreuses et l'apport d'une ville de 12'000 habitants est important. Il est impératif que Gland puisse faire entendre sa voix dans chacune des institutions dans lesquelles elle est représentée et participe pleinement au développement de toute la région.

Ainsi, la commune est représentée, par l'intermédiaire des membres de la municipalité, au sein de multiples commissions, comités ou associations intercommunales, sociétés anonymes, etc., dont les activités sont liées à la gestion communale, aux projets communaux et régionaux ou qui sont au bénéfice d'une délégation de compétences. Ces participations municipales sont listées ci-dessous. De plus, les membres de l'exécutif peuvent participer de manière régulière ou ponctuelle à des commissions et des groupes de travail mis sur pied par les instances régionales, par la préfecture ou par les départements cantonaux.

Celles-ci sont les suivantes :

M. GÉRALD CRETEGNY, SYNDIC

- Président du comité de direction de l'association intercommunale du conseil régional du district de Nyon
- Membre du groupe des Villes de l'Union des communes vaudoises
- Membre de l'assemblée des syndics du district de Nyon
- Membre du groupe des syndics du district de Nyon - secteur «Lac – Vignoble»
- Membre du conseil intercommunal de l'association régionale pour l'action sociale «région Nyon-Rolle»
- Membre de la commission de naturalisation
- Représentant de la municipalité à l'assemblée générale de l'association vaudoise des communes déléguées (AVCD)

M^{me} FLORENCE GOLAZ

- Membre du comité de direction de l'association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'organisation de la protection civile et de la sécurité générale
- Membre du conseil de l'association intercommunale du conseil régional du district de Nyon
- Membre de la commission d'intégration
- Membre du conseil d'établissement
- Membre du comité de direction de l'association vaudoise des communes délégatrices (AVCD)
- Membre du réseau jeunesse
- Présidente de la commission de police
- Présidente de la commission de naturalisation
- Vice-présidente de la commission intercommunale du feu

M^{me} ISABELLE MONNEY

- Déléguée de la fondation de la Côte à l'AVASAD
- Vice-présidente du comité de direction de la fondation de la Côte pour l'aide et les soins à domicile et la prévention
- Membre du comité de direction de l'association régionale pour l'action sociale « région Nyon-Rolle »
- Membre du conseil de la fondation pour le logement de familles glandoises
- Membre du conseil d'administration de la copropriété du Bochet Gland
- Membre du conseil de l'association intercommunale du réseau d'accueil des Toblerones
- Membre du comité d'organisation de la fête multiculturelle
- Présidente du comité d'organisation de la fête de la musique
- Présidente du comité d'organisation de l'Open air
- Présidente de la commission d'intégration
- Présidente de la commission culturelle

M^{me} CHRISTINE GIROD

- Déléguée de la municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC)
- Membre du conseil de fondation des centres de vie infantine La Ruche
- Membre du comité de l'association du Colibri
- Présidente du comité d'organisation de la fête du Chêne
- Présidente du comité de direction de la clinique dentaire
- Membre du conseil de l'association intercommunale du conseil régional du district de Nyon
- Membre du comité de direction de l'association intercommunale du réseau d'accueil des Toblerones
- Présidente du réseau jeunesse
- Présidente du conseil d'établissement
- Présidente du comité de la clinique dentaire
- Présidente du comité d'organisation de la fête du Chêne
- Représentante de la municipalité au comité du centre de rencontres et de loisirs (CRL)
- Suppléante au conseil intercommunal de l'association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'organisation de la protection civile et de la sécurité générale
- Suppléante au conseil intercommunal de l'association régionale pour l'action sociale « région Nyon-Rolle »

M. DANIEL COLLAUD

- Délégué de la municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de Télé-Dôle
- Membre du conseil de fondation Belle Saison « EMS »
- Membre du comité de l'association de l'hôpital de zone de Nyon

- Membre du conseil intercommunal de l'association pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)
- Membre du conseil de l'association intercommunale du conseil régional du district de Nyon
- Président du conseil d'administration de la société électrique intercommunale de la Côte SA (SEIC)
- Président du conseil d'administration du groupement hospitalier de l'ouest lémanique (GHOL)
- Président du jury pour les mérites sportifs.

M. THIERRY GENOUD

- Délégué de la municipalité à la commission d'estimation fiscale du district
- Membre de la commission de salubrité
- Membre du conseil d'administration de Télé-Dôle
- Membre du jury pour les mérites sportifs
- Délégué de la municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région yonnaise (SAPAN)
- Président du conseil intercommunal de l'association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'organisation de la protection civile et de la sécurité générale
- Président de la commission de l'énergie

M. OLIVIER FARGEON

- Délégué de la municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de la société électrique inter-communale de la Côte (SEIC)
- Membre du comité de direction de l'entente communale de recherche d'eau potable au Bois-de-Chênes
- Membre du conseil intercommunal de l'association pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)
- Membre du conseil d'administration de la société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région yonnaise (SAPAN)
- Président du conseil d'administration de la société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC)
- Président du conseil de l'association intercommunale du réseau d'accueil des Toblerones
- Remplaçant du représentant de la municipalité à l'association de l'hôpital de zone Nyon

M. MICHAEL ROHRER

- Membre du comité de direction de l'association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'organisation de la protection civile et de la sécurité générale
- Membre du conseil de l'association intercommunale du conseil régional du district de Nyon
- Membre de la commission d'intégration
- Membre du conseil d'établissement
- Membre du comité de direction de l'association vaudoise des communes délégatrices (AVCD)
- Membre du réseau jeunesse
- Président de la commission de police
- Président de la commission de naturalisation
- Vice-président de la commission intercommunale du feu

LA VISITE DU PRÉFET

Le 28 novembre 2013, conformément aux dispositions de la loi sur les communes, M. Jean-Pierre Dériaz a procédé à la visite de l'administration. Il a examiné les documents, registres et procès-verbaux. Il a reçu également M. le président du conseil communal et la secrétaire.

RAPPORT AVEC LES COMMUNES VOISINES

Une excellente entente règne entre les municipalités des communes voisines. Ainsi, il est devenu coutume de rencontrer, une fois par année, les membres des exécutifs de Begnins, Coinsins, Duillier, Luins, Nyon, Rolle. D'autre part, les municipalités des villes du district à savoir: Morges, Aubonne, Cossonay, Nyon, Rolle et Gland se rencontrent également une fois par année

PRÉOCCUPATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Le 15 décembre 2011, le conseil communal accordait à la municipalité un crédit de 3'418'200 francs pour la réalisation d'un bâtiment sur le site du collège de Mauverney qui accueille aujourd'hui 120 enfants, répartis dans les structures Pause Déj' et UAPE.

Ainsi à partir du 15 mai 2013, nous pouvons disposer sur ce site de :

- 72 places pour l'Unité d'Accueil Pour les Ecoliers (UAPE)
- 72 places pour la Pause Déj'.

La ville de Gland connaît un nouvel accroissement de sa population, puisqu'elle devrait passer de 2013 à 2017 de 12'000 à 13'500 habitants, avec une vision à 14'500 en 2020. Cette dynamique n'est pas sans conséquence sur les besoins en infrastructures scolaires et parascolaires.

Ainsi, le projet de construction d'un nouveau bâtiment pouvant accueillir une UAPE, la Pause Déj', des activités parascolaires et 5 salles de classe est à l'étude sur le site du centre scolaire les Perrerets.

Une demande de crédit de construction sera soumise au conseil communal dans le premier semestre de l'année 2014.

AMÉNAGEMENT DU SECTEUR «GARE SUD»

FUTUR PASSAGE INFÉRIEUR PIÉTONS ET DEUX-ROUES LÉGERS SOUS LES VOIES CFF

PISCINE COUVERTE DE MONTOLY

RÉORGANISATION PARTIELLE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE «LA BALLASTIÈRE»

Ces quatre projets sont traités dans le chapitre Bâtiments - Urbanisme.

PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS RÉGIONAUX

Ce sujet (préavis no 43) avait reçu l'aval du conseil communal. Toutefois, le programme des investissements régionaux n'entrerait en force que lorsqu'il aura été soutenu par l'équivalent en voix de 90% de la population des communes membres et par 38 des communes membres de l'Association régionale. Ce seuil n'a pas été atteint, 33 communes représentant le 89 % de la population ayant accepté ce programme.

Lors de la séance du Conseil intercommunal du 5 décembre dernier, un groupe de travail a été nommé pour travailler à l'élaboration d'un nouveau concept pour les investissements régionaux.

PISCINE COUVERTE DE MONTOLY

Ce projet figure dans le chapitre Bâtiments - Urbanisme.

LOGEMENT

Par l'intermédiaire du préavis no 43, la commune a concédé à la coopérative Coopelia un droit de superficie de 1'254 m² à constituer sur la parcelle communale no 4240 (plan de quartier «Communet - Borgeaud») pour la construction d'un bâtiment d'habitations collectives à loyers modérés (A2).

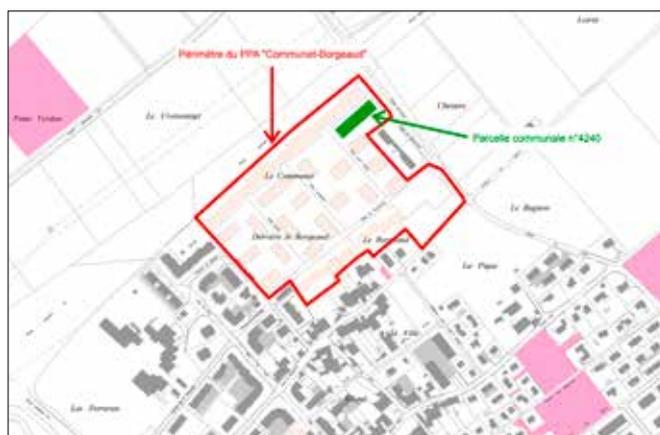
La coopérative d'habitation d'utilité publique Coopelia, a son siège à Nyon. Créée le 15 septembre 1995, elle est administrée par des personnalités de la vie économique régionale et cantonale. Son siège sera transféré à Gland lorsque l'immeuble accueillera ses locataires.

Coopelia ne poursuit aucun but politique ou lucratif. Son champ d'action statutaire est romand. Ainsi que le précisent ses statuts, son objectif social est notamment de fournir à ses membres des logements à prix abordables, tout en soustrayant durablement ces logements à la spéculation

Ce projet de bâtiment prévoit la réalisation de 50 appartements selon la répartition suivante :

- 1.5 pièce 4 logements
- 2.5 pièces 18 logements
- 3.5 pièces 16 logements
- 4.5 pièces 12 logements

Ce projet est au bénéfice d'un permis de construire. Les travaux ont débuté et les appartements seraient disponibles fin 2014.



STRATÉGIE DE COMMUNICATION

L'élaboration d'une stratégie de communication est en cours. Elle a notamment pour objectifs de :

- renforcer la confiance des citoyennes et des citoyens envers la commune ;
- améliorer le niveau de connaissances du personnel de l'administration sur les enjeux et les projets majeurs de la Ville et parallèlement de renforcer les liens à l'interne ;
- faciliter l'activité des autorités et assurer le bon fonctionnement de la démocratie ;
- augmenter globalement la crédibilité de l'action publique ;
- améliorer la cohérence de la communication à l'interne et à l'externe ;
- faire du site www.gland.ch le véritable vaisseau-amiral de la communication.

SITE INTERNET

La refonte du site web, en phase de finalisation, demeure la plaque tournante de la communication externe à l'intention de :

- la population
- des membres du conseil communal
- des collaborateurs de l'administration communale et de ses mandataires
- des personnes travaillant sur le territoire communal sans y résider
- des membres des sociétés locales
- des médias.

Les objectifs de ce nouveau site web de la Ville sont de simplifier l'accès aux informations sur la vie à Gland et de faciliter la vie administrative des habitants. Il proposera une proximité accrue de l'administration avec la population notamment par la mise en place d'un guichet virtuel, la possibilité d'effectuer des démarches administratives en ligne, quel que soit le lieu et l'heure.

Le site est créateur de liens. Le nouveau site doit participer à la cohésion sociale, en valorisant, par une approche participative, la richesse du tissu associatif, économique et social de la Ville de Gland.

Ce nouveau site entrera en fonction au début de l'année 2014.

AUTORISATION GÉNÉRALE DE PLAIDER

En 2013, les recours suivants étaient en attente de décision auprès de la Cour de droit administratif et public du tribunal cantonal :

Recours interjeté par SI VERS LE LAC SA c/ décision de la Municipalité de Gland du 18 décembre et du Département des infrastructures et des ressources humaines du 23 novembre 2012 (refus de délivrer pour la construction d'un garage couvert, d'une piscine extérieure et d'un hangar à bateau sur la parcelle n° 934).

La cour de droit administratif et public du tribunal cantonal devrait se prononcer sur cet objet en 2014.

Recours interjeté par Olivier ROY et consorts c/ décision de la Municipalité de Gland du 4 octobre 2013, levant leurs oppositions, autorisant la démolition des bâtiments ECA n° 1229 et 1230 et délivrant le permis de construire un immeuble d'habitations sur la parcelle n° 31 de Gland.

La cour de droit administratif et public du tribunal cantonal devrait se prononcer sur cet objet en 2014.

Recours interjeté par SI VERS LE LAC SA c/ décision du Département de l'intérieur du 10 octobre 2013 et du Conseil communal de Gland du 25 juin 2013 approuvant les plans partiels d'affectation «La Falaise I», «La Falaise II» et «La Falaise III».

La cour de droit administratif et public du tribunal cantonal devrait se prononcer sur cet objet en 2014.

Recours interjeté par ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES RIVERAINS DES LACS VAUDOIS c/ décision du Département de l'intérieur du 10 octobre 2013 et du Conseil communal de Gland du 25 juin 2013 approuvant les plans partiels d'affectation «La Falaise I», «La Falaise II» et «La Falaise III».

La cour de droit administratif et public du tribunal cantonal devrait se prononcer sur cet objet en 2014.

Recours interjeté par SI VERS LE LAC SA c/ décision du Département des infrastructures et des ressources humaines du 8 septembre 2013 et du Conseil communal de Gland du 23 août 2013, levant leur opposition et approuvant préalablement le projet de réalisation d'un cheminement piétonnier en bordure du lac au lieu-dit «La Falaise».

La cour de droit administratif et public du tribunal cantonal devrait se prononcer sur cet objet en 2014.

Recours interjeté par ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES RIVERAINS DES LACS VAUDOIS c/ décision du Département des infrastructures et des ressources humaines du 8 septembre 2013 et du Conseil communal de Gland du 23 août 2013, levant leur opposition et approuvant préalablement le projet de réalisation d'un cheminement piétonnier en bordure du lac au lieu-dit «La Falaise».

La cour de droit administratif et public du tribunal cantonal devrait se prononcer sur cet objet en 2014.

Recours de la municipalité contre les décisions de la commission communale de recours en matière d'impôts admettant les recours interjetés par Sara Azzara, Sylvie Mettraux, Carine Martins Dos Santos, Maud Fragnière, Maria Sfrangano, Emilie Grosjean, Jacqueline Martinelli, Salvatore Bonanno, Carlo Gallesio, Manuel Goncalves Pereira, Sergio Miguel Dos Santos contre le paiement de la taxe déchets forfaitaire 2013.

La cour de droit administratif et public du tribunal cantonal devrait se prononcer sur ces objets en 2014.

Secrétariat municipal

L'administration communale est dirigée par le secrétariat municipal, distinct du greffe municipal. Celui-ci est composé du secrétaire municipal, de la responsable des ressources humaines (100%), d'une secrétaire de direction (90%), d'une secrétaire (50%) et d'un délégué à la communication (80%).

La fonction principale du secrétaire municipal est étroitement liée à l'action de la municipalité. Il participe aux séances de l'exécutif, protège les décisions qui y sont prises, les communique aux services et aux personnes concernées et s'assure qu'elles sont appliquées. Il est à disposition du syndic et de la municipalité pour la conduite d'études documentaires et l'élaboration de projets spécifiques.

Responsable de l'administration communale, son rôle faitier et transversal permet d'assurer la coordination entre les services communaux et la transmission de l'information à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs.

Ses autres tâches sont les suivantes:

- Contrôler les aspects juridiques - étudier les nouvelles lois entrées en vigueur
- Elaborer les préavis, les réponses aux postulats, motions, interpellations étant de sa compétence
- Etablir des rapports sur divers objets sollicités par la municipalité
- Etablir la correspondance de la municipalité
- Etablir le rapport de gestion annuel en collaboration avec les services communaux
- Etablir les ordres du jour des séances du conseil communal
- Gérer et établir l'ordre du jour des séances de la municipalité
- Gestion de l'approvisionnement économique du pays (organisation de la distribution des cartes rationnement en cas de crise)
- Gestion des baux à loyers des bâtiments et parcelles communales
- Gestion des archives en collaboration avec l'archiviste communal
- Membre du comité d'organisation de la fête de la musique et de l'open air
- Organisation des votations communales, élections (Votelec)
- Organisation des réceptions de la municipalité
- Participer aux séances des secrétaires des villes
- Programme de législature - Etat des suspens
- Réception et distribution du courrier
- Réservations des salles de sports

SERVICE DU LOGEMENT

RECHERCHE D'APPARTEMENTS SUBVENTIONNÉS - LISTE D'ATTENTE

Le service du logement dispose d'une liste d'attente qui évolue constamment. La situation au 31 décembre 2013 est la suivante:

Nombre de pièces	Nombre de demandes
1 pièce	8
2 pièces	66
3 pièces	63
4 pièces	74
5 pièces	15
TOTAL	226

Dans la majorité des cas, il s'agit de personnes au bénéfice d'un emploi mais dont les ressources financières demeurent précaires en regard du coût du loyer libre pratiqué dans notre région.

Les conditions liées à l'obtention d'un appartement à loyer modéré sont définies par le règlement can-tonal sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier des pouvoirs publics. Les éléments déterminants sont : le revenu, la fortune, le nombre de personnes par logement (degré d'occupation).

LAIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT (AIL)

La ville de Gland propose une aide individuelle au logement aux familles à revenus modestes.

Qu'est-ce que l'aide individuelle au logement ?

L'AIL est une aide financière directe donnant la possibilité à des familles glandoises de bénéficier, sous certaines conditions, d'une participation au paiement du loyer.

Cette aide s'adresse uniquement à des familles avec enfants à charge qui ne bénéficient pas d'une autre forme d'aide comprenant déjà une contribution au logement.

Pour qui ?

Pour les familles résidant depuis plus de 3 ans sur le territoire communal et indépendantes financièrement (voir conditions).

Pour quoi ?

L'AIL est un soutien personnalisé dont le but est de rendre abordable le loyer de familles glandoises financièrement indépendantes mais dont la charge locative est trop importante.

Statistiques

Au 31 décembre 2013, nous enregistrons :

- 28 bénéficiaires de l'AIL
- 10 bénéficiaires dont l'aide s'est éteinte durant l'année
- 23 demandes refusées ou non renouvelées

RESSOURCES HUMAINES

Nouvelle responsable ressources humaines

L'année 2013 a été marquée par l'arrivée le 1^{er} juin d'une nouvelle responsable ressources humaines en l'occurrence Mme Catherine Lannaz.

GESTION DE LA COMPÉTENCE

Mis en place en 2011, le processus d'évaluation du personnel a trouvé son rythme de croisière. Ce processus demeure bien perçu par les collaboratrices et les collaborateurs. Cette année encore et ceci pour la dernière fois, l'intervenante externe a été sollicitée pour collaborer à l'organisation de différentes séances d'information.

Personnel communal – situation au 31 décembre 2013

SECRÉTARIAT MUNICIPAL		BÂTIMENTS ET URBANISME	
Secrétaire municipal	1	Chef de service	1
Secrétaire de direction 90 %	1	Technicien en bâtiment	1
Secrétaire 50 %	1	Déléguée à l'urbanisme	1
Délégué à la communication 80 %	1	Secrétaire 50 %	1

RESSOURCES HUMAINES		Dessinateur en bâtiment	1
Responsable	1	Déléguée à l'énergie 80 %	1
GREFFE MUNICIPAL		SERVICE DE CONCIERGERIE	
Secrétaire municipal adjoint	1	Responsable	1
Secrétaire	1	Concierges	8
Secrétaire 50 %	1	INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	
Délégué informatique	1	Chef de service	1
Secrétaire affaires scolaires et jeunesse 70 %	1	Ingénieur ETS	1
Conseillère Ecole-famille 40 %	1	Ingénieur EPF	1
PAUSE-DÉJ		Géomaticien	1
Responsable 40%	1	Dessinateur en génie civil 50 %	1
BOURSE COMMUNALE		Secrétaire	1
Boursier communal	1	SERVICE DE VOIRIE	
Comptable	1	Chef de groupe	1
Secrétaire 70 %	1	Collaborateurs	10
Aide-comptable 50 %	1	SERVICE ESPACES VERTS	
SERVICE DE LA POPULATION		Cheffe de groupe	1
Chef de service	1	Jardinier-horticulteur	2
Secrétaire	1	Collaborateur	2
ASP	4	DÉCHÈTERIE	
CONTRÔLE DES HABITANTS		Surveillant	1
Préposée	1	Ouvrier 80 %	1
Employé d'administration	2	Mandat externe 40 %	
Employé d'administration 50 %	1	BIBLIOTHÉCAIRES	
Secrétaire 70 %	1	Responsable	1
CULTURE		Bibliothécaire 85%	1
Cheffe de service 80 %	1	Bibliothécaire 50 %	1
Régisseur 80 %	1	Assistante en information documentaire	1
Collaborateur 70 %	1	Auxiliaire 40%	1

Récapitulatif 2013

74 personnes soit l'équivalent de 66.25 EPT

Situation 2012

70 personnes soit l'équivalent de 60.90 EPT

AUXILIAIRES			
Décompte annuel des heures effectuées			
Services	Collaborateurs	Nbre heures en 2012	Nbre heures en 2013
Auxiliaires-concierges	31	15643	18'907
Patrouilleuses scolaires	19	3463	3590
Pause-Déj	14	4706	4797
Centre aéré	11	631	763
Théâtre	14	812	706

ENGAGEMENTS

01.01.2013	M. Yann Vauthier – collaborateur espaces verts	SIE
04.02.2013	M. Lionel Genton – collaborateur voirie	SIE contrat Prolog Emploi
01.06.2013	Mme Catherine Lannaz – responsable RH	Secr. Mun.
01.07.2013	Mme Claudia Cela, collaboratrice	Greffé municipal
01.08.2013	Mme Christelle Haldimann, déléguée à l'urbanisme	SBU
26.08.2013	Mlle Lorine Reis, apprentie employée de commerce	Secr. Mun.
26.08.2013	Mlle Lucinda Von Muralt, apprentie agent d'exploitation	SBU
26.08.2013	M. Joann Pujos, apprenti agent d'exploitation	SBU
26.08.2013	M. Jérôme Bergaud, apprenti AID	Bibliothèque
01.09.2013	M. Philippe Roy, concierge	SBU
01.09.2013	M. Clément Balmer, géomaticien	SIE
01.09.2013	Mme Sandrine Faure, cheffe de service	Service de la Culture

Soit 12 engagements dont 4 apprentis et 1 contrat Prolog Emploi.

DÉPARTS

31.01.2013	Mme Sophie Domezon, responsable RH	Secr. Mun.
31.01.2013	M. Roland Hauri, concierge	SBU
31.08.2013	Mme Federica Regazzoni, déléguée à l'urbanisme	SBU
30.09.2013	M. Didier Christen, chef de service SIE	SIE
30.09.2013	M. André Wurgler, archiviste	Secr. Mun.
30.10.2013	M. Lionel Genton, voirie	SIE

Soit 5 départs dont 1 fin de contrat Prolog emploi, un départ dans une autre région de la Suisse, 1 retraite

POSTES RECHERCHÉS	DOSSIERS REÇUS
Géomaticien	14
Concierge	47
Apprenti employé de commerce	19
Apprenti agent d'exploitation	3
Apprenti assistant information documentaire	13
Urbaniste	65
Chef de service culture	51
Chef de service infrastructure et environnement	50
Dessinateur architecte	73
Employé de commerce, contrôle des habitants	163

ARCHIVES COMMUNALES

L'archiviste de la Commune, M. André Würigler, a pris sa retraite après 12 années de bons et loyaux services. Il a œuvré en binôme pendant deux ans avec M. Vincent Guillot, archiviste professionnel HES de la société Pro Archives Conseils, qui lui a succédé en septembre dernier

LOCAUX ET ÉQUIPEMENT

Les archives communales de Gland ont à nouveau fait l'objet d'un cours de répétition de l'Organisation de la Protection Civile du district de Nyon (ORPC), Service de la Protection des biens culturels (PBC) qui s'est déroulé les 9 et 10 octobre en collaboration avec les archivistes de la Commune. Une dizaine d'astreints ont œuvrés à la réorganisation du local d'archives de Montoly. Cette démarche a consisté à densifier la place à disposition afin de faire passer la capacité de stockage de 320 à 448 mètres linéaires.

Les archives communales occupent actuellement environ 397.5 mètres de rayonnages pour une capacité d'accueil totale de 640 mètres répartis entre les locaux de la Grand-Rue et Montoly, soit un taux d'occupation de 63 %. A noter que 46 mètres linéaires d'arrières de documents restent encore à inventorier.

Auparavant situé au sous-sol de la Grand-Rue 38, le bureau de l'archiviste a déménagé au premier étage du bâtiment communal. Outre de meilleures conditions de travail et sécuritaires (lumière et équipements adaptés), les archives bénéficient ainsi d'une visibilité accrue auprès des services et du public.



ACCROISSEMENT DES FONDS D'ARCHIVES

Fonds communaux

Les services de l'administration communale ont procédé à 26 versements totalisant un chiffre record de 43.40 mètres linéaires (2012: 20 mètres). Une politique basée sur l'utilisation de bordereaux de versement a été mise en place afin d'encadrer les versements des services.

Fonds privés

Outre des fonds publics, les archives de Gland conservent des documents privés ou para-administratifs. Il s'agit de documents confiés à la commune par des associations, des particuliers, des sociétés locales, sous forme de don ou de dépôt. Bien que d'origine privée, ces fonds ont une relation directe avec l'histoire glandoise. Les sociétés suivantes ont déposés leurs archives en 2013 :

- Arts-Loisirs Gland (1967-1991)
- Centre de rencontre de la Serine (1991-2013)
- Gymnastique Hommes de Gland » (1943-2012)

Archivage électronique et classification

La démarche initiée en 2012 portant sur l'implémentation d'une politique de gestion des documents électroniques (GDE) a été étendue à l'ensemble des services de la commune. Premier pas vers la mise en place d'une GED à moyen terme, cette démarche a permis de réaliser :

- Une arborescence électronique commune à tous les services et conforme au plan de classement précité;
 - Une procédure de dénomination des répertoires, des fichiers et des versions de documents;
- et
- Un plan de classement thématique (documents papier et électroniques) adapté au fonctionnement des services communaux d'adapter le plan de classement thématique (documents papier et électroniques)

L'archiviste est en quelque sorte le « gardien du temple » du plan de classement de la Commune et centralise ainsi toutes les demandes de modifications, suppressions ou ajouts qui émanent des services.

Traitement des documents

19.70 mètres linéaires de documents ont été traités, inventoriés et (re)conditionnés selon les normes archivistiques en vigueur. 13.30 mètres linéaires ont rejoint les rayonnages d'archives 6.40 mètres (8 en 2012) linéaires de documents ne prêtant pas un intérêt historique suffisant pour justifier leur conservation ont été éliminés de manière confidentielle. Ces éliminations sont protocolées dans un bordereau de destruction.

La protection des documents et de leur contenant est nécessaire afin de garantir leur pérennité. Les archives communales ont procédé à l'acquisition de boîtes d'archives non-acides conformes à la norme ISO 9705 (prescriptions pour la permanence). 17 boîtes ont été ainsi utilisées et leur usage sera généralisé.

L'année 2013 a été marquée par l'introduction d'un nouveau système de classement. Ce dernier est une organisation des documents selon une cotation en ordre continu des versements documentaires. Cette pratique répond essentiellement à des impératifs matériels de gestion des espaces (rangement des documents à la suite dans les locaux d'archives) et s'applique aux communes d'une certaine importance (en principe plus de 2'500 habitants) ou à fort développement urbain et démographique.

191 (2012: 175) notices de description ont été ajoutées dans l'inventaire des archives historiques et intermédiaires qui est progressivement adapté à la norme générale internationale de description archivistique (ISAD-G). Au 31 décembre 2013, l'inventaire des archives comprenait :

- 3593 unités de description (archives historiques « classement thématique » 1657 à 2012);
- 61 unités de description (archives historiques « classement continu » 2013 à aujourd'hui);
- 1007 unités de description (archives intermédiaires, documents conservés afin de satisfaire aux exigences légales puis éliminés à la fin de leur durée d'utilité administrative et/ou légale);
- 633 unités de description (archives éliminées).

Revue de presse et publicités

Les archivistes dépouillent la presse suisse et régionale afin d'enrichir une revue de presse. Celle-ci se compose de plusieurs milliers d'articles concernant la ville de Gland (commune, sociétés locales, manifestations, personnalités, etc.). Ces dossiers permettent à tout un chacun de s'informer sur l'un des sujets traités. Ainsi, 772 articles journalistiques ont rejoint la base de données créée en 2012.

Les archives collectent également les publicités locales et les tous-ménages distribués dans les boîtes aux lettres glandoises. Ce fonds permet de documenter la vie commerciale et événementielle de la Ville sous un angle inédit. L'archivage du périodique « Gland Cité » s'est également poursuivi.

Recherches de documents

Les archivistes ont été sollicités à 30 reprises (2012: 25) par des collaborateurs de l'Administration ou des personnes externes à la Commune souhaitant obtenir des renseignements figurant dans les archives. Les réponses ont été données sur place, par courrier, courriel ou téléphone et portent sur une multitude de sujets différents.

COMMUNICATION

NOUVELLE IDENTITE VISUELLE

La municipalité a souhaité rajeunir son image en se dotant d'une nouvelle identité visuelle. Celle-ci, grâce au style graphique utilisé, exprime des valeurs, un état d'esprit, une ambition. Par la couleur puisée à la source de ses armoiries, elle affirme tout d'abord son rattachement à son histoire. Ville nouvelle, elle ne renie pas ses racines villageoises. La « virgule » qui s'inscrit dans le « G » initial rappelle l'origine sylvicole du nom et décrit une ville en mouvement, à l'image des nombreuses sociétés locales qui l'animent.



JOURNAL COMMUNAL

L'application de la nouvelle identité a aussi amené à une réflexion sur la mise en page et le contenu du Journal communal inséré dans Gland Cité. Celui-ci comprend désormais, entre autres, un éditorial d'un membre de l'exécutif.

RELATIONS PRESSE

Les contacts avec la presse ont été nombreux: organisation de plusieurs conférences, rencontres informelles et envoi régulier de communiqués de presse.

LETTRE INTERNE D'INFORMATION

Les collaboratrices et collaborateurs de la commune reçoivent cinq à six fois par année, un petit journal interne les informant de la marche de la commune et des dernières décisions de la municipalité. Les divers métiers de l'administration leurs sont notamment présentés.

COPIL COMMUNICATION

Un comité de pilotage communication, composé de membres de l'exécutif et de l'administration, affine pour décision la stratégie de la communication de la Ville de Gland ainsi que les outils nécessaires (site internet, flyers, journal interne, etc.). Il a en particulier déterminé l'arborescence du nouveau site internet en construction et passé en revue les premiers chapitres de la stratégie de communication.

CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Les chasseurs de champignons sauvages ne s'y sont pas trompés, c'est en octobre qu'il fallait arpenter les bois. Une météo favorable, les feuilles encore bien attachées, des journées encore suffisamment longues. De très beaux paniers aux effluves frais de sous-bois ou l'œil prenait plaisir à définir ces magnifiques chanterelles, craterelles, bolets et autres lyophiles.

Des paniers richement dotés d'espèces variées donnant à penser à ces natures mortes de la peinture du XVII^{ème} siècle. Les cantharellacées, famille regroupant les chanterelles et les craterelles (girolle, corne d'abondance en sont les espèces emblématiques), ont été récoltés le plus souvent.

Il y eût, mis à part les deux espèces précédemment citées, la chanterelle cendrée, la chanterelle améthyste, la chanterelle sinueuse, ainsi que la chanterelle en tube et la chanterelle jaune. La nature est toujours surprenante et parfois très imaginative; les cornes d'abondance sont noirâtres, c'est acquis, c'est bien connu; une certitude volatile, le contrôleur M. Desponds l'a appris par la preuve que très rarement elles apparaissent blanches, complètement dépigmentées. Au milieu de dizaines de spécimens noirâtres des exemplaires blancs, au contraire des moutons, ici ce sont les blancs qui tachent. Il a cherché dans plusieurs ouvrages scientifiques, mais n'y a rien trouvé. Il faut aller sur la toile pour en voir.

Petite anecdote, durant l'été, M. Desponds reçoit un appel téléphonique émanant d'une importante entreprise régionale lui signalant qu'un client de celle-ci était très inquiet, car sa récente acquisition, une belle grande limousine, avait des champignons qui poussaient dans son coffre. Il crût d'abord à une plaisanterie, mais rapidement, l'interlocutrice confirma le fait et demanda s'il était possible qu'il voit la chose.

Il s'attendait à une moisissure suite à une infiltration d'eau, mais en tout cas pas à un champignon avec un chapeau et un pied. On avait pris soin de le mettre dans un bocal. Le temps du transport, la chaleur ambiante aidant, le chapeau avait commencé à fondre (déliquescence). Le genre *Coprinus* (*Coprin*) a un mode de propagation spécifique de ses spores. Lorsque ces derniers sont arrivés à maturité, en commençant par la marge du chapeau, les tissus se liquéfient en amalgamant les spores, ce liquide noirâtre s'égouttant sur le sol permettra la propagation de l'espèce avec la complicité ruisselante de la prochaine pluie.

Au premier coup d'œil, M. Desponds su qu'il s'agissait d'un coprin, mais lequel ? Un passage au microscope montra des spores sphériques ce qui le guida très vite vers une espèce asiatique qui apparaît chez nous avec la globalisation des échanges commerciaux. Il s'agissait de *Coprinus kimurae* Hongo & Aoki. Ce champignon croît sur natte de paille de riz, mais aussi sur tapis en fibre naturelle. Dans notre cas, le tapis de coffre est probablement composé de fibres naturelles et manufacturé en Asie. La chaleur et une infiltration d'eau, à l'occasion d'un lavage ou d'une bouteille renversée, a produit cette situation pour le moins étonnante mais sans conséquence.

L'année en chiffres :

92	contrôles
72.55	kilos contrôlés
55.45	kilos consommables
17.1	kilos détruits
81	espèces reconnues

Greffe municipal

Le greffe municipal est un service communal au même titre que le service des finances, des infrastructures et environnement ou bâtiments et urbanisme. Son activité est clairement distincte de celle du secrétariat municipal. Le chef de service du greffe municipal est également secrétaire municipal adjoint et remplace le secrétaire municipal lorsque celui-ci est absent. Les attributions et responsabilités du greffe municipal peuvent être résumées de la manière suivante :

- Accueil du public et renseignements généraux (centrale téléphonique)
- Agenda des manifestations
- Bureautique et achats machines (PC, imprimantes, photocopieuses, mobilier, fax, etc.)
- Cimetière, actes de concession
- Contrôle du domicile fiscal
- Correspondance du greffe municipal
- Etablissement des actes officiels (actes de mœurs)
- Etablissement des autorisations de loterie, tombolas, lotos
- Envoi des diplômes aux 18 ans et réception des 20 ans
- Gestion de la caisse du greffe municipal et du service de la population
- Gestion de la taxe régionale de séjour
- Gestion de l'utilisation des bus de la commune
- Gestion et actualisation du site Internet en collaboration avec le délégué à la communication
- Gestion et vente des cartes journalières des CFF
- Octroi des patentes temporaires de ventes d'alcool
- Organisation des manifestations officielles, fête du 1er août
- Organisation des manifestations sportives
- Organisation des votations, élections (Votelec)
- Préparation des anniversaires 90 ans, 100 ans, 50 et 60 ans de mariage
- Publications d'imprimés et documents généraux
- Repas à domicile
- Réservations des salles communales (Montoly, refuge, salle communale, salles de conférence)
- Réservations des locaux du complexe de Grand Champ (théâtre, foyer, etc.)
- Tenue du registre civique

RÉSERVATION DES LOCAUX COMMUNAUX

Cette tâche requiert beaucoup de disponibilité. En effet, les demandes de location sont très nombreuses, ceci certainement en raison de la qualité des locaux et des infrastructures mis à disposition.



Le refuge communal, comme bon nombre d'autres locaux, peut être loué par les habitants et les sociétés de Gland.

Voici, pour l'année 2013, le nombre de jours d'utilisation des principaux locaux communaux :

	2009	2010	2011	2012	2013
NOMBRE DE JOURS					
Bâtiment administratif – salle communale	178	150	161	155	213*
Complexe de Grand-Champ – restaurant scolaire	55	46	38	51	86**
Complexe de Grand-Champ – salle des expositions	109	106	97	76	104***
Complexe de Grand-Champ – théâtre	105	106	98	103	104***
Complexe de Grand-Champ – salle omnisports - samedi/dimanche	83	53	57	92	49***
Complexe de Montoly – salle polyvalente	186	238	253	193	257
Refuge (ouvert 9 mois)	137	122	129	139	123
Total	853	862	833	809	936

* La salle communale a été mise à disposition de la Fondation Belle-Saison pendant les travaux de réfection à l'EMS de juillet à mi-septembre

** Le restaurant scolaire a été mis à disposition d'étudiants durant les périodes de Noël et de Pâques ainsi que quelques week-ends pour du travail de révision

*** En travaux du 8 juillet au 25 août 2013

En dehors des horaires scolaires, les salles de gymnastique sont occupées par les sociétés sportives de 17h00 à 22h30, ceci y compris le samedi et le dimanche.

SITE INTERNET - WWW.GLAND.CH

Le contenu du site internet communal est développé et complété régulièrement. On remarque l'importance de ce vecteur de communication auprès des administrés, mais aussi auprès d'autres personnes ou d'entreprises recherchant des informations sur la ville.

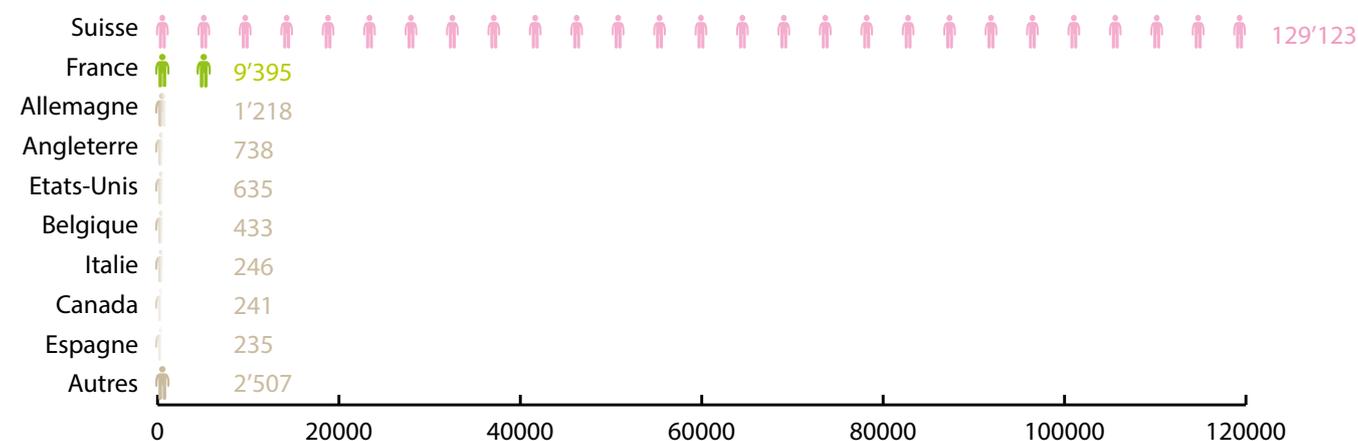
Statistiques

Nombre total de visites en 2013 : **144'771**

Nombre total de pages vues en 2013 : **393'743**

Temps moyen passé sur le site : **2 min 11 secondes**

PROVENANCE DES VISITEURS EN 2013



Projet de nouveau site

Le nouveau site de la ville sera lancé au mois de février 2014. Sa construction a nécessité de nombreuses heures de travail ainsi que l'engagement d'une personne sur une durée déterminée pour la rédaction web des documents.

CARTES JOURNALIÈRES CFF « COMMUNE »

La Ville de Gland met à disposition de ses habitants dix cartes journalières « Commune » valables sur l'ensemble des réseaux CFF et des cars postaux, des bateaux, la plupart des transports urbains et de nombreux chemins de fer privés.

Les cartes journalières peuvent être obtenues aux tarifs suivants :

Lundi – dimanche et jours fériés	Fr. 44.- / jour par carte
Forfait samedi – dimanche	Fr. 80.-
Forfait vendredi – samedi – dimanche	Fr. 120.-

Les ventes d'un montant total de Fr. 127'888.- ne permettent pas de couvrir totalement le coût d'acquisition des cartes qui s'élève à Fr. 129'000.- pour l'année 2013, ce qui représente une couverture des frais de 99,1%.

MOIS	NOMBRE DE JOURS	VENDUS	INVENDUS	% DES VENDUS
janvier	10 x 31 = 310	180	130	58,1
février	10 x 28 = 280	200	80	71,4
mars	10 x 31 = 310	226	84	72,9
avril	10 x 30 = 300	242	58	80,7
mai	10 x 31 = 310	242	68	78,1
juin	10 x 30 = 300	236	64	78,7
juillet	10 x 31 = 310	288	22	92,9
août	10 x 31 = 310	287	23	92,6
septembre	10 x 30 = 300	261	39	87,0
octobre	10 x 31 = 310	237	73	76,5
novembre	10 x 30 = 300	256	44	85,3
décembre	10 X 31 = 310	253	57	81,6
TOTAL	3'650	2908	742	79,7

REPAS À DOMICILE

Cette année, 4'541 repas (3'690 en 2012) ont été livrés à tour de rôle par nos livreuses.

Ci-dessous, la liste des bénévoles :

- Mmes · Marinette Moor
 · Huguette Genier
 · Pierrette Musy
 · Jacqueline Reymond
 · Marinette Morellon

Au 31 décembre, 26 personnes étaient au bénéfice de ces prestations.

Appréciée de tous les bénéficiaires pour la qualité des mets proposés par la clinique La Lignière et l'efficacité du réseau de distribution, cette prestation contribue au maintien des personnes âgées ou convalescentes dans leur domicile respectif.

FÊTE DES VOISINS - ÉDITION 2013

La fête des voisins s'est déroulée le 31 mai 2013.

Cette fête a été annoncée par l'intermédiaire d'un tout ménage, d'informations sur le site Internet de la commune et des affiches apposées dans toute la ville. 300 affiches A3+ ont été distribuées aux personnes organisant cette fête dans leur quartier, leur immeuble.

A cette occasion, la ville a mis gracieusement à disposition de la population:

52 tables de 3 mètres (pour 12 personnes) et 43 tables de 4 mètres (pour 16 personnes); 1000 cartes d'invitation, 100 t-shirts et 500 ballons.

Sécurité publique

Service de la population

Transports publics

GENDARMERIE

PERSONNEL

L'effectif du poste de Gland au 31 décembre 2013 est le suivant :

Adj Marendaz	chef de poste
Sgtm Vincent	remplaçant chef
Sgt Scheidegger	collaborateur
Sgt Perrin,	collaborateur
Sgt Valenta,	collaborateur
Sgt Rossé,	collaborateur
Appe Favez,	collaborateur
Gdme Thévoz,	collaboratrice
Gdm Piemontesi	collaborateur
Gdm Badel,	collaborateur
Gdm Stulz,	collaborateur
Gdm Stockbürger	collaborateur

ACTIVITÉS

La gendarmerie assure l'ordre et la tranquillité publics sur le territoire communal et une présence à la réception du lundi au vendredi de 0730 à 1200 puis de 1300 à 1700, sauf le jeudi jusqu'à 18 h.

Elle effectue des contrôles de circulation et participe à des missions de reconnaissance et de surveillance. Elle enregistre les plaintes et recueille les éléments nécessaires pour l'ouverture d'une enquête. Par la suite, elle prend en charge cette dernière, sur réquisition d'un magistrat, auditionne les personnes impliquées, effectue des visites domiciliaires puis établit les rapports finaux. Lors des patrouilles, elle contrôle l'état physique des conducteurs et dénonce ceux qui sont sous l'influence de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments. Elle dénonce également toutes les infractions aux règles de la circulation. Elle mène également des actions de police de proximité et de prévention.

L'effectif ne permettant pas d'avoir une patrouille 24/24, le personnel du CIR Bursins assure les interventions le reste du temps.

EVÈNEMENTS MARQUANTS

- 11 personnes identifiées par ADN pour des vols par effraction commis à Gland
- 8 auteurs identifiés pour les tags commis sur la commune
- 2 auteurs identifiés pour les dommages, mises en danger et incendie commis à la Gare CFF
- 12.07.2013, un petit avion de tourisme atterrit en urgence dans un champ près des Avouillons
- 08.09.2013, homicide sur une dame dans un appartement à la rue de l'Abbaye

Vols

- A l'astuce: 9 · Simples: 66
- A la tire: 17 · A l'arraché: 3
- A l'étalage: 6

Vols / véhicules

- Dans véhicules: 107
- De 2 roues: 62
- De voiture: 0

Vols domiciles / commerces

- Par effraction: 178
- Intro. clandestine: 23

**Patrimoine**

- Dommages à la propriété: 108
- Incendies: 113

Autres

- Violences graves: 3 · Menaces / injure: 4
- Voies de fait / lésions corp.: 19 · Violences domestiques: 10
- Brigandages: 0 · Suicides: 1

Accidents:

- Dégâts matériel: 60 · Blessés: 5
- Avec fuite: 28

RELATIONS

Contacts avec Mme Golaz, puis M. Rohrer, municipal(e) en fonction des événements.

Participations aux séances diverses impliquant la commune et la gendarmerie (littering, RailFair, sécurité CFF, EVAM, réseau jeunesse).

Contacts réguliers entre le chef de poste et Mme Bollmann, responsable région Ouest EVAM.

Très bonne collaboration entre le chef de poste, ou son remplaçant, et M. Sumi, chef du service de la population et les assistants de sécurité publique (ASP).

NOUVELLE FONCTION DE RÉPONDANTS DE PROXIMITÉ (LE COLLABORATEUR):

Identifie, en collaboration avec les chefs de groupement, les interventions récurrentes sur leur territoire et entame le processus de résolution de problèmes pour éradiquer ou diminuer l'intensité du trouble;

Agit en étroite collaboration, notamment avec les gérants de sécurité, dans le domaine de la prévention;

Développe et assume la fonction de répondant auprès des partenaires de proximité (ex: EVAM);

Crée les conditions favorables, notamment par des liens de confiance avec la population, afin de favoriser le recueil de renseignements, ceci plus particulièrement dans le cadre de l'activité de la DRPC (extrémisme, milieux squatters, etc.);

Seconde le chef de groupement et/ou des postes de Gendarmerie dans leurs relations avec les autorités communales, notamment en ce qui concerne les informations à leur communiquer à la suite d'un événement particulier survenu sur leur commune.

CONTRÔLES DE VITESSE

Avenue du Mont-Blanc (limitation à 50 km/h)

Nombre de contrôles	Durée totale des contrôles	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	%
7	12heures 35	5'836	218	3.75

Rte de L'Etraz (limitation à 50 km/h)

Nombre de contrôles	Durée totale des contrôles	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	%
1	3heures	603	96	15.9

Rue du Midi (limitation à 50 km/h)

Nombre de contrôles	Durée totale des contrôles	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	%
1	1,5 heures	318	0	0

POLICE POPULATION

Actuellement le canton compte 120 communes membres (13'755 membres).

Ce concept est en place à Gland depuis 1994. Il compte 210 partenaires, dont 25 correspondants qui fonctionnent comme responsables de quartier. Le concept a été réactualisé en 2013.

L'adjudant Etienne Genton, de la gendarmerie vaudoise au CIR de Bursins, est le gérant de la sécurité pour l'arrondissement de la Côte.

Il établit régulièrement un relevé mensuel des délits dans notre ville accompagné de conseils qu'il fait parvenir par e-mail, par courrier ou par l'intermédiaire des correspondants directement aux membres du concept.

Le concept a évolué pour s'adapter aux technologies modernes que sont les messageries électroniques et Internet, mais les fondamentaux du concept restent les mêmes, soit la solidarité, le partenariat, la responsabilité et le civisme. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, un partenariat entre nous tous, qui doit englober d'autres aspects de la délinquance et ne plus se limiter aux seuls cambriolages.



SERVICE DE LA POPULATION - SPOP

Le service de la population, plus communément nommé SPOP, englobe:

- le contrôle des habitants (CH)
- les activités liées à la police du commerce ou administrative et à la commission de police, à la gestion des places de parc, à la signalisation, à l'affichage et aux patrouilleurs scolaires.

ACTIVITÉS

4 assistants de sécurité publique, communément appelés ASP, assurent le service externe, Mme Patricia Grégoire a suivi avec succès la formation d'assistante de sécurité publique dispensée sur le site de Savatan.

Les activités des ASP sont très variées. Ils procèdent aux notifications, assurent le contrôle du stationnement ou le respect de la signalisation routière, l'affichage aux piliers publics, la prise en charge et la gestion des vélos trouvés, le contrôle des haies, les vérifications et recherches d'adresses sollicitées par le bureau du contrôle des habitants ou des autres bureaux communaux.

Les assistants de sécurité publique posent la signalisation, organisent le stationnement lors des services funèbres, régulent la circulation lors d'une occupation temporaire du domaine public (déménagement - chantier - accident), remplacent si nécessaire les patrouilleurs scolaires, assurent une présence proche des établissements scolaires ou encore dans les parcs et jardins.

Une présence régulière en rue permet également à ces collaborateurs de signaler des faits particuliers à la gendarmerie. Ils sont parfois également appelés à aider la police cantonale lors d'accidents ou d'engagements particuliers afin de sécuriser un endroit ou dévier la circulation.

Au niveau administratif, le service de la population établit divers rapports à l'intention de la municipalité, des services communaux ou cantonaux. Ces écrits concernent en particulier les commerces au bénéfice de licences, le changement de tenancier des établissements publics, les demandes de prolongations d'ouverture, les autorisations pour les appareils automatiques ou la vente sur la voie publique, ainsi que pour les procédés de réclame ou les publicités temporaires.

Le territoire communal est divisé en secteurs, ce qui permet aux ASP de disposer d'une meilleure connaissance des habitants. Les ASP sont également présents lors des expulsions de locaux loués ordonnées par la Justice de Paix. Les effets des locataires peuvent être stockés au garde-meubles communal.

MANIFESTATIONS DIVERSES

De nombreuses manifestations publiques ont jalonné cette année 2013. Elles ont nécessité des mesures particulières de circulation ou un encadrement adéquat, allant de la pose de signaux ou barrières à la mise en place d'un concept de circulation avec une prise en charge des usagers dès la sortie de l'autoroute.

D'autres manifestations telles que la Fête du Chêne, la Fête de la musique, l'Open Air, l'inauguration de la réfection de la Gare CFF et du bâtiment commercial attenant ont également nécessité des mesures particulières.

La mise en place du portail cantonal «POCAMA», permettant l'annonce des manifestations au niveau cantonal, permet à l'organisateur d'annoncer sa manifestation en remplissant un formulaire en ligne. Ce formulaire est diffusé aux diverses instances cantonales concernées et à la commune concernée. La commune reste l'autorité qui décide en finalité d'accorder ou non la manifestation.

PATROUILLEURS SCOLAIRES

L'effectif des patrouilleurs scolaires se compose au 31.12.2013 de 24 personnes, dont 21 femmes et 3 hommes. Ils assurent la sécurité à 9 endroits spécifiques de la commune.

Une personne a été maintenue sur la place de la Gare malgré la suppression du passage pour piétons. Cette patrouilleuse assure ainsi une aide à la traversée pour les enfants des classes primaires ou d'autres écoliers peu sûrs dans cette zone de rencontre.

Les nouveaux patrouilleurs suivent une formation pratique et théorique dispensée par les gendarmes de la brigade de la prévention routière. Un cours du type formation continue a été donné par les gendarmes susnommés pour les patrouilleurs déjà actifs sur Gland.

Le Pédibus a mis en service 2 lignes au début septembre, à la suite d'une campagne de recrutement menée conjointement avec les écoles primaires. La première ligne permet un accompagnement des écoliers du quartier de Riant-Coteau jusqu'au collège de Mauverney. La seconde relie la rue de la Gare au collège des Perrerets. En fin d'année, seule la seconde ligne persistait.

SIGNALISATION, STATIONNEMENT

L'entretien des marquages et de la signalisation routière sur le domaine public est réalisé en étroite collaboration avec le service infrastructures et environnement et la voirie.

Les travaux le long de la route de Luins, entre le giratoire de la Grand'Rue et le giratoire des Courbes, conduits par le service infrastructures et environnement ont permis la création d'une bande cyclable et le balisage d'un passage pour piétons et d'arrêts de bus au droit du quartier Eikenott. La signalisation usuelle a été mise en place à la fin de l'été. Les importants travaux routiers dans ce secteur de la commune ont nécessité la mise en place de restrictions de la circulation, voir des déviations.

La vente d'autorisations journalières, hebdomadaires ou mensuelles, communément appelées « macarons » est de plus en plus connue et appréciée par les utilisateurs réguliers ou occasionnels. Les entreprises venant travailler à Gland ou rencontrées sur les chantiers sont informées de cette prestation pour faciliter le parage de leurs véhicules.

En 2013, 532 autorisations mensuelles (macarons) ont été établies. Ce nombre est en augmentation de près de 100 unités par rapport à 2012. Cette augmentation démontre un besoin et une connaissance grandissante de ce mode de parage. Le bureau a délivré également 257 autorisations hebdomadaires ou journalières, ce qui représente une diminution de quelques unités par rapport à 2012. Les macarons sont émis par zone et ne dépassent pas le 50% du total des places balisées en zone bleue. Aucune zone n'affiche complet.

ETABLISSEMENTS PUBLICS, COMMERCE

Les établissements publics de la localité présentent de nombreuses spécificités allant du tea-room, café-restaurant, café-bar, salon de jeux, ou night-club, soit 37 licences d'établissements publics. La gestion et le contrôle de ces licences délivrées par la Police cantonale du commerce sont en partie de compétence communale.

Il est recensé à fin décembre 2013, 22 cafés-restaurants, 1 salon de jeux, 2 établissements de nuit, 3 buvettes (tir, football et pour la patinoire saisonnière), 1 restaurant d'entreprise, 1 centre de fitness et 7 tea-rooms ou bars à café, soit des établissements soumis à l'obtention d'une licence d'exploiter et d'exercer. Il y a également 2 licences de traiteurs et 14 commerces au bénéfice d'une autorisation cantonale pour la vente de boissons alcooliques à l'emporter. En 2013, nous avons enregistré sur l'ensemble des commerces soumis à une autorisation de la police du commerce, 3 ouvertures, 3 fermetures pour cessations d'activité, 4 changements de tenancier et 1 changement de catégorie. Nous comptons également 5 établissements du type « take away ». Ces commerces ne sont pas soumis à une autorisation de la police du commerce, mais les locaux sont vérifiés par le laboratoire cantonal et leur activité est contrôlée afin qu'elle reste dans le cadre légal de ce type d'activité de vente à l'emporter et de consommation sur place, devant comprendre moins de 10 places assises.

Les tenanciers des établissements soumis à licence peuvent obtenir de la municipalité des prolongations des heures d'ouverture. Ils doivent, dès lors, indiquer ces prolongations dans des carnets spécifiques que le SPOP contrôle afin que la bourse communale puisse facturer ces redevances. La gendarmerie est informée de ce mode de faire et peut contrôler, si nécessaire, ces carnets lors de leurs patrouilles nocturnes.

Le salon de massage érotique, ouvert en 2012, est soumis à la loi sur la prostitution. Il appartient à la police de sûreté, avec l'appui de la gendarmerie et de la police cantonale du commerce, de contrôler ce type d'établissement afin de s'assurer que les personnes qui pratiquent cette activité bénéficient des autorisations nécessaires. A ce jour, cet établissement n'a pas engendré de désagréments récurrents.

AMENDES D'ORDRE

Sur l'ensemble de l'année 2013, 2592 (1624 en 2012) contraventions de circulation ont été sanctionnées par une amende d'ordre. Le contrôle régulier des places balisées ceci tous les jours ouvrables a généré l'augmentation du nombre total des amendes d'ordre.

Ces contraventions sont composées principalement des infractions suivantes :

1721 infractions commises dans les zones de stationnement, dont principalement pour défaut de disque ou dépassement du temps prescrit

753 infractions suite à un stationnement hors des cases balisées ou une infraction relative au non-respect d'un signal de prescription

Pour 2013, la commission de police a établi 540 (426 en 2012) ordonnances pénales appelées anciennement sentences municipales. Elles sont réparties principalement comme suit :

242	A la suite de dénonciations de privés, régies ou gérances pour usage abusif d'un fonds mis à ban
168	Pour un usage abusif d'un fonds privé communal mis à ban (parking scolaire ou d'un bâtiment communal)
89	Pour une infraction liée à la gestion des déchets
23	A la suite d'infractions au règlement de police, portant en particulier sur des nuisances sonores, batteries – scandales, ou chiens errants

La gestion administrative des contraventions est assurée par le SPOP qui s'occupe du secrétariat de la commission de police et, par conséquent, établit de très nombreux courriers notamment lorsqu'il s'agit de dénonciations pour stationnement abusif dénoncé par une régie ou une société de surveillance mandatée par un propriétaire.

La gestion des amendes d'ordre est assurée par la bourse communale qui est équipée d'un logiciel informatique spécifique.

COMMISSION DE POLICE

La commission de police a également instruit les premières dénonciations établies par le personnel assermenté de la voirie et de la déchèterie suite à l'introduction de la taxe déchets.

La commission de police répond aux demandes de compléments d'informations ou aux oppositions. Les décisions sont communiquées par pli « recommandé ». Elle a également transmis 7 dossiers au Ministère public afin qu'une instruction soit ouverte par le Tribunal de police. 3 dossiers ont été transmis à l'Office d'exécution des peines afin de convertir des amendes en jours de peine privative de liberté.

NOTIFICATION POUR L'OFFICE DES POURSUITES

1'503 (1'834 en 2012) commandements de payer ou comminations de faillite remis par l'Office des poursuites du District de Nyon ont été notifiés par les agents du SPOP. Ce nombre est en diminution car la poste, chargée de tenter une première notification, a modifié sa manière de fonctionner et effectue depuis octobre 2013 plusieurs tentatives avant de retourner le commandement de payer, non notifié, à l'office des poursuites qui l'adresse ensuite au SPOP pour notification.

Suite à l'entrée en vigueur de cette nouvelle manière de faire, il est de plus en plus nécessaire de se rendre à plusieurs reprises chez le débiteur pour lui remettre le document de l'office des poursuites. Des visites à son domicile tôt le matin ou en début de soirée, ou encore le samedi, sont devenues la règle.

Parfois les notifications ne sont pas possibles, le débiteur ayant quitté la commune ou s'est soustrait à toutes les tentatives de notification, ou encore est momentanément « introuvable ». Dès lors, les agents du SPOP retournent à l'Office des poursuites les documents à notifier avec un rapport circonstancié, ce qui permet à l'office cantonal de diriger sa requête auprès d'une autre commune ou de délivrer, via la Préfecture, un mandat d'amener et ainsi requérir la gendarmerie pour appréhender et conduire un débiteur à l'Office des poursuites du district.

RAILFAIR - GARE DE GLAND

Le concept de parrains et de marraines en gare, initié par les CFF et soutenue par la municipalité de Gland depuis 2011, se poursuit à satisfaction des participants et des partenaires qui sont, outre les CFF, les communes de Nyon et Gland et des TPN.

A fin 2013, huit personnes formées par les CFF, sont présentes, par groupe de 2, sur le territoire des CFF en fin de journée selon des tranches horaires convenues entre les partenaires. Les CFF ont étendu ce concept à l'ensemble de la Gare de Nyon, ce qui permet également une présence sur les quais de la gare du Nyon / St-Cergue et près des arrêts de bus des TPN. Les parrains et marraines prennent leur service sur l'une ou l'autre des gares puis se déplacent en train sur la gare voisine, augmentant ainsi leur présence sur les quais de Nyon et de Gland et des TPN et donc également sur les arrêts de bus de la Gare de Nyon et des quais du Nyon /St-Cergue.

La présence des parrains pacifie l'endroit et permet de diminuer le sentiment de crainte que certains usagers peuvent avoir. Cette présence, couplée par les patrouilles de la TPO (police des transports) a été particulièrement bénéfique à Nyon où certaines personnes occupaient indûment le hall et la salle d'attente du bâtiment principal.

POINT ①/ TOURISME

Le présentoir de Nyon Région Tourisme (NRT) est installé dans le hall de la maison de commune. Il permet aux habitants comme aux personnes de passage de trouver des informations touristiques. Le présentoir est régulièrement approvisionné par le personnel du bureau touristique de Nyon. Le personnel communal est également à même de renseigner ou de diriger les demandeurs sur certains sites en cas de demandes particulières. Certains pèlerins qui empruntent le parcours de Saint-Jacques de Compostelle viennent y chercher des informations ou le tampon communal pour valider leur « crédence » ou journal de marche.

Un support regroupant quelques informations sur la commune de Gland en France a été installé sur ledit présentoir. Gland se trouve dans le département de l'Aisne, près de la ville de Château-Thierry. Le maire de Gland, M. Gérard Pelamatti, et M. Michel Carlier, un de ses adjoints, sont venus rendre une visite de courtoisie aux autorités glandoises. Un article dans le journal Gland-Cité d'octobre illustre cette rencontre. Ce rapprochement est le fruit d'une visite de 2 couples de Gland qui se sont rendus dans cette localité homonyme d'environ 500 habitants dénommés: Glanoises et Glanois.

CONTRÔLE DES HABITANTS

Ce bureau communal a notamment pour mission de gérer le registre des habitants, d'inscrire les arrivées, les départs, les changements d'adresse dans la commune ou d'état civil des personnes résidants à Gland.

Les personnes ont l'obligation d'annoncer systématiquement tous les changements de ce type au bureau communal. Malheureusement, de nombreuses personnes oublient et ne viennent pas spontanément. Dès lors, sur la base des avis de mutation des autres communes ainsi que des avis des régies ou propriétaires, le contrôle des habitants a mis en place un système de contrôles journaliers qui permet de convoquer les gens afin qu'ils se présentent au bureau du C.H. et ainsi puissent répondre aux obligations légales. Il est parfois nécessaire de relancer des personnes qui oublient ce rappel et dans des cas ultimes, le collaborateur du C.H. demande l'aide des assistants de sécurité publique (ASP) de la commune pour intimier l'ordre à ces gens de se présenter au bureau communal. Cette présence au bureau communal est nécessaire car les informations contenues dans les avis des régies ou les avis de mutations des communes ne contiennent pas toutes les informations nécessaires à la tenue du registre communal des habitants. Sur l'ensemble de l'année ces rappels et autres courriers de suivis représentent plus de 1'000 envois.

Il a enregistré l'arrivée de 1'599 personnes y compris les naissances et le départ de 1'111 personnes y compris les décès. La population a augmenté de 444 personnes.

L'ensemble des saisies, modifications, mises à jour et autres interventions sur le logiciel propre du C.H. de Gland ont généré 18'346 opérations informatiques, communément appelées «mutations».

Il s'occupe également des demandes de prolongement d'une autorisation de séjour, du dépôt d'une demande de carte d'identité suisse, de l'établissement d'une attestation de domicile, des demandes de naturalisation, etc.

L'accueil des personnes venant au guichet pour des démarches administratives ou tout simplement pour un renseignement est très important car ce premier contact doit demeurer une des cartes de visite de notre ville. Il est à noter que les demandes deviennent de plus en plus complexes et que les personnes attendent beaucoup des collaborateurs du contrôle des habitants. En effet, ceux-ci s'efforcent de répondre de manière optimale même lorsqu'il s'agit de demandes qui ne concernent plus forcément ledit service.

HARMONISATION DES REGISTRES

Le contrôle des habitants a continué d'œuvrer durant l'année 2013 dans le cadre de l'harmonisation des registres. Toute personne inscrite auprès d'un registre des habitants (RdH) s'est vu attribuer un identificateur fédéral de bâtiment (EGID) et un identificateur fédéral de logement (EWID), correspondant respectivement au bâtiment et au logement où elle réside. L'EGID et l'EWID sont attribués par le Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL).

Ils permettent d'identifier clairement chaque bâtiment et chaque logement en Suisse. Ce travail doit continuellement se poursuivre à chaque nouvelle inscription ou changement d'adresse.

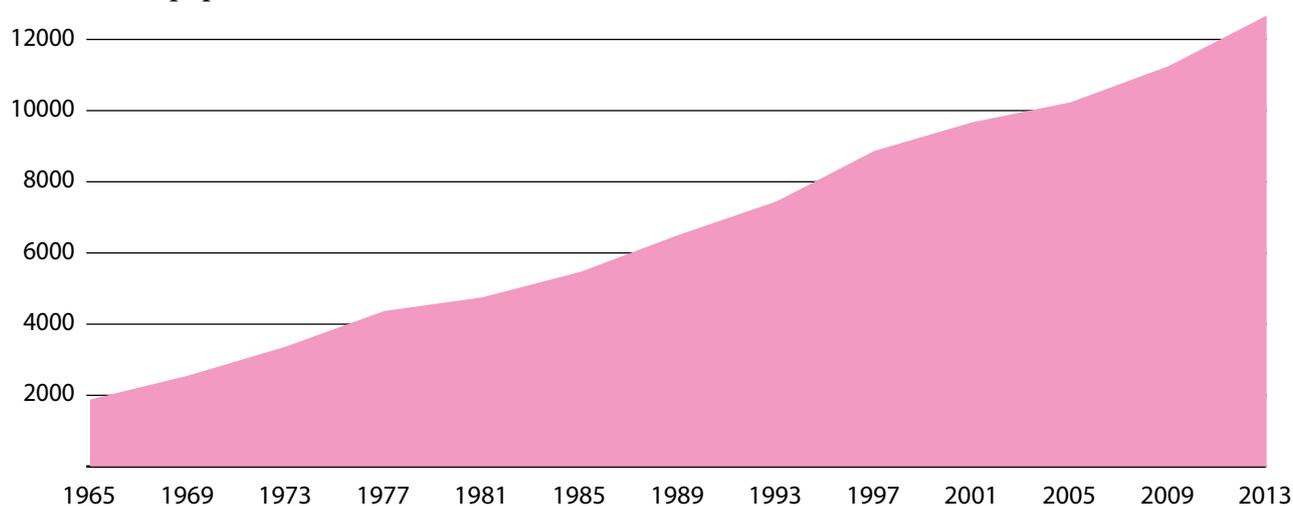
Grâce à ces identificateurs, il est possible de déterminer pour chaque personne, sur la base des registres, le ménage auquel elle appartient. Toutes les personnes qui ont la même combinaison EGID-EWID partagent le même logement et forment donc un ménage.

LA POPULATION AU 31 DÉCEMBRE 2013

La population au 31.12.2013 est de 12'311 habitants répartie comme suit :

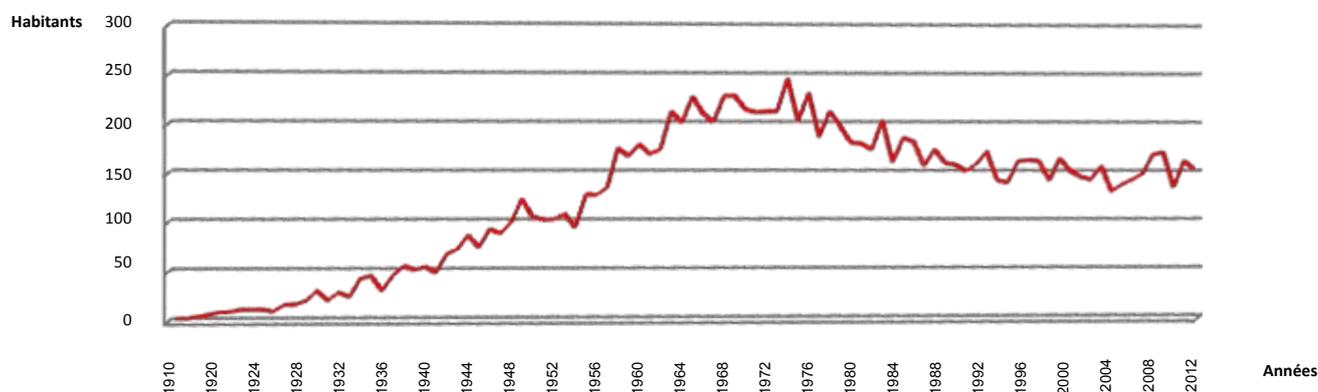
	Hommes 16 ans et +	Femmes 16 ans et +	Garçons moins de 16 ans	Filles moins de 16 ans	Total hommes	Total femmes	Total par catégorie
Bourgeois	260	314	63	65	323	379	702
Vaudois	942	1079	224	257	1166	1336	2502
Confédérés	1824	2085	488	468	2312	2553	4865
Permis B	509	512	127	117	636	629	1265
Permis C	1172	1020	284	255	1456	1275	2731
Permis L	19	20	1	3	20	23	43
Fonct. internat.	50	47	14	16	64	63	127
Permis CI	2	4			2	4	6
Permis F		1	1		1	1	2
Permis G	2	2			2	2	4
Permis N	2	1			2	1	3
En attente d'auto.	11	25	14	11	25	36	61
	4793	5110	1216	1192	6009	6302	12311

Evolution de la population des années 1965 à 2013



Le taux de croissance de la population glandoise est resté très stable depuis l'inauguration de l'autoroute en 1964. Il s'est légèrement accéléré ces dernières années.

Pyramide des Ages 2013



Comme partout en Suisse, suite au baby-boom des années cinquante, la pyramide s'est stabilisée au milieu des années huitante. La population glandoise n'est pas vieillissante même si un habitant sur cinq a plus de 55 ans.

Quelques chiffres

Naissances: 177 naissances, soit 87 filles et 90 garçons.

Décès: 36 décès, soit 20 femmes et 16 hommes.

Frontaliers: 998 permis frontaliers ont été traités au cours de l'année.

Pièces d'identité: 500 cartes d'identité ont été demandées tout au long de l'année 2013.

Recensement des chiens: au terme de l'année, 483 chiens sont inscrits dans notre commune.

Registre civique

Au 31 décembre 2013, le rôle se présente comme suit:

Votations & élections cantonales et fédérale	6102
Votations & élections communales	7715

NATURALISATIONS

Conformément aux dispositions en la matière, l'exécutif a délégué la compétence d'auditionner les candidats à la naturalisation ordinaire à une commission municipale de naturalisation. Sa composition est la suivante:

Président(e)	Mme Florence Golaz, municipale remplacée par M. Michael Rohrer, municipal
Membres	M. Gérald Cretegny, syndic Mme Marion Wahlen Mme Stella Motta Larrivé Mme Célia Maeder M. Cyril Gallay M. Jean-Daniel Grandjean

Cette commission s'est réunie à 9 reprises. A l'issue de ses séances, elle établit des propositions de décisions d'octroi de bourgeoisie à l'intention de la municipalité pour validation.

Les décisions d'octroi ainsi accordées sont déposées au service cantonal en charge des naturalisations pour l'obtention du droit de cité vaudois. Ce n'est qu'après avoir obtenu une autorisation au niveau fédéral et avoir participé à la cérémonie de prestation de serment devant le conseil d'Etat, que les demandeurs obtiennent la nationalité suisse et l'origine de Gland.

La commission de naturalisation émet un préavis négatif lorsque le requérant présente des lacunes importantes dans le cadre de la maîtrise de la langue française ou que sa motivation ne soit pas motivée par un intérêt supérieur à celle

que nécessite une demande de permis C (par exemple, motivation de confort administratif). Si l'intégration ou les connaissances de base en histoire, géographie, civisme et culture suisses semblent insuffisantes, la requête peut être suspendue pour une période d'une année maximum pendant laquelle le candidat peut demander à être à nouveau entendu. En général, la municipalité décide de l'octroi ou non de la bourgeoisie lors de la séance qui suit celle de la commission.

Les candidats à la naturalisation facilitée bénéficient pour l'octroi de la bourgeoisie d'une décision administrative rendue par la municipalité. Ils ne sont pas entendus par la commission de naturalisation.

Le contrôle des habitants établit les rapports destinés à la commission et à la municipalité ainsi que tous les courriers y relatifs.

Durant l'année 2013, la municipalité a accordé la bourgeoisie aux personnes suivantes :

Naturalisations ordinaires :

Nom	Prénom	Date de naissance	Origine
Ferdyan	Marie France	06.03.1946	France
Chakoua Ghudeu	Guy	10.01.1987	Cameroun
Magalhães de Oliveira	Diana	10.08.1985	Portugal
Cepeda Ribeiro	Álvaro	27.04.1974	Portugal
Da Silva Cruz Ribeiro	Ana	03.08.1973	Portugal
Cruz Ribeiro	Rafaela	26.04.2002	Portugal
De Macedo Ferreira	Vitor	27.08.1956	Portugal
Pinto dos Santos Ferreira	Aida	11.06.1965	Portugal
Roig	Stéphane	11.07.1973	France
Faure	Céline	18.01.1972	France
Roig	Maxime	07.08.1999	France
Roig	Romain	15.07.2002	France
Bouzenad	Kamel	22.03.1963	Canada
Mulberger	Martin	23.08.1978	Allemagne
Xhema	Driton	15.03.1975	Kosovo
Veselaj Xhema	Nergjvane	05.07.1980	Kosovo
Xhema	Hanife	13.08.2003	Kosovo
Xhema	Ylljon	29.11.2008	Kosovo
Gendron	Nathalie	30.10.1969	France
Mosca	Giovanni	18.05.1960	Italie
Mosca	Chiara	09.09.2000	Italie
Peguet	Roland	30.08.1948	France
Peguet	Catherine	22.06.1948	Royaume-Uni
Fox	Helen	21.04.1953	Royaume-Uni
Lazreq	Redouane	28.10.1969	Maroc
Lopes Ferreira	Bruno	15.04.1986	Portugal
Sylvén	Nils	16.06.1950	Suède
Bobe-Sylvén	Bettina	17.11.1963	Allemagne
Sylvén	Moa	24.05.1999	Suède
Sylvén	Nina	17.11.2003	Suède
De Oliveira dos Martires	Edilis	02.06.1985	Brésil

Pedrosa Brites	Rui	21.08.1961	Portugal
De Jesus de Oliveira Brites	Maria	14.08.1964	Portugal
Tanon	Marie	25.10.1970	Côte d'Ivoire
Van Hoomissen	Filip	03.05.1973	Belgique
Van Looy	Ann	13.10.1970	Belgique
Van Hoomissen	Sophie	16.01.2001	Belgique
Van Hoomissen	Sarah	21.07.2002	Belgique
Van Hoomissen	Ellen	08.09.2004	Belgique
Frery	Jérôme	20.04.1979	France
Frery	Blanche	16.06.2009	France
Frery	Léon	11.03.2011	France
Frery	Léonie	11.03.2011	France
Cousin	Pierre	19.02.1936	France
Boutigny	Agnès	20.05.1949	France
Ursino	Francesco	28.10.1963	Italie
Ursino	Jennifer	25.08.1997	Italie
Cimone	Barbara	18.09.1975	Pologne
Duroy	Fabrice	24.03.1972	France
Duroy	Madalina-Ioana	21.06.1978	Roumanie
Duroy	Clara	03.06.2008	France

Naturalisations facilitées :

Nom	Prénom	Date de naissance	Origine
Gomes dos Santos	Cindie	10.08.1994	Portugal
Petretti	Alyssa	28.05.1991	Italie
Petretti	Rosetta	07.02.1967	Italie
Balmas	Astrid	24.04.1951	Italie
Balmas	Nathalie	15.04.1973	Italie
Tomaz Candeias	Neuza	19.09.1988	Portugal
Camara	Boubacar	15.01.1997	Guinée
Camara	Mariama	19.11.1994	Guinée
Lopes Correia	Fabiene	12.12.1989	Portugal
Aguiar Nunes	Michaël	19.04.1995	Portugal
Damiano	Fabio	16.01.1997	Italie
Frattolillo	David	21.01.1987	Italie
Reynolds	Benjamin	10.05.1957	Etats-Unis
Bouzenad	Mohamed	19.12.1988	Canada
Da Cunha Vale	Joana	14.11.1990	Portugal
Oliveira Cardoso	Claudia	16.04.1997	Portugal
Kent	Denzil	24.02.1998	Royaume-Uni
Lieber	Lorena	05.01.1991	Pays-Bas
Stoliartchouk	Mikhail	11.02.1999	Bélarus

Le contrôle des habitants a également été en charge durant l'année 2013 des naturalisations facilitées 27 LN, conjoints de ressortissants suisses, 62 dossiers ont été traités.

REGISTRE DES ENTREPRISES

Le bureau du contrôle des habitants effectue l'enregistrement, le retrait et la mise à jour des données du registre des entreprises, des bureaux ou raisons sociales inscrits sur le territoire de notre commune. Au 31.12.2013, ce registre compte 903 entités et 5'392 emplois annoncés.

Suite à l'entrée en vigueur de la taxe sur les déchets, ce registre est tenu à jour mensuellement afin de pouvoir annoncer toute nouvelle entreprise auprès du Service des finances.

Il est possible de consulter ce registre sur le site communal ainsi que sur le site du Conseil régional <http://www.region-nyon.ch/services/registre-des-entreprises/>, ce qui permet aux entreprises et autres commerces d'avoir une visibilité supplémentaire.

Nombre de commerces, d'entreprises et d'emplois à Gland :

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Population	10'985	11'165	11'397	11'586	11'751	11'852	11'867	12'311
Entreprises	593	846	856	762	787	777	882	903
Emplois	4'349	4'777	5'111	4'521	4'547	4'555	5'873	5392

TRANSPORTS PUBLICS

TRANSPORT URBAIN DE GLAND / TUG

Le trajet du bus sous la forme actuelle, entrée en vigueur avec le changement d'horaire en décembre 2012, rentre progressivement dans les habitudes des utilisateurs. Il permet de relier 2 x par heure et dans chaque sens les quartiers du haut et du bas de la ville tout en assurant une desserte de la Gare CFF Sud, à l'arrêt aménagé au chemin de la Chavanne. Les nouveaux habitants de l'Eco-quartier Eikenott reçoivent de l'entreprise qui gère les logements de ce quartier un horaire du TUG et des bus des lignes régionales.

Le 10 décembre dernier a été l'occasion pour la municipalité d'inaugurer le nouveau bus hybride qui sillonne aujourd'hui les rues de notre ville. Ce véhicule, diesel - électrique, augmente l'efficacité énergétique et le confort des voyageurs, tout en permettant un démarrage quasiment silencieux puisqu'au dessous de 20 km/h, le moteur diesel n'est pas enclenché, le bus roulant en mode batterie.

La consommation de carburant est réduite de plus de 35% selon les calculs du constructeur et l'émission des particules et d'oxyde d'azote sont diminuées d'environ 50%. Son sol surbaissé, sa rampe pour fauteuil roulant et ses trois portes permettent une meilleure accessibilité et une dépose plus rapide. La population a eu l'occasion de voyager gratuitement avec ce nouveau bus le 16 décembre.



RECETTES – VERSEMENTS – STATISTIQUE DE VENTE

Les recettes ont atteint le montant de 174'011 fr. Cette somme représente la part du TUG dans les ventes de toutes les compagnies de transport intégrées à Mobilis.

	Charges 2011	Recettes 2011	Charges 2012	Recettes 2012	Charges 2013	Recettes 2013
Total	572'496.00	112'164.00	641'596.00	179'641.00	806'101.00	174'011.00

LES VOYAGEURS

Le nombre de passagers transportés est de 113'795 voyageurs. Il s'agit du résultat des comptages effectués dans les bus du TUG. Les élèves transportés pour le compte des établissements primaires de Gland sont maintenant inclus dans ces comptages. Par rapport à 2012, le nombre de voyageurs transportés est donc en légère baisse.

Comptes d'exploitation 2013 du TUG:

MOIS	CHARGES	RECETTES	SOLDE VERSÉ À CARPOSTAL
Janvier	Fr. 67'883.00	Fr. 3'064.30	Fr. 64'818.70
Février	Fr. 67'883.00	Fr. 2'309.10	Fr. 65'573.90
Mars	Fr. 67'883.00	Fr. 2'012.80	Fr. 65'870.20
Avril	Fr. 67'883.00	Fr. 3'878.10	Fr. 64'004.90
Mai	Fr. 67'883.00	Fr. 2'051.80	Fr. 65'831.20
Juin	Fr. 67'883.00	Fr. 2'449.50	Fr. 65'433.50
Juillet	Fr. 67'883.00	Fr. 1'897.40	Fr. 65'985.60
Août	Fr. 67'883.00	Fr. 12'936.45	Fr. 54'946.55
Septembre	Fr. 67'883.00	Fr. 43'739.00	Fr. 24'144.00
Octobre	Fr. 67'883.00	Fr. 4'984.90	Fr. 62'898.10
Novembre	Fr. 67'883.00	Fr. 2'040.10	Fr. 65'842.90
Décembre	Fr. 67'883.00	Fr. 1'742.50	Fr. 66'140.50
Total:	Fr. 814'596.00	Fr. 83'105.95	Fr. 731'490.05

KILOMÉTRAGE

Le kilométrage parcouru sur le TUG en 2013 est de 82'772 km, dont 12'695 km pour les doublures scolaires et 7'917 km pour les transports scolaires en minibus.

LIGNES RÉGIONALES

La gare de Gland est desservie par 3 lignes régionales et 1 ligne en provenance de Nyon exploitée par les TPN. Ces lignes disposent d'arrêts dans la localité ce qui permet d'augmenter les possibilités d'utiliser les transports publics pour se déplacer en ville.

Les lignes régionales en provenance ou à destination de Rolle, par Bursinel ou par Luins, ont été renforcées aux premières heures de la journée afin de répondre aux besoins des pendulaires. Ceci permet ainsi d'augmenter également la desserte de certains arrêts sur le territoire communal.

SEMAINE DE LA MOBILITÉ DU 17 AU 20 SEPTEMBRE 2013

La municipalité a organisé la 7^{ème} édition de la semaine de la mobilité à Gland.

Outre une information générale diffusée par le biais d'un tout ménage, des actions ont été offertes aux élèves de l'établissement primaire afin de promouvoir les déplacements à pied pour se rendre à l'école. En début de semaine, les écoliers ont reçu une casquette et le vendredi 20 septembre, journée « à pied à l'école » ils ont reçu une pomme lors de la récréation.

Les élèves de 7^{ème} de l'établissement secondaire ont reçu un podomètre permettant de compter les pas ou mètres effectués. Conjointement pour les élèves des deux établissements et pour la population un contrôle gratuit des cycles a été mis sur pied devant le collège de Grand-Champ le jeudi 19 septembre en fin d'après-midi. A cette occasion, un mécanicien 2 roues a vérifié 28 cycles, soit près du double qu'en 2012.

Le mardi 17 septembre, une action de promotion des vélos en libre service «PubliBike» a été menée à la Gare de Gland afin de mieux faire connaître ce mode de déplacement à vélo et les 5 stations implantées sur le territoire communal. A cette occasion, les personnes intéressées avaient la possibilité de gagner des cartes journalières ou des abonnements pour utiliser ces vélos.

Mercredi 18 septembre une initiation gratuite au Walking ou au Nordic Walking a été offerte, au départ du centre sportif En Bord, par une animatrice de l'association « Allez Hop Romandie ».

Tout au long de la semaine, un panneau indiquant la vitesse des usagers motorisés a été posé dans les rues de la commune. Cette action dénommée Inforadar « Slow Down » a été menée avec le concours du BPA.

Service du feu

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS DE GLAND-RÉGION

Le Service de Défense Incendie et Secours (SDIS) Gland-Région est issu de la fusion des services du feu des communes de Begnins, Coinsins, Gland et Vich, situées dans le canton de Vaud. Opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2008, il est composé uniquement de volontaires qui interviennent tout au long de l'année 24h/24h pour les urgences suivantes :

- Feu
- Inondation
- Pollution
- Sauvetage

Il est engagé par le biais du Centre Cantonal de Traitement des Alarmes (CTA), auquel aboutit tout appel au numéro d'urgence 118 dans le Canton de Vaud.

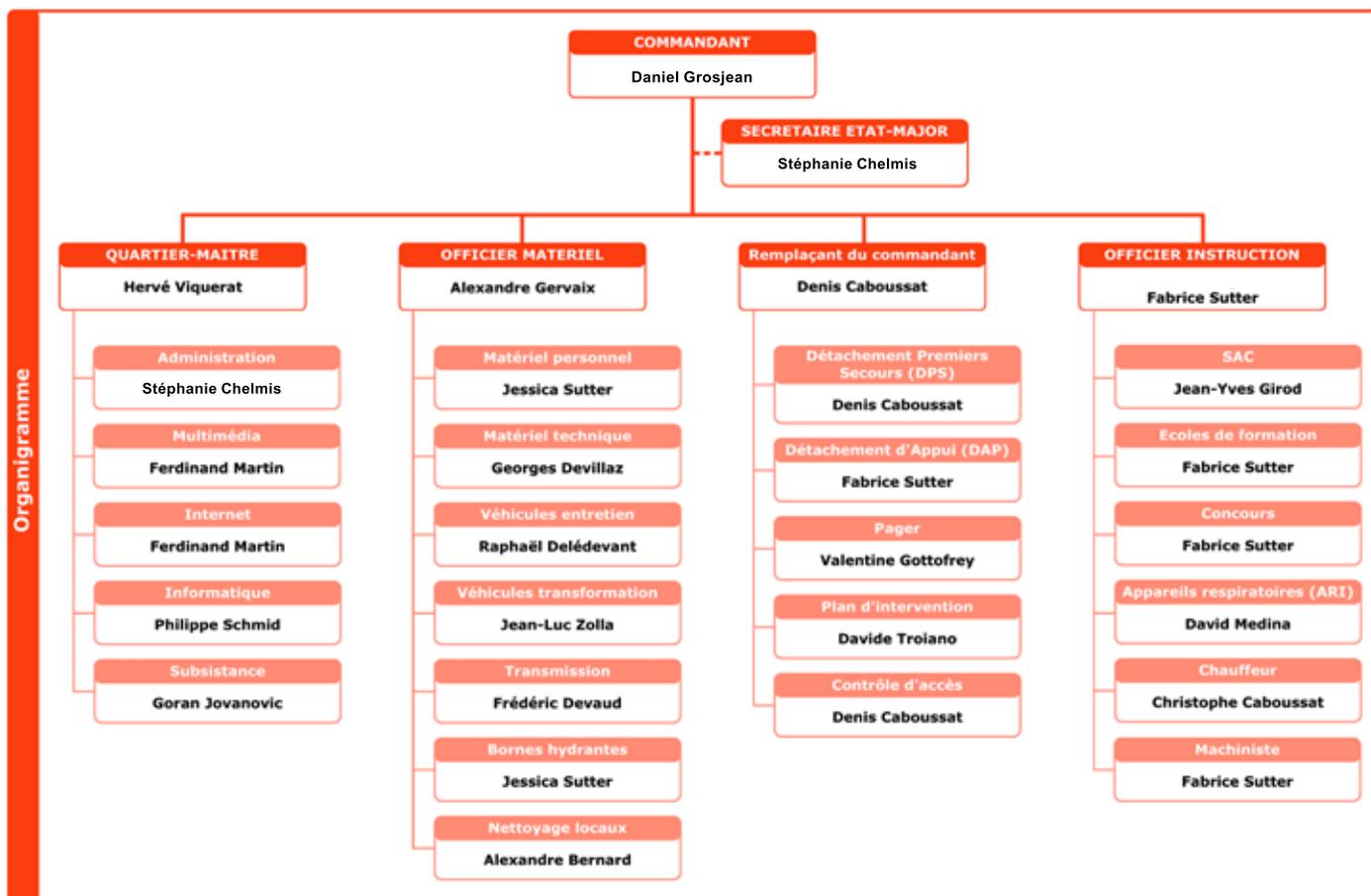


La commission intercommunale du feu – composition

Président	M. Alain Valentino, municipal, Coinsins
Vice-Présidente	Mme Florence Golaz, municipale, Gland jusqu'au 1 ^{er} septembre remplacée par M. Michael Rohrer Gland
Membres	Mme Anne Stiefel, municipale, Begnins Mme Ipek Trigg, municipale, Vich M. Alexandre Molleyres, Cdt du SDIS jusqu'au 11 juillet remplacé par M. Daniel Grosjean
Secrétaire hors commission	Mme Daisy Hamel, Four SDIS

L'ORGANISATION

Organisation du SDIS



L'organisation du SDIS a subi quelques modifications d'importance cette année.

La secrétaire, Mme Hamel, a quitté le SDIS et le commandant Alexandre Molleyres a quitté son poste pour suivre une formation professionnelle.

Le défi pour la reprise de l'administration a été relevé avec brio par la nouvelle équipe.

LES ACTIVITÉS

Cette année a été active et largement occupée pour bon nombre de sapeurs-pompiers. Ceux-ci doivent s'adapter et suivre l'évolution constante de la façon de travailler, du nouveau matériel mis à disposition, de l'évolution des constructions et des matériaux.

Cela demande de la part de chacun une grande disponibilité, non seulement à n'importe quel moment du jour et de la nuit pour un départ en intervention, mais également pour les nombreuses soirées, samedis ou dimanches dévolus à la formation.

Les interventions

131 interventions ont été effectuées en 2013 :

- 28 alarmes automatiques ou techniques
- 19 incendies
- 64 inondations - ruptures de conduites, canalisations bouchées, machines à laver
- 18 sauvetages
- 2 pollutions - accident de voiture

Interventions par commune : 99 Gland - 12 Vich - 8 Begnins – 1 Burtigny - 1 Bassins – 4 renforts sur autres territoires

La formation

Les membres du SDIS de Gland-Région ont suivi au total 79,5 jours de formation, cours cantonaux, exercices divers.

En sus, il a été consacré 2818,5 heures pour les services annexes à disposition des communes, tels les gardes feux et les services de parking et de circulation, ainsi que les exercices DAP - DPS - DPS CPR, école de Formation, préparation et suivi des exercices, exercices chauffeurs, rodages, exercices machinistes, concours cantonal, Jval, 1er août, administration, instruction, multimédias, entretien des locaux, des véhicules et des bornes hydrantes.

Cette année des cours externes ont pu être organisés, à savoir :

- cours AED donné par les samaritains de la Serine pour les membres du DPS
- cours maison du feu suivi à la CIMO à Monthey pour les porteurs d'appareils de protection respiratoire
- cours conduite sur piste suivi à Savigny par les chauffeurs poids-lourds

Les effectifs

Avec un effectif de 83 sapeurs (dont 7 femmes) en début d'année, ce sont 7 personnes qui ont quitté le corps courant ou fin 2013 pour cause de déménagement, changement d'orientation, retraite, etc.

Par contre, 6 nouvelles recrues ont intégré le SDIS Gland-Région en début d'année.

Les promotions

En 2013, les personnes suivantes ont été promues :

Au grade de caporal	Mohammed Boumaza, Christophe Greffier
Au grade de sergent	Frédéric Devaud, Didier Grin, Davide Troiano, Ferdinand Martin
Au grade de Lieutenant	Georges Devillaz, Lucien Grangier et Jean-Luc Zolla
Au grade de Fourrier	Stéphanie Chelmis
Au grade de Capitaine	Daniel Grosjean

L'avenir...

Cette année aura été une année de préparation des bases du futur SDIS Gland-Serine qui regroupera les communes de Bassins, Begnins, Burtigny, Coinsins, Gland, Le Vaud et Vich. La commission du feu a travaillé avec les municipaux des communes de Bassins, Burtigny et Le Vaud de manière très étroite pour établir les statuts de la future association de communes Gland-Serine.

L'Etat-Major a quant à lui incorporé en son sein, depuis le mois de mai, le Capitaine Cédric Renaud puis le Capitaine Frédéric Guenin pour penser et préparer les bases qui constitueront l'organisation du futur SDIS Gland-Serine.

INVENTAIRE DU PARC DES VEHICULES DU SDIS GLAND REGION

Services	Plaques		Type	Marque	Caserne	Provient de
Véhicules	VD	505'963	personnes	Mercedes-Benz 413	Gland	Gland
	VD	8'029	tonne pompe	Mercedes 1429 TP 2000	Gland	ECA
	VD	7'167	matériel	Mowag B350 A8	Gland	Vich
			matériel	VW 1600-21	Vich	Gland
	VD	8'077	tonne pompe	Dodge	JSP	Gland
	VD	8'234	tonne pompe	International Marte 1310	Vich	Begnins
	VD	8'645	échelle	Iveco 120-25 AN	Gland	Gland
	VD	9'298	matériel	Mercedes-Benz 310	Gland	Coinsins
	VD	360'118	officier nuit	Ford Focus	Gland	Gland
	VD	377'071	officier jour	VW Tiguan	Gland	Gland
	VD	503'117	matériel	Renault Mascott	Gland	ECA
	VD	708	matériel inondation	Humbaur HT 2000	Gland	Gland
	VD	738	motopompe type 2	BZS	Vich	Gland
	VD	1'297	motopompe type 2	Contrafeu 2 S	Vich	Coinsins
	VD	2'394	porte-échelle	Morier Rsf 55	Gland	ECA
	VD	2'914	matériel (dévidoirs)	Morier RS F55	Vich	ECA
	VD	3'671	tuyaux	Ehrsam 561 321	Vich	Vich
	VD	4'226	motopompe type 2	Haefli	Vich	Vich
	VD	4'287	tuyaux	Ehrsam 561 322	Vich	Gland
	VD	4'969	motopompe type 2	Schenk 101	Vich	Begnins
Remorques	VD	5'280	échelle mécanique	Ehrsam Alm 22 M	Vich	Gland
	VD	6'132	porte-échelle	Ehrsam 569 013	Vich	Begnins
	VD	6'311	échelle	Ehrsam 562 17	Vich	Begnins
	VD	30'243	motopompe type 2	BZS Msp 2	Vich	PC
	VD	30'523	matériel	BZS Ma	Vich	PC
	VD	31'249	motopompe type 3	Pfander Ma	Vich	PC
		échelle (VD-3'563)	Haemmerli et Cie	Vich	Vich	

Finances Santé Sports Domaines

SERVICE DES FINANCES

L'activité du service des finances comprend principalement la gestion de la comptabilité et des finances de la commune.

Les tâches principales du service sont les suivantes :

- Etablissement du budget, en collaboration avec la municipalité et les autres services de l'administration
- Saisies et paiements des factures fournisseurs
- Facturation de taxes et prestations diverses
- Suivi du contentieux
- Gestion des salaires
- Suivi des emprunts
- Gestion de la trésorerie

De plus, le service des finances est responsable de la tenue des comptabilités suivantes :

- service de défense incendie et secours (SDIS Gland Région)
- clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon
- plate-forme administrative et financière du service psychopédagogique
- plate-forme administrative et financière du PPLS Dôle (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire)

SANTÉ



Vivre ensemble à Gland

ASSOCIATION VIVAG

Pour cette 4^e année du développement du « Quartier solidaire » de Gland en collaboration avec Pro Senectute Vaud, les différentes activités liées à la méthodologie « Quartiers solidaires » ont continué de se développer.

Ces activités sont les suivantes :

Pour obtenir des informations sur les activités et services



Services

Aide, conseils, petits travaux ou services, etc.



Information personnalisée

Des réponses à vos questions.



Tables d'hôtes

Pour partager un repas chez les habitants



Marche

Pour se lancer dans des randonnées en compagnie.



Assistance informatique

Aide individuelle et personnalisée



Lecture

Rencontres et lecture à domicile



English speaking

Pour converser en anglais



Initiation à l'informatique

Apprendre en ateliers pratiques



Promenades à vélo

En groupe accompagné



Cinévivag

Pour visionner des films et parler de cinéma



Peinture spontanée

Technique de peinture



Atelier du rire

Pour voir la vie sous un tout autre angle



Cooking club

Pour déguster la gastronomie de ses voisins



Pétanque

Partager les joies du sport méridional



Sortie du dimanche

Pour briser la solitude pendant le jour du Seigneur



Collage artistique

Technique de création artistique



Adresse du site: www.vivag.ch

Dans le cadre du 7ème forum des aînés qui s'est tenu le 18 avril à la salle communale, l'Association VIVAG a été constituée et a élu son comité composé de 9 membres.

Il est le suivant :

- M. Pierre Kister, président
- M. Jean-Michel Bovon, vice-président
- Mme Simone Angeloni, secrétaire
- Mme Erika de Hadeln, vice-secrétaire
- M. Jean-Luc Nicolier, trésorier
- M. Alberto Bertschi, vice-trésorier
- Mme Rosangela Barenco, membre
- Mme Chantal Zaphiropoulos, membre
- Mme Danielle Cadolle, membre

L'association compte plus de 150 membres et plus de 350 seniors ont participé aux différentes activités organisées par VIVAG. Elle entend élargir la palette des services destinés aux seniors, combattre leur isolement et renforcer la solidarité entre les habitants.

A noter que l'association a également organisé plusieurs manifestations, qui sont maintenant devenues annuelles et qui ont toutes eues un grand succès : la « Fête des Grands-Parents » le 28 mars ; le « Printemps des Seniors » le 8 juin et « La Boum des Seniors » le 20 octobre.

SPORT

MÉRITES SPORTIFS 2013 DE LA VILLE DE GLAND

Le Mérite sportif de la Ville de Gland est attribué chaque année par un jury de 5 membres nommés par la municipalité. Les candidats doivent être domiciliés à Gland ou être membres d'une association ou d'une société ayant son siège à Gland.

Le jury, désigné pour la durée de la législature se compose comme suit :

- M. Daniel Collaud municipal
- M. Thierry Genoud municipal
- M. Christophe Bachofen président de l'USLG
- M. Michel Girardet ancien sportif d'élite
- M. Dominique Gaiani secrétaire municipal

Délibérant dans sa séance du 27 février 2014, le jury a attribué les prix suivants :



Le Mérite individuel féminin à Léonie Wahlen, en équitation, 1^{re} place du concours international juniors à Hofgut (D) devant 44 concurrents



Le Mérite individuel masculin à Nicolas Zoulalian, en natation, 4 médailles aux championnats suisses petit bassin, 2x le bronze et 2x l'argent en relais

Le Mérite par équipe au FC Gland, Equipe juniors B1, champions vaudois et promotion en Ligue interrégionale et à l'Equipe masculine juniors M15 du VBC La Côte, champions vaudois de la catégorie



Le Mérite du dévouement dans le milieu sportif à Nora Erb de La Foulée Glandoise, présidente du club depuis 20 ans, bénévole motivée et très engagée dans les milieux sportifs.



PATINOIRE MOBILE

Du 23 novembre 2012 et jusqu'au 3 mars 2013, pour sa troisième saison, la patinoire couverte a connu à nouveau un très grand succès et tout particulièrement en ce qui concerne la fréquentation par les écoles de Gland et de la région.

Il est particulièrement intéressant de constater que de plus en plus d'utilisateurs de la patinoire ont acheté leurs propres patins. Lors de l'ouverture de la patinoire en automne 2010, le 95% des patineurs louaient les patins; ce dernier hiver ils n'étaient plus que 25% à faire une demande de location.

La mise à disposition d'une patinoire a grandement contribué à populariser la pratique du patin et même du hockey sur glace à Gland et dans sa proche région. L'ambiance familiale, populaire et sans aucune contrainte de consommation de cette patinoire contribue certainement aussi à cet engouement.

DOMAINES

PATRIMOINE COMMUNAL

En 2013, le patrimoine communal a évolué comme suit:

Achat de la parcelle n° 4276 d'une surface de 70 m² auprès des Chemins de Fer Fédéraux Suisses CFF sise à la rue de la Paix pour un montant de 21'000 fr.

Octroi d'un droit de superficie de la part de la commune de Gland sur la parcelle n° 4233 au lieu-dit «Derrière-le-Borgeaud» d'une surface de 599 m² à La Immobilière Suisse Asset Management SA pour une durée de 75 ans.

Octroi d'un droit de superficie pour une durée de 75 ans de la part de la commune de Gland sur la parcelle n° 614 sise au lieu-dit chemin de la Chavanne 17 d'une surface de 1821 m² à La Coopérative Cité Derrière.

Achat de la parcelle n° 1549 d'une surface de 19'255 m² sise chemin des Sallettes à M. Willy Bürgin pour un montant de 2'050'000 fr.

JARDINS FAMILIAUX

Une association gère les 150 jardins cultivés par les familles glandoises.



Bâtiments - Urbanisme

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Permis de construire

7	permis pour construction de villas et immeubles locatifs et crèche représentant un total de 78 appartements;
3	permis pour construction de locaux administratifs, d'un immeuble commercial et d'un bâtiment commercial, café-restaurant, épicerie et kiosque;
18	permis pour pose de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques;
18	permis pour création d'arrêts de bus, rénovation, transformations, agrandissements, aménagement d'une boulangerie, service traiteur, bureaux et dépôts, affectation d'un bureau d'architecte, atelier mécanique auto avec local de stockage, aménagements extérieurs, piscines et baignade naturelle.

soit 46 permis délivrés en 2013.

Consultations publiques et autorisations municipales

53 autorisations ont été délivrées pour les objets suivants:

22	autorisations pour compacteur à cartons, climatisation, pompes à chaleur air/eau, murs, aménagements extérieurs, réfection de façades, transformations intérieures et extérieures;
10	autorisations pour piscines, cabanes et abris de jardin et pour containers;
1	autorisation pour une antenne parabolique;
19	autorisations pour capteurs solaires et panneaux photovoltaïques;
1	autorisation pour l'affectation d'un commerce de vente à l'emporter.

Commission de salubrité

Nommée par la municipalité, elle est composée comme suit depuis le 1^{er} juillet 2011:

Membres:

- M. Thierry Genoud, municipal
- M. Alexandre Molleyres,
- M. Nicolas Dürig, service des eaux
- M. Alain Moser

En 2013, cette commission s'est réunie à 19 reprises. Elle a examiné 10 dossiers et effectué 37 visites de bâtiments. A l'issue de ces visites, 50 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés, à savoir:

17	permis pour villas et immeubles locatifs, représentant un total de 186 logements;
2	constructions d'un nouveau bâtiment des infrastructures et locaux polyvalents et d'un nouveau terrain de football;
17	permis pour pose de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, pompes à chaleur;
14	permis pour locaux pour le tri et logistique pour La Poste, affectation d'une boulangerie, traitement des odeurs issues du séchage des boues d'épuration, arrêts de bus, transformation d'un rural, rénovations, agrandissements et aménagements intérieurs et extérieurs.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Principaux travaux d'entretien ou de réfection, achats

COMPLEXE DE GRAND-CHAMP

- remplacement de 45 chaises professeurs;
- installation de tableaux numériques interactifs dans 5 salles de classe;
- remplacement du palan du théâtre;
- rénovation des raccords «gaz» dans la salle «travaux métal»;
- sécurisation de l'entrée du collège par la pose de pots de fleurs couplés à un marquage au sol;
- réparation des stores du collège;
- préavis n° 34 - remise aux normes de l'installation de détection incendie et réfection des sols en résine du hall d'entrée du complexe de Grand-Champ.

COLLÈGE DES TUILLIÈRES

- nettoyage des vitres inaccessibles;
- remplacement des vitres fissurées dans le hall d'entrée;
- débouchage des écoulements de toiture;
- pose d'une véranda sur le balcon de l'appartement du concierge.

COLLÈGE DES PERRERETS

- remplacement du mobilier scolaire des salles E25 et B12;
- nettoyage des vitres inaccessibles

COLLÈGES DE MAUVERNEY A & B

- remplacement du mobilier scolaire des salles A04 et A15;
- réfection du parquet des salles B14 et B24.

BÂTIMENT ADMINISTRATIF

- réaménagement des anciens locaux occupés par le service bâtiments et urbanisme et le service infrastructures et environnement.

CENTRE COMMUNAL DE MONTOLY

- réfection des peintures intérieures et du parquet de l'appartement du concierge;
- réfection du parquet de la salle polyvalente;
- commande de mobilier pour la salle «Léman»;
- installation d'un beamer + sonorisation de la salle «Mont-Blanc»;
- installation d'une cuisine équipée dans les locaux de «Compostelle»;
- installation d'une cuisine équipée dans le carnotzet du nouveau bâtiment.

DIVERS

- suite et fin de la réfection des peintures de la salle paroissiale;
- réfection du revêtement de sol «PVC» de la salle paroissiale;
- réparation et entretien de l'installation solaire du centre sportif «En Bord»;
- aménagement d'un box au sous-sol du centre sportif «En Bord» pour les boulistes;
- aménagement d'une place de pique-nique à l'emplacement de l'ancien chenil «En Ruyre» sur la commune de Luins.

Constructions neuves et rénovation lourde

UNITÉ D'ACCUEIL POUR ECOLIERS (UAPE) MAUVERNEY C

Le bâtiment de la nouvelle Unité d'Accueil pour Ecoliers (UAPE) situé au sud-ouest de la parcelle du Collège de Mauverney a été livré le 16 mai 2013. 120 enfants peuvent désormais être accueillis dans deux structures différentes, la Pause Déj. et l'UAPE de la fondation La Ruche.



BÂTIMENT ADMINISTRATIF - RÉAMÉNAGEMENT DE LOCAUX POUR LE SERVICE DES FINANCES

Suite au déménagement du service bâtiments et urbanisme ainsi que du service Infrastructures et environnement dans le nouveau bâtiment de Montoly en novembre 2012, plusieurs locaux du bâtiment administratif se sont libérés. Les surfaces rendues disponibles ont été réaménagées en 2013 afin de permettre le déplacement de certains services de l'administration communale.

La nouvelle répartition des services est la suivante:

Au 1^{er} étage:

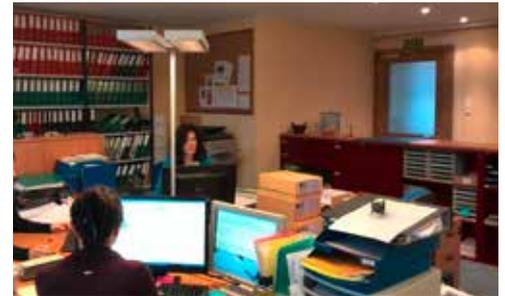
- bourse communale;
- service de la culture;
- bureau de l'archiviste;
- bureau du responsable informatique.

Au 2^e étage côté ouest:

- bureau des agents du SPOP.

Au 2^e étage côté est:

- bureau des municipaux.



PISCINE COUVERTE DE MONTOLY

Au cours de l'année 2013, les études pour la construction de la piscine se sont poursuivies.

De nombreuses séances de travail se sont tenues entre les mandataires, les services cantonaux, les instances sportives et le service bâtiments et urbanisme. Elles ont permis de finaliser le projet.

Le 17 juin 2013, la municipalité a validé les deux choix techniques suivants:

- installation de 230 m² de panneaux solaires thermiques sur la toiture;
- construction selon les normes Minergie et labellisation de la piscine.

De plus, conformément au programme de politique énergétique de la ville, il est prévu de raccorder la piscine sur la chaufferie du bâtiment principal de Montoly dont le délai d'assainissement est fixé à 2016. En collaboration avec les mandataires du projet de la piscine, le bureau Enerconseil de Vevey procède actuellement aux études pour la transformation de cette chaufferie.

Les plans définitifs ayant été terminés en décembre 2013, une première phase d'appels d'offres se déroulera au printemps 2014. Elle permettra de calculer le coût de construction de l'objet qui sera présenté au conseil communal lors de sa séance du 11 septembre 2014.



RÉNOVATION DE L'ENVELOPPE DES BÂTIMENTS ET DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DES PERRERETS

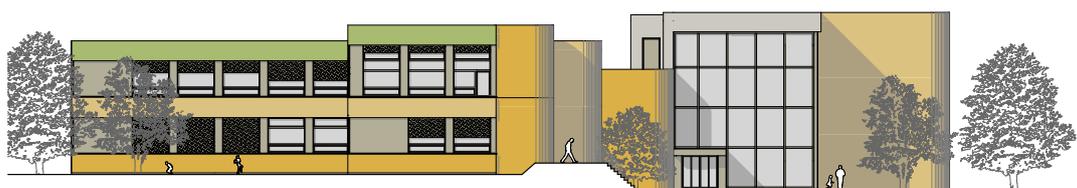
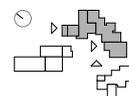
Au cours de l'année 2013, les études se sont poursuivies pour l'ensemble du centre scolaire à savoir:

- les développements architecturaux: façades, matériaux, calepinages, couleurs;
- les développements des détails constructifs: détails types et particuliers (façades, toitures...) en relation avec le planificateur de façades;
- les dessins informatiques des plans originaux scannés afin d'entreprendre les relevés;
- les études d'optimisation constructive des façades devant les fenêtres de classes;
- les études de passation des marchés publics.

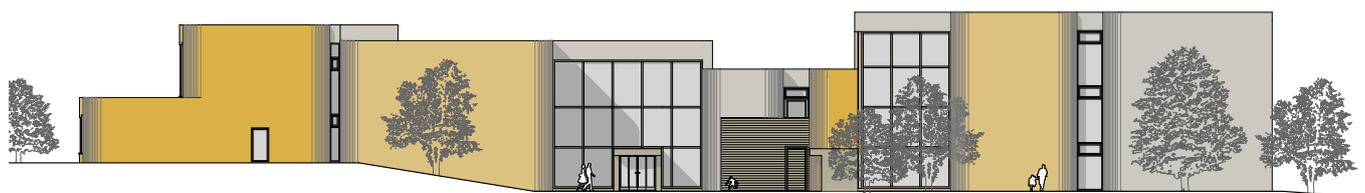
Ce dernier point a permis la rentrée des soumissions le 24 janvier 2014.

Un préavis pour la réalisation de la première phase des travaux sera présenté au conseil communal de mars 2014. Afin que le projet cadre avec le plafond d'endettement, cette première tranche concernera les blocs A, B et C du centre scolaire.

neuf8
architecture & planification environnementale



FACADE NORD-OUEST



FACADE SUD-OUEST

BLOCS ABC
FACADES NORD-OUEST ET SUD-OUEST

12 février 2014

2.1

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

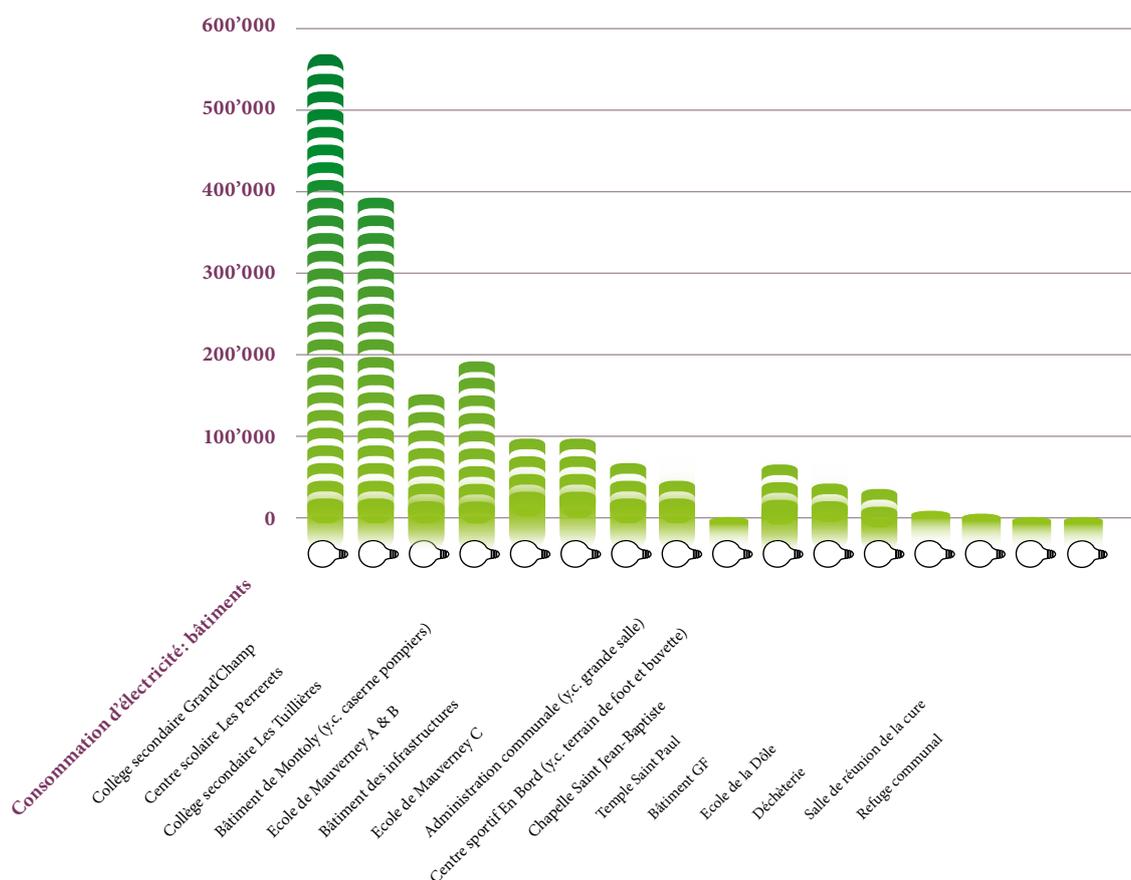
Consommations d'électricité et coûts

Bâtiments

Consommation d'électricité 2013				
Bâtiments				
Collège secondaire Grand'Champ	kWh	567'096	fr.	133'925
Centre scolaire Les Perrerets	kWh	381'748	fr.	85'443
Collège secondaire Les Tuillières	kWh	147'216	fr.	34'879
Bâtiment de Montoly (y.c. caserne pompiers)	kWh	184'476	fr.	21'485
Ecole de Mauverney A & B	kWh	82'254	fr.	13'515
Bâtiment des infrastructures	kWh	82'479	fr.	14'732
UAPE Mauverney C	kWh	2'600	fr.	648
Administration communale (y.c. grande salle)	kWh	65'130	fr.	7'234
Centre sportif En Bord (y.c. terrain de foot et buvette)	kWh	38'331	fr.	7'087
Chapelle Saint Jean-Baptiste	kWh	31'150	fr.	4'424
Temple Saint Paul	kWh	14'132	fr.	2'055
Bâtiment GF	kWh	14'259	fr.	3'534
UAPE de la Dôle	kWh	5'967	fr.	875
Déchèterie	kWh	7'573	fr.	1'966
Salle de réunion de la cure	kWh	2'075	fr.	250
Refuge communal	kWh	2'604	fr.	346
Totaux	kWh	1'629'090	fr.	332'397

Remarques:

pour la consommation du centre sportif «En Bord», la halle de tennis et l'éclairage des terrains de tennis extérieurs ne sont pas compris; à l'instar des quatre années précédentes, la ville continue à se fournir en électricité «Hydric» (100% hydraulique).



Eclairage terrains de sports

Terrains de sports du C.S. «Les Perrerets»	kWh	3'823	fr.	987.70
Place de fêtes du C.S. "Les Perrerets"	kWh	4'864	fr.	1257.10
Totaux	kWh	8'687	fr.	2'244.80

Réservoirs et stations de pompage des eaux usées et eaux claires

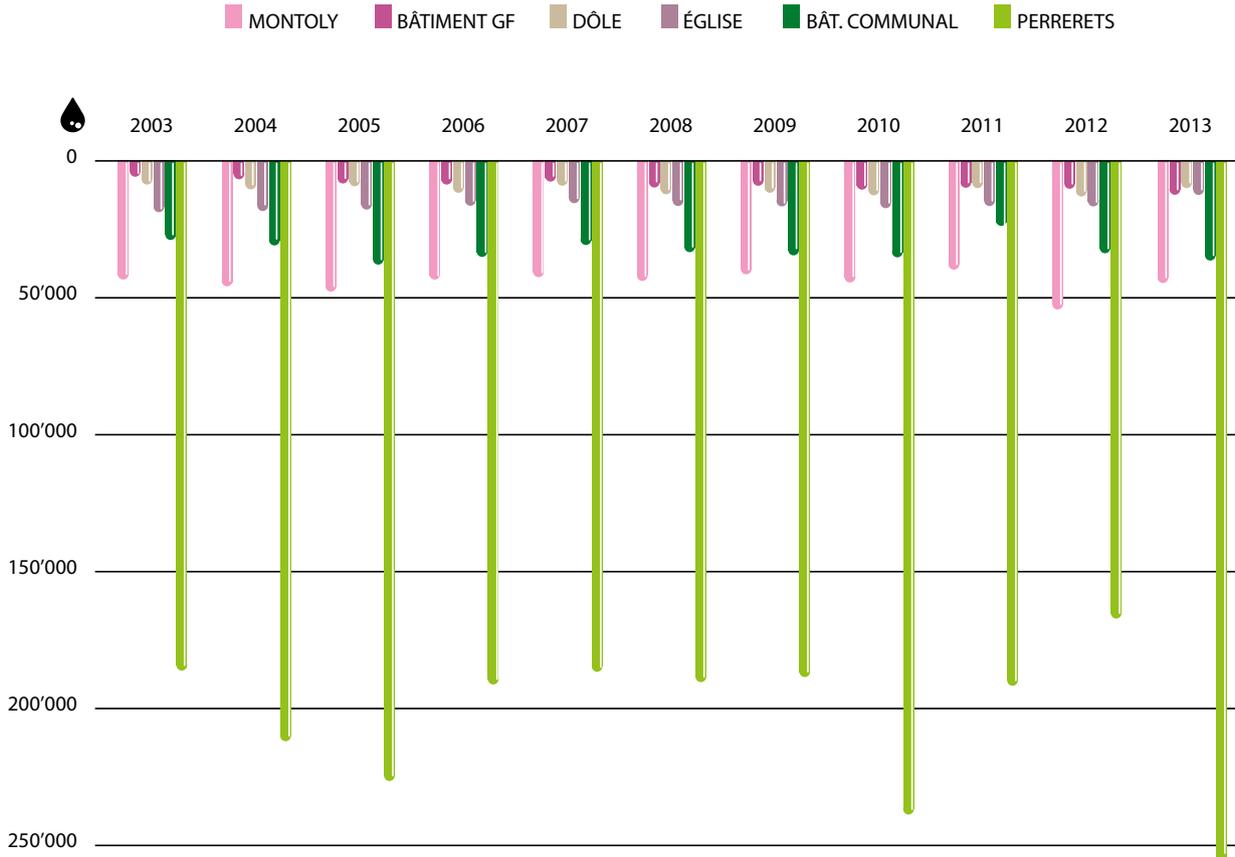
Réservoir d'eau de "La Gresollière"	kWh	4'260	fr.	1'043.40
Réservoir d'eau de "Château Grillet"	kWh	1'544	fr.	392.90
Stations de pompage des eaux usées	kWh	7'936	fr.	1'840.85
Passage sous voies "CFF" (yc. pompes)	kWh	3'648	fr.	944.45
Totaux	kWh	17'388	fr.	4'221.60
Total général de la consommation électrique	kWh	26'075	fr.	6'466.40

Evolution de la consommation de mazout par bâtiment en litres

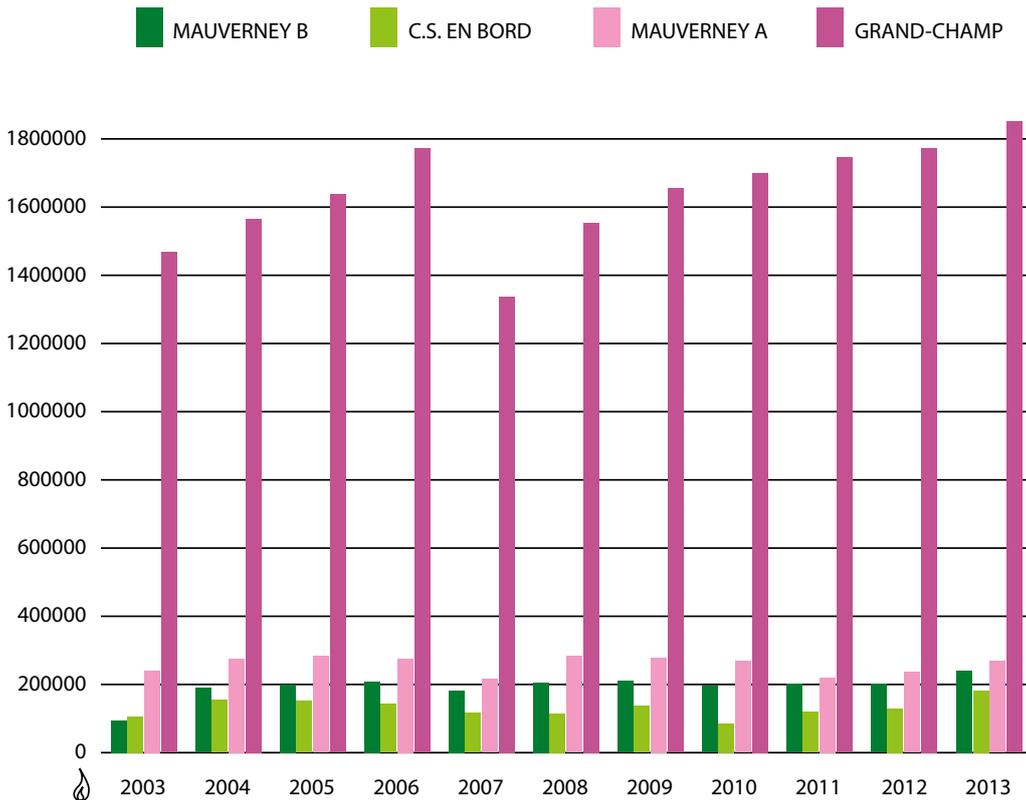
Evolution de la consommation de mazout par bâtiment en litres								
Années	Moyenne hivernale (°C)	Perrerets	Bâtiment communal	Eglise	Dôle	Bâtiment «GF»	Montoly	TOTAL
2003	5.5	186'853	27'114	16'595	7'515	4'854	39'999	282'930
2004	5.6	208'037	27'387	15'388	8'679	4'908	42'559	306'958
2005	5.3	222'389	31'980	16'816	7'525	5'545	43'864	328'119
2006	6	188'806	29'036	14'704	10'902	6'106	40'534	290'088
2007	6.9	181'490	27'007	13'632	7'489	5'630	39'032	274'280
2008	6.2	185'379	28'277	15'505	8'832	6'571	39'966	284'530
2009	6.2	184'007	28'411	15'893	8'675	6'307	38'230	281'523
2010	6.2	235'259	29'105	16'387	9'070	7'136	40'138	337'095
2011	6.2	184'290	24'585	17'960	8'036	6'715	34'993	276'579
2012	6.2	168'188	28'832	14'264	10'607	6'805	57'147	285'843
2013	6	254'201	29'611	11'623	8'006	8'886	40'174	352'501

Evolution de la consommation de gaz par bâtiment en kWh

Evolution de la consommation de gaz par bâtiment en kWh						
Années	Moyenne hivernale (°C)	Mauverney B	C.S. en Bord	Mauverney A	Grand-Champ	TOTAL
2003	5.5	194'107	106'249	240'859	1'467'892	2'009'107
2004	5.6	189'393	154'809	275'496	1'565'149	2'184'847
2005	5.3	199'847	150'802	283'297	1'636'899	2'270'845
2006	6	209'064	142'959	275'517	1'771'423	2'398'963
2007	6.9	181'423	116'608	216'167	1'336'903	1'851'101
2008	6.2	206'167	114'325	282'747	1'554'206	2'157'445
2009	6.2	209'328	137'103	278'202	1'655'527	2'280'160
2010	6.2	194'974	85'501	268'044	1'699'909	2'248'428
2011	6.2	201'570	118'553	220'606	1'745'917	2'286'646
2012	6.2	200'418	130'096	236'398	1'773'903	2'340'815
2013	6	226'737	149'185	276'638	1'866'939	2'519'499



La consommation élevée de mazout aux Perrерets ci-dessus, tout comme la consommation de gaz à Grand Champ ci-dessous, s'explique par leurs grandes surfaces de référence énergétique. La rénovation prévue de la façade des Perrерets doit permettre, à terme, une nette amélioration de l'efficacité énergétique de ce complexe scolaire.



**COMPARAISONS DES CONSOMMATIONS ET DES COÛTS DES INSTALLATIONS
DE CHAUFFAGE DES DIFFÉRENTS BÂTIMENTS EN 2013**

BÂTIMENTS	Cube SIA [m ³]	Consommation mazout [litres]	Consommation mazout [kWh]	Consommation chauffage à distance [kWh]	Consommation de bois [kWh]	Consommation gaz [kWh]	Consommation électricité [kWh]	Consommation totale [kWh]	Consommation par m ³ SIA [kWh/ m ³]	Coût annuel [Frs]	Coût par m ³ SIA [Frs/m ³]
Centre scolaire les Perretets y compris la piscine	54'944	254'201	3'014'824					3'014'824	54.9	286'816	5.22
Administration communale y compris grande salle	11'302	29'611	351'186					351'186	31.1	31'111	2.75
Collège Mauverney A	15'150				276'638			276'638	18.3	32'994	2.18
Collège Mauverney B	12'070				226'737			226'737	18.8	26'558	2.20
Ecole de la Dôle	2'280	8'006	94'951					94'951	41.6	10'129	4.44
Centre sportif En Bord	3'525					149'185		149'185	42.3	18'678	5.30
Temple protestant Saint-Paul	6'949	11'623	137'849					137'849	19.8	17'141	2.47
Chapelle catholique Saint Jean-Baptiste	1'525						31'150	31'150	20.4	4'424	2.90
Collège secondaire de Grand-Champ											
Ecole	37'515										
Complexe	62'629					1'866'939		1'866'939	17.9	141'257	1.35
PSS	4'319										
Bâtiment de Montoly	16'904	40'174	476'464					476'464	28.2	41'775	2.47
Bâtiment ex-GF	3'799	8'886	105'388					105'388	27.7	7'568	1.99
Bâtiment des infrastructures y compris halles	13'583				189'000			189'000	13.9	12'101	0.89
Collège secondaire des Tuillières	37'535			275'193				275'193	7.3	41'279	1.10

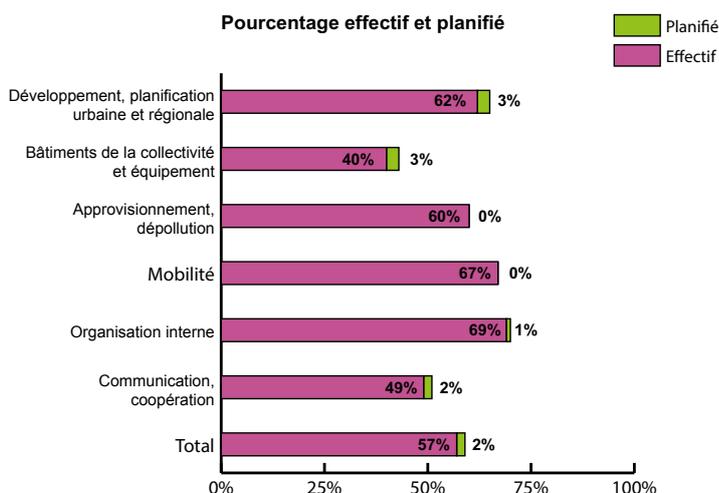
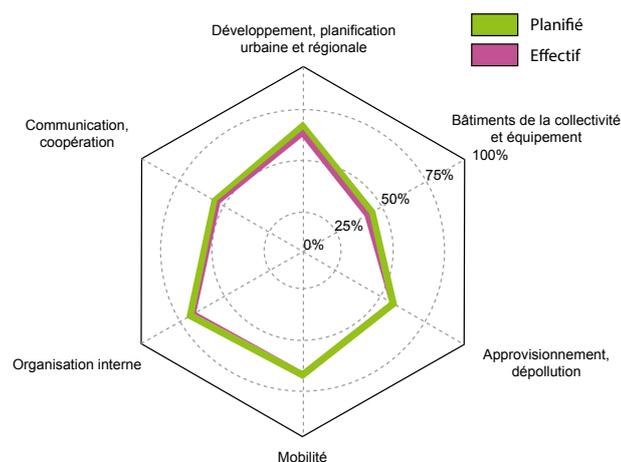
CITÉ DE L'ÉNERGIE

Avec 248.1 points obtenus sur 436 possibles, soit plus de 50%, la ville de Gland s'est vue décerner le label «Cité de l'énergie» le 19 novembre 2013.

Ce label prouve l'exemplarité de la commune dans l'application de sa politique énergétique. L'obtention du label n'est qu'une première étape. Il y aura lieu pour la ville de Gland de maintenir ses efforts et de continuer à progresser grâce à la mise en œuvre de son programme de politique énergétique.



Taux de réalisation - état des lieux 2013



Comme le montrent ces deux graphiques les objectifs ont été atteints pour la plupart des paramètres planifiés.

Les projets phares étaient les suivants:

- optimisation de l'exploitation et amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux;
- achèvement du quartier durable Eikenøtt;
- amélioration de l'attractivité des transports publics;
- optimisation de la logistique de collecte des déchets, information et sensibilisation à la production et au tri des déchets;
- conception d'un éclairage public efficace afin de minimiser la consommation d'énergie.

Pour rappel, la commission énergie (ci-après CE) est composée comme suit:

Président :

- M. Thierry Genoud, municipal

Membres :

- Mme Line Gilliland GDG
- M. Jacques Tacheron PLR
- M. Martial Cosandier VERTS
- M. Yves Clerc UDC
- Mme Leila Dios, déléguée à l'énergie

Elle s'est réunie le 29 octobre 2013 en présence de Mme Brigitte Dufour-Fallot, conseillère cité énergie. La CE a débattu, entre autres, des points forts et faibles relatifs aux résultats obtenus pour le label.

Le fonds communal pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables a permis une évolution des subventions communales assez conséquente comme l'indique le tableau ci-dessous:

ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES EN FRANCS					
Années	Thermiques	Photovoltaïques	Pompe à chaleur	Vélos	TOTAL
2008	18'900	0	0	600	19'500
2009	10'000	4'500	0	5'400	19'900
2010	27'970	2'500	4000	5'700	40'170
2011	13'375	0	2000	48'000	63'375
2012	36'700	0	0	234'105	270'805
2013	64'000	319'060	25000	47'694	455'754

En partenariat avec la SEIC, la municipalité a accepté de subventionner les particuliers glandois qui demandent la réalisation d'expertises techniques de leurs biens immobiliers à travers les audits «renov'action» et «consom'action». En 2013, la commune a financé de telles études pour un montant total de 5'017 francs.

Le 26 octobre 2013, la commune a participé à l'action Energyday13. Cette dernière était consacrée aux lampes et luminaires LED. Elle fut menée conjointement avec la SEIC, le but étant de sensibiliser la population glandoise à la nécessité d'un usage efficient, du point de vue énergétique, des appareils électriques en général.

URBANISME

RÉORGANISATION PARTIELLE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE «LA BALLASTIÈRE»

Au cours de l'année 2013, les études relatives à la relocalisation partielle de la zone industrielle de «La Ballastière» ont été poursuivies. Les activités de traitement, compactage et transfert des déchets seront installées sur la parcelle n° 436 longeant les voies de chemin de fer. Les réflexions pour la relocalisation de la déchèterie communale sur cette même parcelle sont en cours.

Le préavis municipal n° 33 permet d'avoir une vision claire du programme de la réorganisation partielle du site de «La Ballastière».

Grâce à une collaboration très étroite entre les différents partenaires de ce dossier (communes de Gland et Luins, entreprises locales de gestion des déchets, CFF, conseil régional et services cantonaux), la faisabilité de la relocalisation de la future sous-station électrique fixe des CFF à Luins (en lieu et place du site «La Ballastière») a abouti. Le plan partiel d'affectation «En Ruyre» à Luins a été approuvé par le département compétent le 23 avril 2013.

Une répartition des frais d'équipement de la parcelle a été convenue entre les différents partenaires et le préavis municipal n° 47 relatif à l'octroi d'un crédit de réalisation des équipements (accès ferroviaire et routier) de la parcelle n° 436 au lieu-dit «En Vertelin» a été approuvé par le conseil communal dans sa séance du 12 septembre 2013.

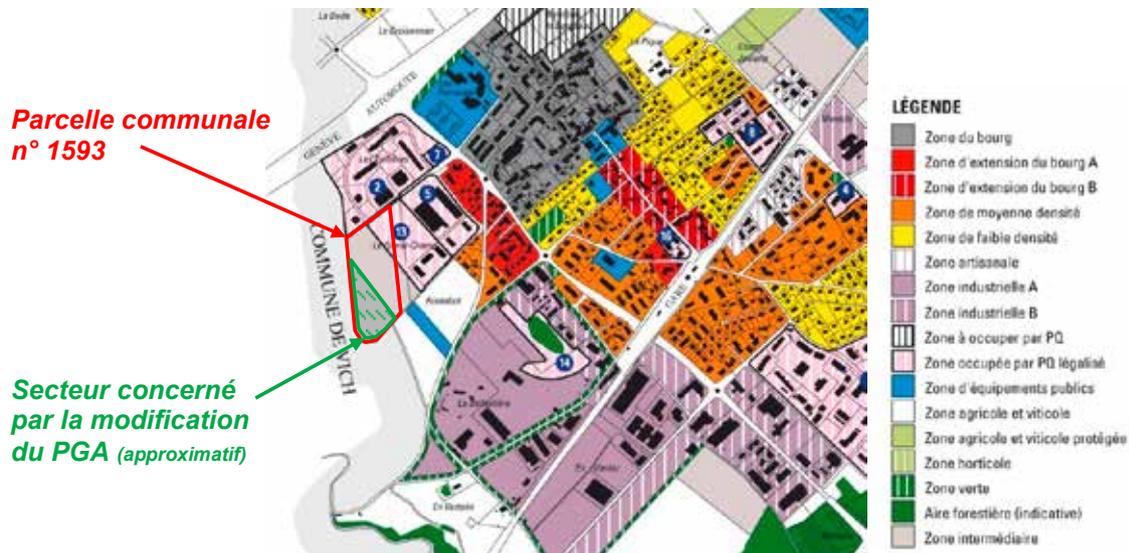
MODIFICATION DU PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION (MPGA)

En lien avec la réorganisation partielle de la zone industrielle «La Ballastière» et la relocalisation de la sous-station électrique mobile des CFF à Luins (PPA «En Ruyre»), une modification du plan général d'affectation s'est imposée. En effet, avec la volonté de réorganiser le secteur sud de «La Ballastière», plusieurs partenaires, y compris les autorités communales, se sont accordés sur la possibilité de relocaliser cette sous-station électrique sur un terrain agricole situé sur la commune de Luins.

Pour ce faire, la commune de Gland s'est engagée à compenser les pertes de terrains agricoles (SDA – surfaces d'assolement) à Luins afin de maintenir le quota cantonal de SDA défini par la Confédération.

La parcelle communale de Gland n° 1593 a été retenue par la municipalité pour cette compensation. Dite parcelle, affectée en zone intermédiaire selon le plan général d'affectation en vigueur, était considérée comme terrains de «réserve» et utilisée à des fins agricoles. Une surface de 12'558 m² a été affectée en zone agricole par la modification du PGA.

Cette modification a été adoptée par le conseil communal le 21 mars 2013 (préavis n° 41) et approuvée par le département compétent le 23 avril 2013, permettant ainsi le déplacement de la sous-station électrique mobile des CFF à Luins.



PLAN PARTIEL D'AFFECTATION «LA COMBAZ»

En 2012, le plan partiel d'affectation «La Combaz» a été soumis à l'enquête publique. Celle-ci a suscité huit oppositions. Dans le cadre de cette procédure, des possibilités d'extension du périmètre du PPA ont été sollicitées.

S'agissant de questions complexes, ce n'est qu'en fin d'année 2012 que des accords entre les différents partenaires furent trouvés. Ainsi, durant l'année 2013, l'élargissement du périmètre de PPA a été étudié. De nombreuses discussions et négociations ont eu lieu pour redéfinir son périmètre. Les différents acteurs se sont retrouvés régulièrement avec la commune pour discuter de ce développement et de ses contraintes. L'agrandissement du périmètre s'est fait au nord du PPA soumis à la première enquête publique.

Le 22 novembre 2013, le dossier a été transmis au service du développement territorial pour examen préalable.

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION «FALAISE PLAGÉ»

Des études de faisabilité technique concernant un port enterré ont été menées durant l'année 2013. Parmi plusieurs possibilités d'aménagement, une variante ressortait. Cette dernière n'a pu être retenue pour des raisons de coût.

RÉVISION DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

Au mois de mai 2012, la municipalité a obtenu un crédit d'étude pour la révision du plan directeur communal (PDCoM) (préavis municipal n° 19). Un bureau adjudicataire a été mandaté et plusieurs rencontres avec la municipalité ont eu lieu afin de réaliser un premier document réunissant les principaux enjeux du développement communal pour les 15 prochaines années.

Au cours de 2013, le travail de révision du PDCoM s'est poursuivi. Une démarche participative avec la population glandoise s'est déroulée en mai, sous la forme de deux ateliers participatifs. Les bases de réflexion pour la révision du plan directeur communal ainsi que les enjeux principaux ont été présentés. Ces ateliers publics de discussions autour des thèmes du territoire, de l'urbanisme, de la mobilité et de l'environnement ont permis de récolter les préoccupations, les souhaits et avis de la population glandoise.

Les stratégies de développement à l'horizon 2030 sont en cours d'élaboration et l'analyse du territoire glandois selon la modification de la loi sur l'aménagement du territoire l'est également.

RÉVISION DU PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION (PLAN DES ZONES) ET DU RÈGLEMENT COMMUNAL SUR LE PLAN D'EXTENSION ET LA POLICE DES CONSTRUCTIONS

Dans le courant du mois de juin 2013, le conseil communal a accordé à la municipalité un crédit pour la révision du PGA et du règlement sur le plan d'extension et la police des constructions.

L'avancement de la révision du plan directeur communal a permis d'entrer en matière pour la révision de ces deux instruments de planification territoriale mais aussi de bénéficier de synergies importantes; le PGA et le PDCOM sont étroitement liés. Le travail de cette révision avec le même mandataire que pour le PDCOM permet de mutualiser la récolte d'informations et les prises de décisions. Un premier diagnostic a permis d'orienter la révision du PGA mais aussi de cerner les enjeux de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire pour la commune.

PLAN D'EXTENSION PARTIEL «VILLA PRANGINS - LA CRIQUE»

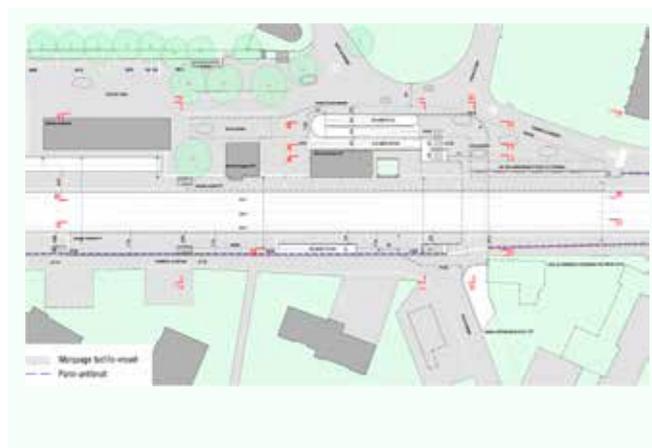
Au mois de septembre 2012, le préavis n° 27 relatif à l'adoption du plan d'extension partiel «Villa Prangins – La Crique» a été soumis au conseil communal. Il a suscité un amendement demandant la modification de l'article n° 13.7 comme suit: «un cheminement piétonnier partiellement existant, sera réalisé sur la parcelle no 903 (sur Gland) entre le club house et le practice du golf. Ce chemin aura une largeur maximale de 3 m. et sera revêtu de matériaux perméables».

Le propriétaire foncier s'est déterminé positivement concernant cette décision en juillet 2013. Les éléments permettant de finaliser le dossier et de procéder à son envoi au service compétent pour approbation préalable sont aujourd'hui entre les mains du propriétaire foncier.

FUTUR PASSAGE INFÉRIEUR PIÉTONS ET DEUX-ROUES LÉGERS SOUS LES VOIES CFF

En septembre 2012, l'approbation par le conseil communal du préavis n° 28 a permis à la commune de Gland et aux CFF, partenaires du projet, d'entamer les démarches d'appel d'offres d'ingénieur.

La commune de Gland et les CFF ont collaboré avec le bureau mandaté durant l'année 2013 sur l'établissement d'un avant-projet. Ce dernier a été finalisé durant le mois d'août 2013. Des négociations ont permis de s'accorder sur la répartition des frais pour le projet de construction et la procédure d'approbation des plans et de signer une convention entre la municipalité et les CFF.



Ainsi, au mois de décembre, la municipalité a déposé auprès du conseil communal le préavis n° 56 demandant l'octroi d'un crédit de 475'200 francs pour l'élaboration du projet de construction et de la procédure d'approbation des plans du nouveau passage inférieur à la gare. Ce montant permettra aux deux partenaires du projet, d'entreprendre les démarches pour la réalisation du projet de construction et la procédure d'approbation des plans.

AMÉNAGEMENT DU SECTEUR «GARE SUD»

L'étude-test «Secteur Gare Sud» a été mise en place suite à l'octroi d'un crédit par le conseil communal (préavis n° 36). Cette étude-test a permis d'élaborer un concept général d'aménagement portant sur l'organisation spatiale et la morphologie urbaine du périmètre. Le concept devait inclure, entre autres, l'étude du franchissement de la gare et l'apport de proposition d'implantation de la rampe du futur passage inférieur. Quatre bureaux d'urbanisme et de paysagisme ont participé à cette étude-test.

Une séance de présentation publique et une exposition présentant les différents projets ont eu lieu en septembre 2013. Le plan de quartier ou plan partiel d'affectation sera lancé en 2014.

Infrastructures - Environnement

RÉSEAU ROUTIER

CHEMINEMENTS PIÉTONNIERS ET TROTTOIRS

- établissement d'un projet de sentier piétonnier le long des rives du lac au lieu-dit «La Falaise» - octroi du crédit de construction par le conseil communal (préavis municipal n°38), approbation préalable par l'administration cantonale, traitement des recours;
- aménagement de quais de déchargement et de zones d'attente sécurisées pour le nouvel arrêt de bus «Lignière-Dullive», ceci dans le cadre de la réorganisation des lignes locales et régionales de transports publics (préavis municipal n°21).

ENTRETIEN

- élargissement et réaménagement de la route de Luins sur le tronçon compris entre la rue du Borgeaud et la route de l'Etraz (500 ml);
- réfection du revêtement bitumineux du chemin de la Perroude sur le tronçon compris entre la rue du Jura et l'avenue du Mt-Blanc (265 ml);
- réfection du revêtement bitumineux de la rue de l'Etraz sur le tronçon compris entre le chemin de Fossabot et l'avenue du Mt-Blanc (210 ml);
- réfection du revêtement bitumineux du chemin de la Chavanne sur le tronçon compris entre le n° 8 de cette deserte et la rue du Perron (210 ml);
- réfection du revêtement bitumineux de la route de Nyon dans l'emprise du pont enjambant l'avenue du Mt-Blanc (28 ml);
- réfection du trottoir de la rue des Tuillières et de la rue du Collège à la hauteur de l'arrêt de bus «Grand-Champ»;
- réfection locale du revêtement en béton du chemin des Magnenets à la hauteur du n°7 de ce dernier (25 ml);
- colmatage des fissures existantes le long de plusieurs tronçons de rues (~10'000 ml);
- réfections localisées du revêtement bitumineux sur diverses rues suite aux dégâts dus au gel (ch. des Pommiers, rte de Nyon, av. du Mt-Blanc, ch. du Vernay,...);
- mise à niveau de couvercles de regards de visite enterrés au chemin de l'Aubépine (3 couvercles) et à la Vy-Creuse (1 couvercle);
- 47 demandes de permis de fouille sur le domaine public ont été traitées.

ETUDES

- appel d'offres et études préliminaires nécessaires à l'élaboration d'un avant-projet pour le réaménagement du vieux-bourg - approbation municipale du concept d'aménagement;
- étude d'aménagement d'un nouveau giratoire au carrefour que font la route Suisse et l'avenue du Mt-Blanc - élaboration de l'avant-projet, examen préalable;
- élaboration d'un avant-projet pour la réfection de la route de Nyon sur le tronçon compris entre la rue de l'Etraz et le chemin accédant à la déchèterie communale (225 ml);
- étude des mesures d'assainissement du bruit routier le long des routes communales et cantonales -élaboration des documents nécessaires à la validation des mesures préconisées, établissement et envoi du dossier au canton pour examen et validation;
- étude de trafic au long de l'avenue du Mt-Blanc sur le tronçon compris entre la rue du Borgeaud et la rue de Malagny - proposition d'aménagement;
- étude d'un projet pour la mise en place d'une zone 30 dans les quartiers se trouvant au sud de la Ville.

DÉNEIGEMENT

Pour la période hivernale 2012-2013, le service de voirie a été fortement sollicité cette année pour les travaux de déneigement. Il a consacré 300 heures «normales» et 198 heures supplémentaires pour procéder au déneigement et au salage des chaussées et des trottoirs. Sur l'année, ce sont 60 tonnes de sel qui ont été épandues.

ECLAIRAGE PUBLIC

Aucun projet d'importance n'a été réalisé sur le parc d'éclairage public. Son développement s'est réduit à quelques extensions ponctuelles en fonction du développement de la ville.

Par contre, les études d'amélioration de notre réseau d'éclairage public, menée conjointement avec la SEIC, arrivent à leur terme. Elle permettra d'avoir une vision globale des mesures d'assainissement à entreprendre, par ordre de priorité, pour améliorer le réseau, en particulier au niveau de l'efficacité énergétique et afin de finaliser un contrat d'entretien avec la SEIC.

EXTENSION ET ENTRETIEN

En 2013, nous avons procédé aux actions suivantes:

- entretien courant de l'éclairage public sur la base des rapports signalant des luminaires défectueux et des tournées mensuelles de vérification des déficiences;
- campagne de contrôle de la conformité mécanique des mâts (315 pièces analysées).

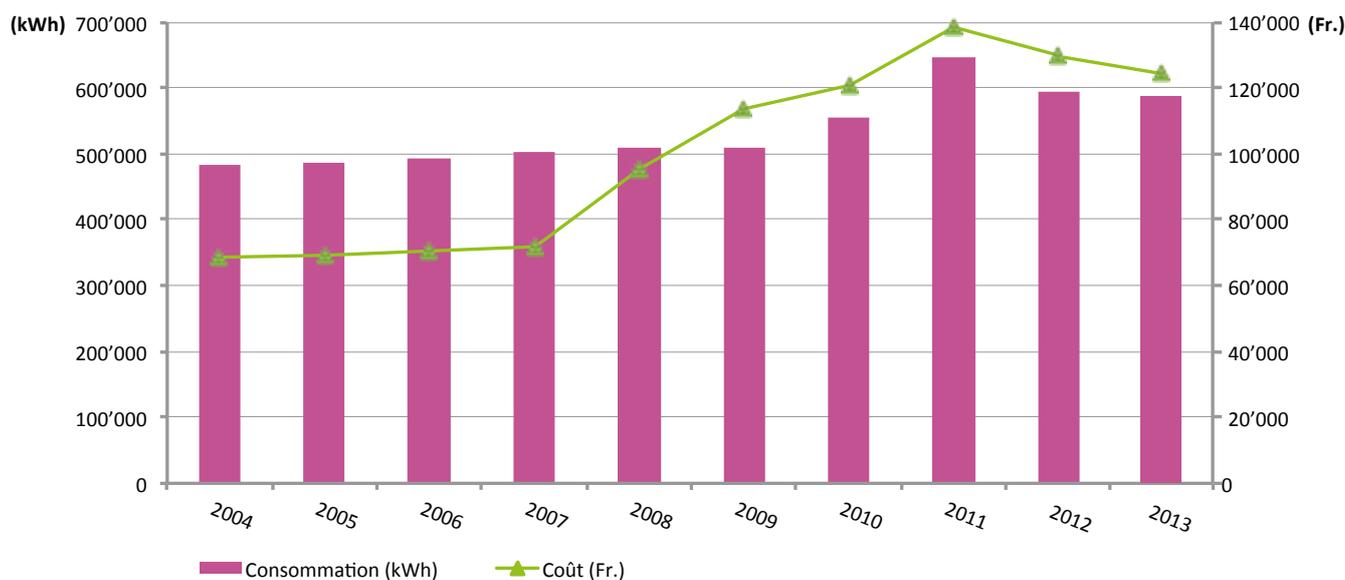
Les graphiques suivants représentent le coût et la consommation de l'éclairage public, ainsi que le coût au ct/kWh pour les 10 dernières années.

La consommation 2013 de l'éclairage public se monte à 590'681 kWh (pour un coût de frs. 123'951.--). Ce chiffre est similaire à l'année précédente.

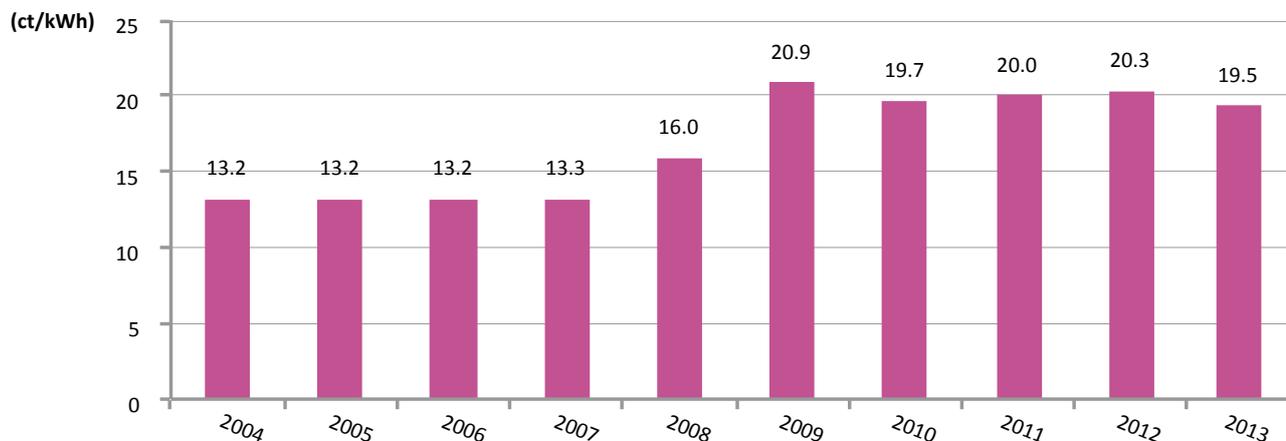
Rappelons que l'augmentation de la consommation moyenne entre 2004-2009 (environ 500'000 kWh/an) et 2010-2012 (environ 600'000 kWh/an) s'explique par l'adaptation du système de comptage par la SEIC. En effet:

- jusqu'à la fin 2009 le calcul de la consommation se basait sur la puissance théorique de toutes les sources lumineuses installées. Aucun comptage de consommation électrique n'était effectué. En procédant de la sorte, la SEIC avait tendance à sous-évaluer la consommation effective du réseau. Par exemple, la consommation des éclairages de Noël n'était pas prise en compte dans la puissance théorique;
- depuis le début 2010, l'adaptation des compteurs a permis de mesurer la consommation réelle du réseau d'éclairage, y compris des décorations lumineuses de Noël. Or, cette consommation est plus élevée qu'avec un calcul théorique. Nous payons donc désormais la quantité effective d'énergie nécessaire au bon fonctionnement de notre réseau.

Consommation et coût annuel



Tarif SEIC



Le tarif de l'électricité a fortement augmenté en 2008 et 2009 pour les raisons suivantes:

- en 2008, augmentation du prix de l'énergie et de l'acheminement (+2.71 ct/kWh)
- en 2009, apparition de taxes fédérales (+2.01 ct/kWh) et volonté communale de payer l'électricité au tarif SEICHydric (+2ct/kWh) pour satisfaire au label «Cité de l'énergie».

Entre 2012 et 2013, la SEIC a installé un nouveau système de mesure de la consommation permettant de migrer vers une facturation à «double tarif». Ainsi, une distinction entre la consommation en heure «pleine» et en heure «creuse» est désormais possible. Cette adaptation a l'avantage d'avoir une meilleure transparence de nos coûts et explique également la légère baisse de 0.82 ct/kWh du tarif par rapport à l'année 2012.

ECLAIRAGE DE NOËL

Aucun investissement marquant n'a été effectué en 2013. L'entretien courant des différents éclairages et guirlandes s'est poursuivi avec une technologie LED.

ASSAINISSEMENT DES EAUX

ETUDES

De nombreux contacts ont été pris avec des architectes et promoteurs de nouveaux projets, afin de les inciter à privilégier l'infiltration, voire la rétention des eaux pluviales, plutôt que le rejet direct dans les canalisations d'eaux claires.

EXTENSION ET ENTRETIEN

Le réseau d'assainissement n'a pas fait l'objet de travaux d'extension importants. Des entretiens courants ont été effectués conformément aux années précédentes:

- adaptation des grilles d'évacuation d'eaux claires au chemin des Magnenets;
- contrôle détaillé et systématique, par teintage des raccordements des nouvelles constructions dont le permis d'habiter a été délivré en 2013;
- contrôle détaillé par teintage des raccordements de 31 parcelles, selon le programme établi dans le cadre du PGEE;
- interventions d'urgence comprenant le curage et parfois l'inspection de canalisations bouchées d'eaux usées ou d'eaux claires;
- curage des canalisations d'eaux claires et d'eaux usées dans le secteur «La Ballastières - Les Avouillons» (environ 9'550 mètres);
- vidange de l'ensemble des sacs de route sur le réseau communal (environ 1'400 sacs);

RIVIÈRES

Enlèvement de nombreux embâcles entravant le cours du Lavasson et de la Dullive constitués par la chute d'arbres suite aux violents orages survenus durant la période estivale.

RÉSEAU D'EAU SOUS PRESSION

APPROVISIONNEMENT

Etude sur la recherche d'eau au lieu-dit «Villa Prangins» à proximité du Golf du Domaine Impérial:

- un premier forage de reconnaissance d'une profondeur de 50 mètres a été réalisé en février 2007. Lors de ce forage, le niveau d'eau a été rencontré à une profondeur de 16,5 m environ. Les niveaux gravelo-sableux aquifères exploitables totalisent une épaisseur de plus de 26 mètres. Ce forage a donc confirmé les résultats préliminaires de la reconnaissance géophysique.
Trois forages de reconnaissance supplémentaires ont été réalisés en janvier 2011. Ils ont permis de définir plus précisément le site le plus favorable en terme d'exploitation des eaux souterraines et de prélever des échantillons pour procéder à des analyses de potabilité. La prochaine étape, consistait à effectuer une tomographie électrique afin de caractériser plus précisément le volume de la nappe. Ces investigations seront réalisées lorsque le PEP sera validé.
- étude sur la recherche d'eau au «Bois-de-Chênes» dans le cadre de l'entente intercommunale SABOIS:
Des négociations sont en cours pour acquérir certaines parcelles nécessaires au projet sans devoir passer par des mesures d'expropriation;

ENTRETIEN

- remplacement de la conduite d'eau traversant l'avenue du Mt-Blanc à la hauteur du chemin de la Perroude dans le cadre des travaux entrepris au long de ce dernier, suite au constat de multiples dégradations inquiétantes (25 ml);
- mise en place de nouvelles conduites d'eau alimentant les nouveaux immeubles du quartier «Communet-Borgeaud» (85 ml);
- contrôle annuel complet du réseau d'eau communal. Détection de 4 fuites, immédiatement réparées;
- interventions d'urgence (9 interventions) et entretien courant sur le réseau communal;
- mise en pratique permanente de l'autocontrôle regroupant l'ensemble des mesures de contrôle et d'entretien nécessaires à l'exploitation de notre réseau d'eau potable, ceci afin de garantir en tout temps un approvisionnement en eau de qualité à nos citoyens.

SIDEMO

Suite à l'expertise technique des installations de la station de traitement des eaux du Montant, une étude détaillée a été lancée pour assainir ces installations et les adapter aux exigences toujours plus élevées en matière de traitement et de distribution de l'eau. L'expertise avait diagnostiqué les difficultés de performance de traitement suivantes:

- une coloration et des dépassements de turbidité dans l'eau traitée;
- d'importantes pertes de média filtrant dans les filtres à sable;
- des vibrations importantes dans les conduites d'évacuation des eaux de lavage;
- une procédure automatisée de lavage non conforme au concept initial et différente selon les lignes de traitement (ligne 2 par rapport aux lignes 1 et 3);
- des difficultés à doser correctement le coagulant;
- une impossibilité de suivre l'efficacité de traitement par ligne et par processus;
- un accès non-conforme sur le plan d'eau dans la chambre de réunion des eaux brutes;
- un accès limité à la plateforme de la télégestion.

Suite au diagnostic, l'étude réalisée par le bureau d'ingénieurs RWB SA, propose les mesures d'amélioration du concept de traitement suivantes:

- mise en conformité de la chambre de réunion des eaux brutes dans le puits;
- amélioration de la supervision de la qualité des eaux au cours du traitement;
- adaptation du processus de coagulation-floculation;
- reconfiguration du processus de lavage des filtres;
- rééquipement du processus d'ozonation;
- mise en place d'un plan de changement du charbon actif;
- reprise et refonte du processus de télégestion et d'automatisation globale.

Ces mesures ont été proposées afin de pouvoir produire une eau potable de qualité irréprochable en continu. Elles ont été présentées et acceptées dans le cadre du préavis n° 46 relatif à l'adaptation de l'installation de traitement et de télégestion de la station des eaux du Montant.

SANE

Le syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE) nous livre l'eau d'arrosage pour les terrains du centre sportif «En Bord» (2'632 m³) ainsi que celle des jardins familiaux (580 m³). L'eau fournie par le biais du SANE est une eau brute du lac n'ayant subi aucun traitement. Cette consommation est inférieure à la moyenne pluriannuelle.

SAPAN

La consommation d'eau de boisson auprès de la SAPAN s'est élevée à 5'212 m³ pour l'année 2013. Cette consommation est inférieure à la moyenne pluriannuelle. Cette dernière remarque est à mettre en perspective avec d'une part, l'absence de période de sécheresse significative durant la période concernée et d'autre part, avec le système de télégestion mis en place en 2012. En effet, il est dorénavant possible d'optimiser les seuils d'enclenchement et de déclenchement de l'appel d'eau à la SAPAN et ainsi gérer de manière efficiente les ressources à disposition.

CONTRÔLE DE QUALITÉ

Trois fois par année, nous prélevons 7 échantillons d'eau répartis sur l'ensemble du territoire et les transmettons au laboratoire cantonal pour analyses. La qualité de l'eau à Gland est bonne.

Conformément à l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires en vigueur depuis le 1^{er} mai 2003, la qualité de l'eau et ses différentes caractéristiques ont été communiquées à la population en fin d'année (pilier public et bulletin Gland-Cité). En voici les principales caractéristiques:

Nombre d'habitants approvisionnés:	12'101 (moyenne annuelle)
Qualité hygiénique:	les échantillons prélevés à ce jour respectaient les exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés

Qualité chimique:	dureté totale	de	15.2	°F	à	24.1	°F
	nitrate	de	1.2	mg NO ₃ /l	à	5.2	mg NO ₃ /l
	pH	de	7.3		à	7.9	
	sodium	de	0.9	mg Na/l	à	4.5	mg Na/l
	calcium	de	55.0	mg Ca/l	à	83.0	mg Ca/l
	sulfate	de	0.9	mg SO ₄ /l	à	7.5	mg SO ₄ /l
	chlorure	de	1.1	mg Cl/l	à	4.1	mg Cl/l

Origine de l'eau:	95 % de l'eau potable vient des sources (Cézille, Confrérie, Montant, trop-plein du Biscou) 5 % de l'eau potable est achetée à des tiers (SAPAN)
Traitement de l'eau:	eau de source: Cézille + Confrérie + Biscou: pas de traitement. Montant: floculation-filtration sur sable-ozonation-filtration sur charbon actif-chloration.: floculation-filtration sur sable-ozonation-filtration sur charbon actif-chloration.

Ces données et celles concernant les autres distributeurs d'eau suisses sont disponibles sur le site Internet à l'adresse suivante: <http://www.qualitedeleau.ch>

Durant l'année 2013, l'approvisionnement réalisé par les infrastructures communales d'alimentation en eau potable peut se résumer de la manière suivante:

STATISTIQUES DE LA CONSOMMATION D'EAU (m ³)	
consommation d'eau - abonnés extérieurs	3'984
consommation d'eau de boisson - Gland	958'411
consommation d'eau agricole et industrielle - Gland	110'751
consommation totale	1'073'146

Consommation par habitant sans tenir compte de l'eau agricole et industrielle:

En rapportant cette dernière valeur au nombre moyen d'habitants, nous obtenons la consommation d'eau spécifique par habitant suivante:

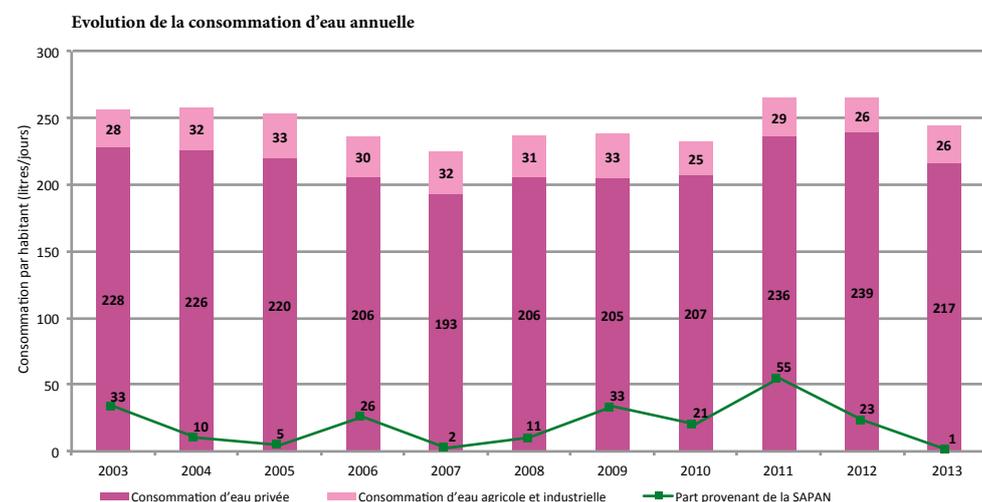
en 2013	$\frac{1'073'146 \text{ m}^3}{12'101 \times 365} = 243 \text{ litres/jour}$
---------	---

Pour mémoire, cette consommation s'élevait à 265 litres/jour pour l'année 2012.

De manière similaire, en soustrayant l'eau agricole et industrielle ainsi que la consommation des abonnés extérieurs, nous obtenons la valeur suivante pour la consommation spécifique d'eau de boisson par résident glandois:

	$\frac{958'411 \text{ m}^3}{12'101 \times 365} = 217 \text{ litres/jour}$
--	---

A nouveau, pour mémoire, cette consommation s'élevait à 239 litres/jour pour l'année 2012 Consommation par habitant en tenant compte de l'eau de production agricole et industrielle:



Comparativement aux résultats obtenus durant les années 2011 et 2012, l'on constate que la consommation d'eau générale enregistrée en 2013 est moins élevée. En effet, autant la consommation d'eau privée que la part provenant de la SAPAN sont en recul. A l'opposé, la consommation industrielle est stable. Ce bilan s'explique en partie par l'absence de périodes de sécheresse significative et par un printemps fortement pluvieux qui ont contribué à un usage moins important de cette ressource.

PISCINES ET PLAGE COMMUNALE

Durant l'année 2013, les collaborateurs du service infrastructures et environnement ont procédé aux prélèvements d'échantillons d'eau des différentes piscines et plages pour analyse par le laboratoire cantonal.

Le nombre de prélèvements effectués est le suivant:

- 6 à la piscine scolaire des Perreretts. La qualité de l'eau est conforme aux prescriptions légales;
- 9 à la piscine de la clinique de la Lignière;
- 10 au jacuzzi de la clinique de la Lignière;
- 9 au jacuzzi du fitness Atlantide;
- 0 à la piscine du chemin des Laureelles n° 17 (en travaux);
- 2 à la piscine du Domaine des Pins;
- 3 à la piscine des Résidences «Les Grands-Champs»;
- 2 à la plage communale au lieu-dit «La Falaise». L'eau a obtenu deux fois la note A, la notation allant de A (eau de bonne qualité) à D (eau de mauvaise qualité);
- 2 à la future plage communale au lieu-dit «Sous La Lignière». L'eau a obtenu une fois la note B puis une fois la note A

FORÊTS COMMUNALES - PLANTATIONS

Forêts communales

- Cette année, les travaux d'entretien de nos forêts se sont déroulés dans les bois de «La Ruaz», à proximité du stand de tir des archers.

Plantations

- Montoly: le Sophora planté au pied du bouleau a été déplacé au milieu des 2 chênes, côté Lausanne du bâtiment, afin de leur permettre un meilleur développement.
- le talus à l'arrière du nouveau bâtiment a été planté, dans sa zone la plus pentue, avec des juniperus et une petite haie de charmes, afin de délimiter l'entrée du gîte des pèlerins de Compostelle.
- les pots de la zone 30 et certains bacs en ville ont été agrémentés pour la première fois avec des légumes et herbes condimentaires (aubergines, tomates, fraises, fenouil, romarin, thym).
- un cèdre a été planté au centre sportif «En Bord» afin de compenser celui qui a été abattu à Mauverney (construction de l'UAPE).



Les différentes tempêtes de cette année ont endommagé plusieurs arbres et conduit le groupe espaces verts à les abattre aux endroits suivants:

- CS «En Bord»: 1 marronnier, 1 aulne, 1 sorbier, 1 noyer, 3 érables, 5 saules et 5 pins
- église catholique: 1 cèdre;
- place de jeux de Malagny: 1 cerisier.
- collège des Tuillières: un pin
- Ces 20 arbres seront tous remplacés.
- des mycorhizes ont été plantés au pied de divers arbres, afin de les aider à assimiler les nutriments (chêne à Montoly, sophora à Mauverney, chênes du bâtiment communal, érables à la rue de Savoie, chêne vert et platanes à Grand-champ, cerisier à la place de jeux de Malagny, platanes aux Tuillières).
- de nouveaux pots ont été achetés pour le cimetière pour remplacer les anciens, cassés et contenant peut-être de l'amiante.
- Au giratoire du Borgeaud, l'écusson a été refait avec une bordure en plastique pour délimiter les différentes zones. Le tronc a été réalisé avec un plateau de coffrage recouvert de copeaux traités, colorés et collés

FEU BACTÉRIEN

Durant l'été, notre groupe espaces verts a procédé aux traditionnels contrôles dans les périmètres fixés par le service cantonal et n'a trouvé aucune plante suspecte dans les secteurs sensibles attribués.

En outre, au début du mois d'octobre, nous avons arraché plusieurs plantes sensibles qui se trouvaient sur des parcelles privées (repousses de cotonéasters arrachés ou oubliés).

CIMETIÈRE

Au cours de l'année 2013 le cimetière a enregistré 7 inhumations et 17 poses de cendres. D'autre part, 24 cérémonies d'adieu ont eu lieu dans les églises de notre ville. En sus, l'entretien courant a été assuré par notre équipe espaces verts. Une prairie a été semée devant le nouveau columbarium et les concessions désaffectées ont été ensemencées (gazon standard).

Le matériel utilisé lors des cérémonies étant défraîchi, un jeu de napperon et de housses pour les chevalets a été réalisé par un décorateur d'intérieur.

L'entreprise Sippel a procédé à la pose de linteaux sous 3 tombes où le sol était particulièrement friable afin d'éviter que les monuments posés par la suite ne basculent.

VÉHICULES ET MACHINES DE VOIRIE & ESPACES VERTS

Nouvelles acquisitions

- achat d'une nouvelle camionnette Piaggio avec pont basculant pour les espaces verts;
- achat d'une nouvelle camionnette Piaggio avec pont basculant pour la voirie;
- achat d'un Rapid avec fraise (= motoculteur);
- remplacement d'un taille-haie électrique.

Il est à relever que l'ensemble des véhicules communaux ont été munis de la nouvelle identité visuelle de la ville de Gland à l'aide du logo officiel apposé sur les portières de chaque véhicule.

PLACES DE JEUX ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Les différentes places de jeux sont contrôlées quatre fois par année par la société Top Jeux SA qui vérifie l'état des différentes installations et le respect des normes en vigueur.

En parallèle, le service de voirie réalise également un contrôle régulier des places de jeux qui permet de réparer immédiatement les défauts constatés;

- ne répondant plus aux normes et déposé en 2012, le toboggan équipant la place de jeux du Bochet a été remplacé par une nouvelle installation;
- l'éclairage du terrain C en gazon synthétique au centre sportif «En Bord» a été homologué suite à sa mise aux normes;
- pour la première fois, le terrain B du centre sportif «En Bord» a été victime d'une maladie cryptogamique qui a nécessité un traitement fongique effectué en urgence par la société Eurogreen;
- fin de la rénovation complète du skatepark situé dans l'enceinte du centre sportif «En Bord» selon préavis municipal n°17 accepté par le conseil communal en 2012. Les travaux se sont terminés au printemps 2013: une journée inaugurale s'est déroulée le 27 avril 2013;
- réfection des pistes de pétanque sises au centre sportif «En Bord» par notre groupe voirie afin de permettre un usage régulier de ces installations par l'association Vivag.

Les dégâts occasionnés par les tempêtes estivales au «Bois de Ruyre» ont nécessité par endroit la fermeture de la piste Vita pour raisons de sécurité. Cette dernière sera à nouveau réouverte au printemps 2014 lorsque les travaux de remise en état auront pu être entrepris;

Pour la 4^e saison consécutive, une patinoire mobile a été installée pour une durée de 14 semaines sur l'un des terrains de sports extérieurs du collège de Grand-Champ.

DÉCHETS

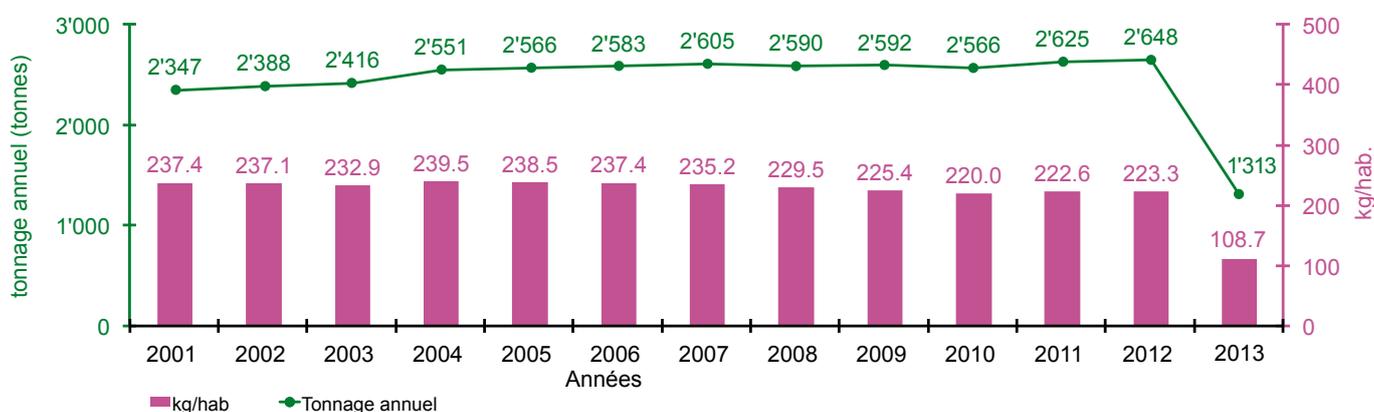
ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte de nos ordures ménagères est effectuée par l'entreprise Reymond Frères SA avec la collaboration d'un homme du groupe voirie. Le ramassage a lieu les lundis et jeudis au nord des voies CFF et les mardis et vendredis au sud des voies CFF. Les ordures ménagères sont ensuite acheminées à l'usine d'incinération des Cheneviers à Genève.

En 2013, 1'313.84 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées, ce qui représente une moyenne annuelle de 108.7 kg par habitant. Le tonnage par habitant a diminué de façon significative (51.3 %) suite à l'introduction du nouveau concept de la taxe au sac en janvier 2013 et à la mise en place d'une tournée porte-à-porte des déchets organiques.

Pour la collecte, le transport et l'incinération des ordures ménagères, le coût total annuel s'est élevé à 475'185 francs, ceci sans tenir compte de la mise à disposition d'un homme du groupe voirie pour la collecte. Ce coût, rapporté à l'habitant, est également largement inférieur à celui des années précédentes (39.3frs/hab. en 2013 contre 87,3 frs/hab. en 2012).

Ordures ménagères



Le tonnage par habitant a diminué de 51,3% suite à l'introduction du nouveau concept de la taxe au sac.

Evolution du tonnage annuel en kg par habitant						
2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
235 kg/hab.	229 kg/hab.	225 kg/hab.	220 kg/hab.	223 kg/hab.	223 kg/hab.	108.7 kg/hab.

DÉCHETS ORGANIQUES

Une nouvelle tournée porte-à-porte hebdomadaire des déchets organiques a été mise en place comme mesure d'accompagnement de la taxe au sac. Ce service a débuté en mars 2013. Il a été précédé d'une campagne d'information et de sensibilisation durant laquelle 2000 bio box ont été distribués gratuitement aux citoyens. Parallèlement, par l'intermédiaire d'une action réalisée par la commune, le groupe voirie a équipé, sur commande des régies et des privés, des conteneurs spécifiques bruns destinés à la collecte de ces déchets. Ainsi, 219 conteneurs de 140 litres, 305 conteneurs de 240 litres et 39 conteneurs de 760 litres ont été vendus.

Cette nouvelle prestation a permis de collecter 411.02 tonnes de déchets organiques, soit 34.0 kg/hab. Ils sont valorisés en biogaz et en compost à l'usine de méthanisation Ecorecyclage à Lavigny. Le coût annuel (de mars à décembre) de transport et d'élimination s'élèvent à 128'540 francs.

TAXE DÉCHETS

Déchèterie et places de quartier

Six places de quartier (ou éco-points) sont réparties sur le territoire communal afin de répondre au besoin de proximité de nos citoyens pour y déposer certains déchets recyclables. On peut en particulier y déposer le verre vide et les huiles. Les conteneurs à déchets organiques ménagers ont été supprimés suite à l'introduction de la nouvelle collecte porte-à-porte.

A la déchèterie, les déchets admis sont: déchets compostables et branchages, verre, papier et carton, métaux, huiles minérales et végétales, PET, vêtements usagés, déchets encombrants, déchets en bois, plastiques, capsules «Nespresso», pneus, frigos, piles, appareils électroménagers, matériel informatique, téléviseurs, appareils et jouets à composants électriques et électroniques ainsi que divers déchets spéciaux de ménages (résidus de peintures, colles, solvants, batteries, médicaments, etc...).

Une brocante gratuite, réservée aux habitants de la Ville, est organisée à la déchèterie depuis de nombreuses années en mai et en septembre. Depuis 2008, nous avons été contraints d'édicter des directives afin d'éviter quelques débordements et abus constatés lors des précédentes éditions. Cela a permis à chacun de trouver son bonheur et de donner une seconde vie à de nombreux objets.

Avec l'introduction de la taxe au sac, les horaires d'ouvertures de la déchèterie ont été modifiés. Ainsi, tous les soirs de la semaine elle est accessible jusqu'à 19h. De plus, elle est dorénavant ouverte deux matins par semaine. La taxe au sac a permis d'accroître la part de déchets recyclés. Le tonnage des déchets encombrants, plastiques, papiers-cartons, verre et PET ont ainsi considérablement augmenté.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

La municipalité, poursuivant sa politique d'incitation au tri des déchets, met régulièrement à disposition de ses citoyens quatre «Eco-points mobiles». Ces «Eco-points mobiles», que la municipalité tient à la disposition de qui-conque organise une manifestation d'intérêt public, peuvent être disposés en différents emplacements d'une manifestation afin d'offrir au public la possibilité d'y trier ses déchets, en particulier le PET, l'aluminium et le verre.

EVOLUTION DES QUANTITÉS DE DÉCHETS RÉCUPÉRÉS À LA DÉCHÈTERIE

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Déchets verts récoltés à la déchèterie	800 t.	825 t.	800 t.	850 t.	800 t.	900 t.
Déchets organiques récoltés aux porte-à-porte						411 t.
Déchets encombrants	238 t.	234 t.	254 t.	279 t.	284 t.	312 t.
Plastiques	71 t.	65 t.	73 t.	71 t.	76 t.	163 t.
Papiers, cartons (1)	642 t.	623 t.	639 t.	657 t.	661 t.	836 t.
Bois	243 t.	258 t.	294 t.	299 t.	287 t.	341 t.
Métaux	109 t.	100 t.	101 t.	104 t.	97 t.	129 t.
Cailloux	92 m3	109 m3	141m3	137 m3	124 m3	137 m3
Huiles minérales et végétales	5 t.	4 t.	5 t.	5 t.	5 t.	4 t.
Verres	359 t.	365 t.	358 t.	352 t.	369 t.	439 t.
PET	21 t.	22 t.	25 t.	25 t.	25 t.	36 t.
Appareils (2) électromén. + frigos	36 t.	44 t.	50 t.	48 t.	52 t.	54 t.
TV - appareils électroniques	53 t.	55 t.	62 t.	66 t.	63 t.	63 t.
Déchets spéciaux ménagers	13 t.	11 t.	11 t.	13 t.	12 t.	12 t.
Habits	38 t.	37 t.	39 t.	53 t.	49 t.	79 t.
Capsules à café	4 t.	6 t.	7 t.	9 t.	8 t.	9 t.

(1) Ce tonnage comprend la collecte effectuée par la section du FC Gland Vétérans (81 t. en 2013)

(2) Depuis 2008, les gros appareils électroménagers (frigos, cuisinières,...) qui étaient jusqu'alors comptabilisés en nombre de pièces, sont désormais englobés dans le tonnage indiqué.

Graphiques

Les graphiques ci-dessous illustrent parfaitement l'amélioration du tri des déchets.

Déchets encombrants



Papiers/Cartons



Verres



Déchets collectés et taux de recyclage



Grâce à l'introduction de la taxe au sac, le taux de recyclage a explosé!

Chiffres clés

	2010	2011	2012	2013
Nombre moyen d'habitants:	11'661 hab.	11'794 hab.	11'862 hab.	12'090 hab.
Quantité d'ordures ménagères récoltées:	2'566 tonnes	2'625 tonnes	2'648 tonnes	1'314 tonnes
Quantité de déchets encombrants récoltés	254 tonnes	279 tonnes	284 tonnes	312 tonnes
Quantité totale de déchets incinérables récupérés (ordures ménagères + déchets encombrants):	254 tonnes	279 tonnes	284 tonnes	1'626 tonnes
Quantité totale de déchets recyclés récupérés (non compris les encombrants):	2'820 tonnes	2'904 tonnes	2'932 tonnes	3'476 tonnes
Taux de recyclage pour la Ville de Gland	46,63 %	46,74 %	46,06 %	68,14 %
Tonnage annuel d'ordures ménagères récoltés par habitant	220 kg/hab.	223 kg/hab.	223 kg/hab.	109 kg/hab.
Coût annuel du traitement (récolte + transport + taxes d'élimination) des ordures ménagères par habitant:	80,9 frs/hab.	86,6 frs/hab.	87,3 frs/hab.	39,2 frs/hab.
Coût annuel du traitement (récolte + transport + taxes d'élimination) des déchets recyclés par habitant:	21,6 frs/hab.	25,9 frs/hab.	27,0 frs/hab.	44,7 frs/hab.

INVENTAIRE DU PARC DES VÉHICULES DE LA COMMUNE

Services	Plaques	Type	Marque
Voirie		faucheuse Monoaxe	Rapid Euro
	VD 2'286	Remorque pour rouleau	Amman
	VD 4'225	Chariot dévidoir	Antifeu
	VD 1'096	Remorque à tuyaux	Vogt 03.715 D
	VD 7'331	Balayeuse	Bucher CityCAT 2020
	VD 8'197	Chariot Elévateur	Toyota
	VD 8'197	Chariot Elévateur	Toyota
	VD 248'034	Camion	Unimog Mercedes
	VD 256'789	Camionnette	VW
	VD 354'558	Camionnette	Citroën Jumper
	VD 489'112	Camionnette	Daihatsu
	VD 140'161	Fourgon	Toyota Dyna 100
	VD 562'400	Tracteur/tond.	John Deere X595
	VD 690'182	Tracteur/tond.	John Deere 3520
	VD 503'863	Fourgon	Piaggio Porter 1.3
	VD 690'391	Tracteur	New Holland
	VD 27'153	Bateau Alu	Delavergne Ulysse 4.70
	VD 403'861	Remorque bateau	RSA B091
	VD 2'869	Groupe Electrogène	Massey-Ferguson MF
VD 1'309	Remorque à tuyaux	Vogt 03.715 D	
Parcs & Jardins	VD 60'659	Véhicule électrique	Goupil G3S
	VD 343'035	Camionnette	Daihatsu
	VD 464'025	Camionnette	Piaggio
	VD 472'738	Tracteur/tond.	John Deere 1565
	VD 472'232	Camionnette	Piaggio Porter 1.3
	VD 690'909	Tracteur/tond.	John Deere 955
	VD 323'109	Camionnette	Piaggio Porter 1.3
Déchetterie	VD 2'042	Pelle mécanique	Mecalac 12 MSX
SPOP	VD 49'038	scooter C1	Moto BMW
	VD 362'508	Fourgon	Opel Combo 1.6
	VD 150'923	Fourgon	Citroën Jumper
Pause Déj	VD 312'559	Minibus	Peugeot Boxer
	VD 562'654	Minibus	Peugeot Boxer
CRL	VD 325'985	Minibus	Toyota Hiace
Service des Eaux	VD 249'832	Camionnette	Citroën C15
	VD 323'914	Pick-up cabine double	Nissan Navara
	VD 524'143	Camionnette	Citroën C15
SBU / SIE	VD 124'989	Voiture	Peugeot 107 1.0 Trendy

LA COMMUNE EN CHIFFRES

Superficie	220 kg/hab.
830 ha	21,6 frs/hab.
Surface viticole	47 ha
Surface agricole	300 ha
Surface forestière	113 ha
Surface des forêts communales à Gland	11 ha
Surface des forêts communales hors de Gland	5 ha
Surface de tonte des terrains engazonnés	160'000 m ²
Altitude	de 372 à 477 m
Longueur du rivage	4 km
Longueur du réseau routier communal	41 km
Longueur des cheminements piétonniers	5 km
Longueur du réseau d'eau	58 km
Longueur du réseau d'eaux claires (sans drainage)	36 km
Longueur du réseau d'eaux usées (sans les collecteurs APEC)	26 km
Valeurs incendie des bâtiments communaux	186 Mio frs.
Nombre de bornes hydrantes défense incendie	257



Ecole Accueil Enfance Jeunesse

ETABLISSEMENT PRIMAIRE

On constate une augmentation de la population scolaire, passant de 787 élèves à la rentrée 2012 à 833 élèves à la rentrée 2013. Deux nouvelles classes ont dû être ouvertes aux Perrerets. Les infrastructures scolaires sont exploitées à leur maximum.

Effectif au 31 décembre 2013

	NBRE D'ÉLÈVES	NBRE DE CLASSES
Classes 1-2P	305	15
Classes 3P et 4P	283	15
Classes 5P et 6P	245	13
Totaux	833	43
Classe REP	6	1

Répartition des locaux

Collèges	1-2P (école enfantine)	3P – 4P (1ère et 2ème primaire)	5P – 6P (3ème et 4ème primaire)	REP (classe de ressource primaire)
Mauverney	7	8	6	-
CS Perrerets	8	7	7	1
Totaux	15	15	13	1

DIRECTION - CORPS ENSEIGNANT

Conseil de direction

· Mme Valérie Merino de Tiedra	directrice	jusqu'au 28 février 2013
· Mme Bettina Thuillard	directrice	dès le 1^{er} mars 2013
· Mme Nadine Paquier	doyenne	Jusqu'au 31 juillet 2013
· Dominique Baeriswyl	doyenne	Dès le 1^{er} août 2013
· Mme Séverine Baud	doyenne	
· Mme Loyse Noverraz	doyenne	

Conseil d'établissement

Mme Thuillard a remplacé Mme Merino de Tiedra dès le 1^{er} mars 2013. Suite à la démission de Madame Gilliéron du Conseil d'établissement et au départ à la retraite de Madame Paquier, la Conférence des maîtres a élu Mesdames Marina Jatton et Nicole Payot pour les remplacer.

ACTIVITÉS CULTURELLES, ANIMATIONS DIVERSES

Chorale

Cette année, la chorale s'est choisi un nom: Couleurs Enchantées. Sous la direction de Mme Princivalle et de M. Jeannet, le chœur s'est produit lors de manifestations scolaires et a donné un concert à Grand Champ le 28 juin 2013.

Patinoire

Les élèves de l'établissement fréquentent la patinoire de manière régulière et soutenue.

Animation Info-énergie

Comme les années précédentes, les animations sur le tri des déchets ainsi que sur l'énergie sont proposées aux élèves.

Prévention santé

Durant deux semaines, les élèves ont pu participer à l'action « Pommes à la récré ». Les paysannes vaudoises ont proposé du lait aux élèves lors de la « journée du lait ». Les animatrices de PROFA (éducation sexuelle) sont intervenues dans les classes de 3P et 6P.

Le fil rouge de l'année scolaire s'est déroulé autour du thème « Estime de toi et moi ». Toutes les classes ont participé à ce projet qui a abouti à deux journées d'échange et de partage avec diverses activités proposées: pièces de théâtre, danses, chants, expositions de peintures et de travaux, cuisine, jeux de mots sur ordinateurs, moments détente, etc.

Culture

Les élèves de 1P à 5P ont été initiés aux instruments de musique lors d'une présentation faite par l'école de musique de Nyon.

Le comité de la fête du Chêne a offert les spectacles suivants: « Le Jardinicole, Badaboum et Patatras » pour les 1P-2P et « Bricomic » aux élèves de 3P à 6P.

La compagnie « Lueurs des Contes » a illuminé le Noël des élèves avec « Noël givre et cannelle » et « Conte de Noël et de neige ».

Semaine de la mobilité

Les élèves ont été invités à se rendre à pied à l'école. Diverses animations ont été menées cette semaine-là, par la Municipalité comme par les enseignants.

Bibliothèque

Les bibliothécaires interviennent dans les classes de 1P-2P autour d'animations d'albums, et accueillent dans leurs locaux l'ensemble des élèves pour des activités de recherches, des expositions et des activités autour des livres. Des concours sont également proposés. Les classes fréquentent également régulièrement la bibliothèque.

Tout au long de l'année, les enseignants offrent à leurs élèves de nombreuses occasions d'apprendre par le biais d'activités culturelles (pièces de théâtre, saynètes, spectacles, chants), des activités d'échanges (journée des aînés, invitations, correspondances) et des activités extra muros (musées, projets dans la nature, expositions).

CAMPS

Quelques camps sont organisés au primaire. En 2013, il y en a eu cinq. La somme allouée par la Commune est aussi utilisée pour subventionner les transports des courses d'école et des sorties CE (connaissance de l'environnement: science, histoire) ou culturelles (musées).

SPORTS FACULTATIFS

Les sports facultatifs ont toujours beaucoup de succès auprès des élèves. Les sports suivants ont pu leur être proposés: accoutumance à l'eau, judo, jeux de balles, badminton, mini-tennis, mini-volley, initiation aux échecs, expression corporelle.

FÊTE DU CHÊNE

Comme chaque année, la traditionnelle fête du Chêne a clos l'année scolaire le 4 juillet 2013. Le cortège, dont le thème était le « recyclage » a défilé dans les rues et une belle fête populaire a suivi cet événement, organisé par le comité ad hoc, et soutenu par la commune.

DEVOIRS SURVEILLÉS

La municipalité, en collaboration avec la direction de l'établissement primaire, a géré l'organisation et la gestion des devoirs surveillés pour les élèves dès la 3P.

PAUSE-DÉJ

Structure entièrement communale, la Pause-Déj accueille plus de 110 enfants du primaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis, dans les locaux des Perrerets, Mauverney pour le repas de midi.

En mai 2013, la Pause-Déj de Mauverney a déménagé dans les nouveaux locaux à Mauverney C (bâtiment rouge). Il n'y a plus de Pause-Déj à Grand-Champ.

Buts	Répondre aux besoins d'accueil de midi pour les enfants scolarisés à Gland, de la 1ère à la 6ème année (Harmos)
Lieux d'accueil	<p>Les restaurants scolaires « Pause-Déj » se situent :</p> <p>Au collège des Perrerets où les enfants scolarisés aux Perrerets sont accueillis.</p> <p>Cette structure se trouve dans le bâtiment E, au rez-inférieur et accueille 48 enfants. 4 animatrices encadrent les enfants.</p> <p>Au collège de Mauverney où les enfants scolarisés de Mauverney sont accueillis.</p> <p>Cette structure se trouve dans le nouveau bâtiment C, au rez-de-chaussée et accueille 72 enfants. 6 animatrices encadrent les enfants.</p>
Trajet	<p>Les enfants sont pris en charge dès leur sortie de l'école.</p> <p>Les enfants scolarisés aux Perrerets se rendent directement à la Pause-Déj et doivent s'annoncer auprès de l'animateur.</p> <p>Les enfants scolarisés à Mauverney A se rendent au point de rencontre à l'intérieur du bâtiment A où les animatrices les attendront.</p> <p>Les enfants scolarisés à Mauverney B se rendent au point de rencontre juste devant l'entrée principale du bâtiment B où les animatrices les attendront.</p>
Prestations	<p>Pendant les périodes scolaires lundi – mardi – jeudi – vendredi de 11h50 à 13h25.</p> <p>Fermé le mercredi et pendant les vacances scolaires.</p> <p>Accueil et encadrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - coordination professionnalisée parents - écoles - Pause-Déj. - préparation des repas par le DSR, puis transportés par bus sur les lieux d'accueil - depuis le 1er mai, la Pause-Déj est labélisée FOURCHETTE VERTE Junior - Les menus sont affichés sur le site de la commune - des animations variées sont proposées <p>La proposition de bricolages est toujours très attractive et appréciée des enfants. Ils disposent également d'un choix très attrayant de jeux de société, d'un coin lecture, de barbies-poupées, de jeux de constructions (Kneex – lego) et playmobiles.</p> <p>En outre, des activités récréatives sont proposées à l'extérieur ou dans la salle de gymnastique.</p>
Prix	<p>Fr. 16.- par jour et par enfant, pour un accueil régulier.</p> <p>Fr. 20.- par jour et par enfant, pour un dépannage.</p>

LE PERSONNEL D'ENCADREMENT

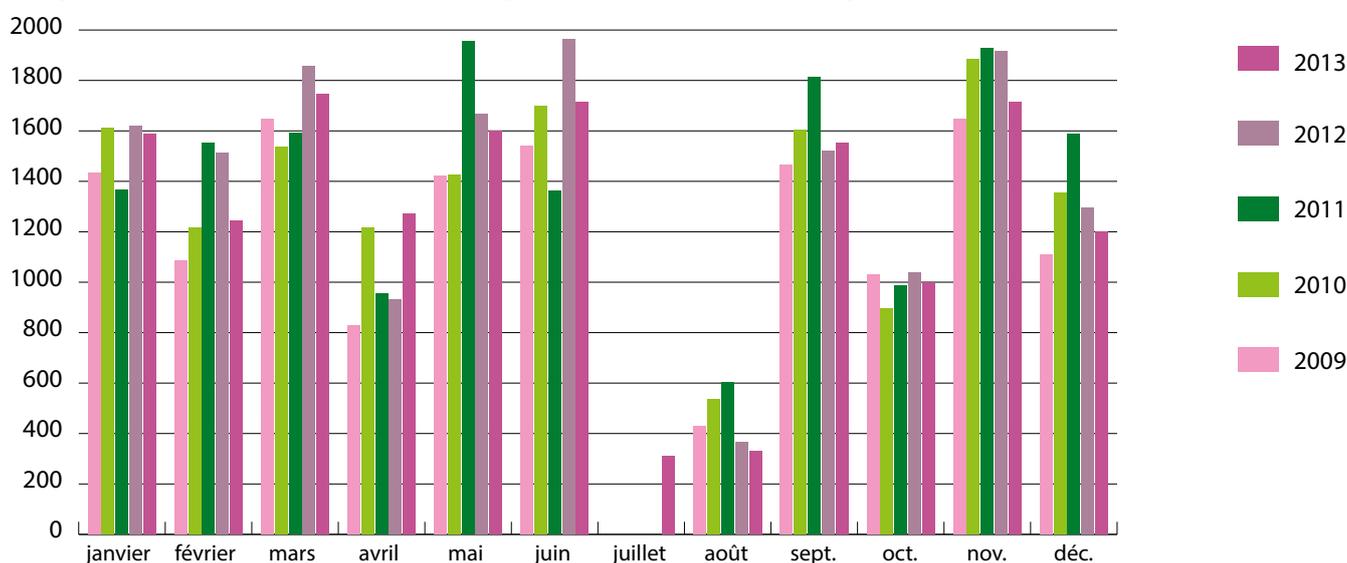
L'équipe se compose comme suit :

- une coordinatrice-responsable des trois lieux d'accueil, Mme Nathalie Tardy, qui effectue les tâches administratives suivantes :
 - gestion des inscriptions
 - organisation des trajets (Grand Champ)
 - direction du personnel d'encadrement
 - établissement des factures
- et 10 auxiliaires (6 à Mauverney, 4 aux Perrerets)

La coordinatrice est la personne de référence à l'égard des parents ou de l'école et elle assure les remplacements en cas de maladie ou d'accident d'une auxiliaire.

FRÉQUENTATION

Interprétation du tableau : il faut tenir compte des vacances dans la comparaison des fluctuations mensuelles.



Le fléchissement observé en 2013 peut s'expliquer par le transfert de l'UAPE à Mauverney.

ETABLISSEMENT SECONDAIRE

INTRODUCTION DE LA DIRECTION

Une certaine stabilité chiffrée est confirmée à l'Établissement secondaire de Gland. Avec environ 720 élèves et 38 classes, la vitesse de croisière est confirmée. L'accroissement de la population de la ville ne se répercute pas – encore – sur les effectifs de l'établissement : 144 élèves en moyenne pour chacun des 5 niveaux que nous accueillons.

Du côté des bâtiments, l'organisation retenue les années précédentes est confirmée :

Les classes CYT5, CYT6, 7ème et DES affiliées sont basées à Grand Champ où se trouvent le secrétariat, la direction et l'infirmerie scolaire. Sauf circonstances exceptionnelles, les élèves du cycle de transition ont tous leurs cours à Grand Champ ;

Les classes de 8ème et 9ème et DES affiliée sont basées aux Tuillières où se trouvent également la doyenne responsable de ce bâtiment, l'orientation scolaire et le service des PPLS.

La mise en œuvre de la LEO à partir du 1er août 2013 signifie que pour l'année scolaire 2013-2014, notre établissement s'appelle Établissement Primaire et Secondaire de Gland. Il est composé de classes primaires, 7P, 8P et DEP, ainsi que de classes secondaires 9S, 10S, 11S, et DES.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Pour la législature 2011 - 2016, l'établissement secondaire sera représenté par :

- M. Jean Delacretaz directeur
- M. Bertrand Pasche enseignant
- M. Abdelkrim Rabet enseignant

ORGANISATION

Année scolaire 2012/2013

CYT 5 & CYT 6	13 classes	253 élèves	35.0 %
VSB	9 classes	193 élèves	26.7 %
VSG	6 classes	138 élèves	19.0 %
VSO	8 classes	113 élèves	15.6 %
DES	3 classes	27 élèves	3.7 %
Totaux	39 classes	724 élèves	100 %

Année scolaire 2013/2014

DEP/DES	3 classes	31 élèves	4 %
7P	7 classes	130 élèves	18 %
8P	7 classes	134 élèves	19 %
VP	3 classes	67 élèves	9 %
VSB	6 classes	134 élèves	19 %
VSG	8 classes	160 élèves	23 %
VSO	4 classes	55 élèves	8 %
Totaux	38 classes	711 élèves	100 %

ELÈVES

Provenance des élèves

	ÉTABLISSEMENT	DÉVELOPPEMENT	DÉROGATIONS	TOTAL
Begnins		1		1
Givrins			1	1
Gland	705			705
Marchissy			1	1
Prangins			1	1
Vinzel			2	2
Totaux	705	1	5	711

- 1 élève de Gland est scolarisé à Crissier
- 2 élèves de Gland sont scolarisés à Rolle
- 3 élèves de Gland sont scolarisés à Nyon
- 1 élève de Gland est scolarisé à Lausanne

SECRÉTARIAT

· Mme Francine Menoud	Responsable du secrétariat (100 %)
· Mme Line Esposito	Secrétaire à temps partiel (20 %)
· Mme Marie-Thérèse Ramseyer	Secrétaire à temps partiel (45 %)
· Mme Leticia Alvito Lameira	Secrétaire à temps partiel (40%)
· Mme Corinne HUG	Responsable CADEV

CAMPS

Semaine du 4 au 8 mars 2013

GENRE	LIEU	CLASSE	
Camps de ski	Saanen	CYT 6/2	Mme Touchais
		CYT 6/3	Mme Freymond-Pfammatter
	Champéry	CYT 6/1	M. Noverraz
		CYT 6/5	Mme Martins-Reis
	La Lenk	CYT 6/6	M. Schneider
		CYT 6/4	Mme Stegmüller

Mme Gisiger, MM. Francet, Pfammatter, Prétat et Wolf, maîtres EPH, ont accompagné les camps.

Du 4 au 8 mars 2013

GENRE	LIEU	CLASSE	
Voyages d'études	Berlin	9VSG/1	Mme Pacurariu
	Berlin	9VSG/2	Mme Tièche
	Berlin	9VSB/1	Mme El Abshihy

Mme Wullschleger et MM. Pasche et Roy ont accompagné les voyages.

Semaine du 29 avril au 3 mai 2013

GENRE	LIEU	CLASSE	
Voyages d'études	Nantes	9VSO/1	M. Jatton
	Nantes	9VSO/2	M. Macchi
	Berlin	9VSO/3	M. Rabet
	Berlin	9VSB/2	M. Olivet
	Provence	9VSB/3	M. Taverney

Mmes Bardet, Douville, Reuteler, Turcotte et M. Garo ont accompagné les voyages.

Semaine du 25/29 avril au 3 mai 2013

GENRE	LIEU	CLASSE	
Echanges linguistiques	Stuttgart	8VSG/1	Mme Schmutz
	Karlsruhe	8VSG/2	M. Pasche
	Freiburg	8VSB/1	M. Mouron
	Freiburg	8VSB/2	M. Najem
	Stuttgart	8VSB/3	Mme Glauser-Lalive

Mmes El Abshihy, Gendre, Morel, Sieber-Rebouillat et M. Roy ont accompagné les échanges.

Semaine du 29 avril au 3 mai 2013

GENRE	LIEU	CLASSE	
Camps sportifs	Loèche-les-Bains	8VSO/1	M. Barkhordarian
	Loèche-les-Bains	8VSO/2	M. Niehaus
	Loèche-les-Bains	DES/3	M. Kryvian

MM. Prétat et Wolf, maîtres EPH, ont accompagné les camps.

Semaine du 23 au 27 septembre 2013

GENRE	LIEU	CLASSE	
Camps de marche	Champéry	9VG	M. Creteigny
	Champéry	9VG	M. Macchi
	Champéry	9VG	M. Rabet
	Eischoll	9VG	M. Jatton
	Eischoll	9VG	Mme Pacurariu
	Eischoll	9VP1	Mme El-Abshihy
	Gruyère	9VP2	M. Di Giacomo
	Gruyère	9VP3	M. Taverney

Mme Gisiger ainsi que MM. Francet, Pfammatter et Wolf, maîtres EPH, ont accompagné les camps.

Semaine du 7 au 11 octobre 2013

GENRE	LIEU	CLASSE	
Camps sportifs	La Vallée de Joux	7P/1	M. Noverraz
	La Vallée de Joux	7P/2	Mme Wyss
	La Vallée de Joux	7P/5	M. Hänny
	Villars sur Ollon	7P/3	M. Borgeaud
	Villars sur Ollon	7P/4	Mme Stegmüller
	Charmey	7P/6	Mme Fontana
	Charmey	7P/7	Mme Ferreira
	Charmey	DEP/1	Mme Salzmänn

Mme Gisiger ainsi que MM. Francet, Prétat, Pfammatter et Wolf, maîtres EPH, ont accompagné les camps.

SPORTS FACULTATIFS

L'activité snowboard n'a malheureusement pas été reconduite lors de l'hiver 2013, l'école secondaire de Begnins ne souhaitant pas continuer, faute principalement de participants. Le coût du transport pour monter à la Dôle (partagé entre les deux établissements) étant élevé, il a donc été décidé de laisser le snowboard de côté pour cette année scolaire. Il y avait de toute façon trop peu d'élèves inscrits (le minimum étant douze participants) pour pouvoir ouvrir un cours.

Le Kinball ainsi que le curling n'ont pu être ouverts, le minimum de douze participants n'étant pas atteint. Par contre, il y a toujours deux disciplines qui connaissent un franc succès. Le badminton ainsi que le self-défense. Si c'est encore le cas l'année prochaine, ces cours pourraient être donnés sur deux sessions différentes. Le hockey sur glace a pu débiter en novembre. Plusieurs intervenants ont animés ce cours.

Les retours sur ces différentes activités étaient très positifs. Quelques nouvelles idées pour l'année prochaine comme la Capoeira ou le Parkour. Ce dernier serait pratiqué en salle de sport avec toute la sécurité qui peut être mise en place (assurage, tapis, caissons, etc.) contrairement à une pratique en extérieur (bien trop dangereuse) comme on peut le voir à la télévision ou sur internet.

ACTIVITÉS CULTURELLES, MANIFESTATIONS DIVERSES

L'école n'est pas seule, entre ses quatre murs, dispensatrice de savoirs. C'est pourquoi, année après année, les enseignants de l'EPSG proposent à leurs élèves des activités hors des quatre murs de la classe pour qu'ils aient l'occasion de découvrir, en « live », des activités et des thématiques qui les aideront à se forger un avis sur le monde dans lequel ils vivent : culture, écologie, débats de société, ... l'année 2013 aura été une nouvelle fois riche pour les élèves de Gland.

Voici quelques exemples d'activités menées par les enseignants de l'EPSG en 2013 :

- Découverte d'une entreprise de la région.
- Découverte de jeux collaboratif et coopératif.
- Visite du Grand Conseil.
- Visite et découverte de la Bibliothèque Cantonale Universitaire.
- Visite de l'atelier d'un artiste de la région.
- Visite à l'EPFL.
- Découverte de la vieille ville de Gruyères avec des correspondants allemands.
- Team Building dans le jura.

Nos classes auront donc eu, à plusieurs reprises, l'occasion de quitter les murs de Grand Champ et des Tuillières afin de découvrir qu'il n'y a pas qu'à l'école que l'on peut s'enrichir de connaissances.

Conseil des délégué/es 9-11è

Durant l'année civile 2013, le Conseil des délégué/es de classes a fonctionné sur un mode volontaire, tentative de redonner un peu de motivation aux élèves des classes 9-11e moins investis dans cette plateforme de dialogue que les plus jeunes. Quatre réunions des délégués de classe ont eu lieu en présence de M. Delacrétaz et Mme Wullschleger, aboutissant notamment à l'organisation de l'événement de la journée spéciale du 23 avril pour le bâtiment des Tuillières.

- Journée spéciale du 23 avril 2013 :
Pour le bâtiment des Tuillières, un groupe d'élèves de 9-11e a organisé un événement musical et filmé. Une danse appelée Harlem Shake, visible sur le site Youtube :
<http://www.youtube.com/watch?v=9R0uhuAzctc>.
- Exposition Grand Champ Visuel :
Jeudi 14 mars 2013 une exposition d'art visuel a été organisée. Chaque classe a créé une œuvre exposée dans les couloirs de Grand Champ. Un vernissage a lieu et pendant celui-ci diverses animations ont été mises sur pied : morceaux joués avec les enseignants de musique, stand de nourriture élaborée par les élèves des cours de cuisine, exposition d'habits réalisés par les classes en couture, animation de théâtre etc.
- Year book :
Comme chaque année le Year book de l'école a été mis en vente au mois de juin. Cette version contient des photos des œuvres de l'exposition Grand Champ Visuel 2013.

SERVICE DE LA SANTÉ SCOLAIRE

Les consultations des élèves à l'infirmerie gardent une fréquence constante par rapport à l'année passée. Les motifs de consultation sont cependant de plus en plus complexes et nécessitent de plus en plus souvent la collaboration avec les enseignants, les parents, le groupe pluridisciplinaire de l'établissement, et, ou les intervenants extérieurs actifs dans la situation.

A part cela, les années se suivent et se ressemblent ! Vaccinations, visites des classes, préparation des camps de ski, contrôle et réapprovisionnement des pharmacies scolaires, etc. font partie des activités du service de la santé scolaire.

PROMOTION DE LA SANTÉ

Le « groupe santé » de l'établissement a organisé plusieurs activités en lien avec la santé:

- L'association « Action-Innocence » spécialisée dans la lutte contre la pédophilie et les abus sexuels sur internet, est intervenue dans les classes de 7ème et 9ème année.
- Pour favoriser le climat d'établissement, différentes actions ont été organisées par le groupe des délégués.
- Dans le cadre du programme cantonal prioritaire de promotion de l'exercice physique et d'une alimentation équilibrée, le cours d'activité physique à l'attention des élèves en surpoids, prévu pour la rentrée 2013-2014, a dû être annulé pour manque d'inscriptions. La formule sera retravaillée avec l'établissement primaire.
- Pour donner suite au nombre croissant d'élèves harcelés, une demi-journée d'information sur le harcèlement a été organisée à l'attention des enseignants, avec la participation de l'unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire. Conférence, puis ateliers sur le harcèlement en général et le harcèlement lié aux genres (LGBT= lesbienne, gai, bisexuel et transexuel) ont permis aux enseignants d'être sensibilisés au problème et de trouver des pistes de réflexions et ressources.
- La prévention des maladies sexuellement transmissibles a donné lieu à une exposition dans le hall du collège des Tuilières. Préparée, par les élèves de 11ème VSB et VSG pendant les cours de sciences naturelles, cette exposition a été visitée par les élèves de 9èmes à 11èmes. Une discussion a suivi en classe avec les maîtres de sciences ou de classe.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

COMPOSITION ET BUT DU CONSEIL

Le conseil d'établissement, se compose de 24 membres issus à parts égales de:

- Représentants des autorités communales. L'un d'entre eux assume la présidence.
- Parents d'élèves fréquentant les établissements
- Représentants des milieux et des organisations concernés par la vie des établissements
- Représentants des professionnels actifs au sein des établissements.

Il concourt à l'insertion des établissements scolaires dans la vie locale. Il permet l'échange d'informations et de propositions entre les établissements et les autorités locales, la population et les parents d'élèves.

La composition du conseil d'établissement en 2013 se présente comme suit:

AUTORITES

- | | |
|--------------------------|---|
| · Mme Christine Girod | présidente |
| · Mme Florence Golaz | municipale (jusqu'à août) remplacée par M. Michael Rohrer |
| · M. Samuel Freuler | conseillère communale Gens de Gland |
| · Mme Emilie Chitra | conseillère communale PLR |
| · Mme Véronique Villaine | conseiller communal socialiste |
| · M. Cristian Riccio | conseiller communal les Verts (jusqu'à août)
remplacé par M. Gregory Bovet |

ECOLES

- | | |
|--------------------------------|--|
| · Mme Valérie Merino de Tiedra | directrice établissement primaire (jusqu'à février)
remplacée par Mme Bettina Thuillard |
| · M. Jean Delacrétaz | directeur établissement secondaire |
| · Mme Nadine Paquier | doyenne établissement primaire (jusqu'à juin)
remplacée par Mme Nicole Payot |
| · Mme Marie-Claire Gilliéron | enseignante établissement primaire (jusqu'à avril)
remplacée par Mme Marina Jatton |
| · M. Bertrand Pasche | enseignant établissement secondaire |
| · M. Abdelkrim Rabet | enseignant établissement secondaire |

- Prévention à Grand Champ
- Relax Corner à Grand Champ
- Fête du Chêne
- Semaine de la Mobilité
- Les mots piccolo.

Nous soulignons une très bonne présence aux séances, une bonne dynamique et un grand intérêt lors des discussions sur les sujets proposés.

COMMISSION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Selon la dynamique que la discussion dégage et l'envie de creuser le sujet, le conseil décide de nommer une commission ou non qui approfondira le sujet. La commission est nommée lors de la séance et comporte au maximum 5 personnes.

Quelle récréation santé pour le 7e et 8e primaire Harmos aux Tuillières

A Grand Champ, il y a le DSR qui offre une collation « surveillée » par le groupe santé (pas trop de gras ni de sucre). Aux Tuillières, il y a depuis des années la même boulangerie qui propose son assortiment classique aux élèves du secondaire de 14-15 ans. Depuis l'année prochaine, il y aura des élèves plus jeunes, de 10 à 12 ans (7e et 8e primaire Harmos).

Une commission est nommée, lors de la séance du 30 septembre, formée par Laurence Gloor, Marina Jaton et Nicole Payot. La commission se rencontre pour discuter quel type de récréation le conseil d'établissement veut proposer aux jeunes élèves, soit :

- boulangerie qui propose librement son assortiment
- un choix de produits plus ciblé et soumis à la commission santé
- pas de vente mais uniquement une collation depuis la maison.

Un rapport sera présenté au conseil d'établissement en début d'année prochaine.

CONSEILLÈRE ÉCOLE-FAMILLE

Après l'année 2012 qualifiée dans le dernier rapport « d'année de transition », 2013 fut une année dynamique et passionnante.

Accompagnement des familles

Le travail d'accompagnement au niveau administratif et financier des familles de condition modeste se poursuit. Elle est régulièrement en lien avec le service communal du logement et l'agence communale d'assurances sociales,

Le 30 août 2013, Mme Orset rencontre l'un des membres du club de service Fifty-One avec qui elle convient de pouvoir soumettre à cet organisme des demandes qui portent sur le bien-être des enfants. Ainsi, deux demandes ont ainsi été acceptées.

Formations

En sus, Mme Orset a suivi deux formations en mars 2013 :

- L'une organisée conjointement par le Fondation Jeunesse et Famille et Le Centre d'Accueil Malley Prairie qui s'intitule, « Formation de base à l'approche intégrée des violences dans le couple et la famille ».
- L'autre formation, organisée par l'EESP, qui se nomme « Les Conduites à risque chez l'enfant et l'adolescent ».

Le 15 novembre, elle participe également à la Journée thématique : « De quel soutien les parents ont-ils besoin pour que l'enfant grandisse ? » organisée par Formation des Parents.

Réseau-Jeunesse

Mme Orset poursuit sa participation aux séances du Réseau Jeunesse. Les réflexions concernant les jeunes de Gland ont porté de nombreux fruits en 2013 par exemple l'ouverture du skate-parc en avril, l'ouverture de salles de gym certains samedis soirs, la mise sur pieds d'un logo, l'ouverture du relax corner à Grand Champs destiné aux élèves

qui ne rentrent pas manger à la maison à midi, etc ... Si elle se s'implique pas concrètement dans la mise en route de ces différents projets, elle est heureuse d'avoir l'occasion de partager ses réflexions et de constater cet important dynamisme.

Réseau-Ados

Mme Orset participe avec intérêt aux rencontres de ce groupe de professionnels de la région.

BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE ET COMMUNALE

Les bibliothèques publiques ont pour mission de faire naître et d'entretenir le plaisir de la lecture auprès de toutes les couches de la population, elles donnent également l'accès à la littérature pour tous.

En 2013, la bibliothèque communale et scolaire a enregistré 448 nouvelles inscriptions et le nombre total de lecteurs inscrits est de 3'621.

PRÊT

Les adultes ont emprunté 19'538 documents pendant l'année (19'850 en 2012, soit une baisse d'environ 1,6% en 2013).

Les jeunes jusqu'à 18 ans ont emprunté 53'187 documents en 2013 : dont environ 34'973 prêts pour les enfants de 4 à 12 ans et 15'833 prêts pour les enfants de 13 à 18 ans (55'382 en 2012 soit une baisse d'environ 4%).

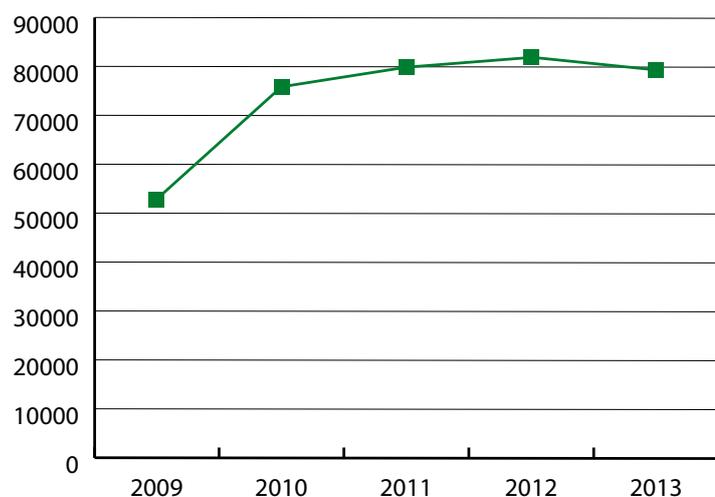
Nouveau lectorat depuis septembre 2013, les tout-petits (0-3 ans) ont emprunté 2'381 documents en seulement 4 mois (environ 3% du nombre total de l'année).

Les enseignants ont emprunté 7'124 documents (6'187 en 2012 soit une augmentation d'environ 15% en 2013). En effet, le corps enseignant profite de plus en plus de la prestation: «préparation et/ou livraison de bibliothèque de classe».

Le nombre total des prêts pour l'année 2013 est de 79'849 documents (81'419 en 2012, soit une baisse d'environ 2% en 2013).

Evolution des prêts depuis 2009

Evolution des prêts 2009-2013



ACQUISITIONS

Durant l'année 2013, la bibliothèque a acquis et mis à disposition des lecteurs 3'347 nouveaux documents (3'700 en 2012, chiffre comportant les articles de périodiques; dorénavant, les nouvelles acquisitions seront calculées sur la base des unités physiques).

Pour la section adulte: 1'185 documents.

Pour la section jeunesse: 2'162 documents, dont 227 pour les 0-3 ans.

Le fonds de la bibliothèque s'élève actuellement à environ 27'270 volumes; de plus, 4938 articles de périodiques ont fait l'objet d'une analyse documentaire qui permet une recherche rapide.

ANIMATIONS SCOLAIRES

Au cours de l'année 2013, les bibliothécaires ont animé 366 périodes scolaires telles que :

- Visites de classes
- Choix de lecture (Les classes de tous niveaux viennent choisir des livres de lecture-plaisir)
- Recherche documentaire
- Livraison de caisses de livres en classe pour les 1-2P et lectures :
- Préparation de caisses de livres pour les classes 3P-11e :
- Caisses thématiques pour des exposés en classe
- Exposition « Lectures d'enfance »

Cette exposition, créée par l'Institut suisse Jeunesse et Médias, présente des entretiens filmés avec des personnalités romandes connues aussi bien des enfants que des adultes portant sur le thème de leurs lectures d'enfances.

- Projet AVI/Biblio (arts visuels/bibliothèque) ou Des livres qui content
Ce projet interdisciplinaire a été proposé à toutes les classes de 8P par les bibliothécaires et les enseignants d'arts visuels (AVI). Les élèves ont réalisé des sculptures sur livres en trois dimensions illustrant des épisodes du conte entendu à la bibliothèque. Les œuvres ont été exposées dans les rayonnages de la bibliothèque et un jury composé du directeur, d'une bibliothécaire et d'enseignants s'est réuni pour élire les meilleures productions. Les gagnants figurent dans le « Yearbook » 2012/2013 de l'Etablissement secondaire.
- Prix Chronos 2013
- Prix Fantaisie 2014
- Ribambelle: 1-2P
Ce projet, proposé par l'institut suisse Jeunesse et Médias a pour but la découverte, le partage et la sensibilisation autour du livre en 1-2P. Les classes qui se sont inscrites reçoivent 40 livres à emporter en classe et à découvrir. Au bout d'un mois, les enfants apportent les livres dans une autre classe et présentent les ouvrages pour susciter l'envie de découverte auprès de leurs camarades
- Virus 1: 3-4P
Le projet Virus 1, sur le même principe que Ribambelle, propose aux élèves de 3-4P de découvrir des livres et d'en partager le plaisir de lire. A nouveau, la bibliothèque a participé et préparé une présentation pour 3 classes.
- Concours de Noël

NOUVEAU SERVICE POUR LES « TOUT-PETITS »

Dès la rentrée des classes 2013/2014, la bibliothèque a ouvert un nouveau service à ses lecteurs: un coin spécialement réservé aux 0-3 ans.

ANIMATIONS PUBLIQUES

En 2013, la bibliothèque publique a offert les animations suivantes dans ses locaux :

Samedi des bibliothèques

Le 2 février 2013, à l'initiative de l'association BiblioVaud, les bibliothèques communales du canton ont mis sur pied des animations variées et ludiques dans le cadre du « Samedi des bibliothèques vaudoises ». La bibliothèque de Gland a participé à cette 2^e édition, sur le thème « Le monde des couleurs ».

Cet événement permet de faire découvrir la diversité des collections et des services proposés par chaque bibliothèque. C'est également l'occasion de rappeler que les bibliothèques de lecture publique sont des lieux de rencontre et d'échange, dans lesquels chacun peut s'instruire comme se distraire ou encore bénéficier de l'assistance et des conseils de professionnels compétents et accueillants.



Exposition « Lectures d'enfance »

Cette exposition, créée par l'Institut suisse Jeunesse et Médias, présente des entretiens filmés avec des personnalités romandes connues aussi bien des enfants que des adultes portant sur le thème de leurs lectures d'enfance. Ceci amène les visiteurs à discuter de leurs propres lectures et permet de découvrir des livres pour enfants et pour adultes qui traitent du thème de la lecture. Cette animation s'est tenue à la bibliothèque du 26 avril au 29 mai 2013.

« L'eau à la bouche » : lectures à haute voix et écoute de livres-audio pour les adultes le samedi

Cette nouvelle animation propose aux lecteurs adultes du samedi matin de découvrir des ouvrages par la lecture à haute voix, soit lus par une bibliothécaire, soit par le biais d'un livre-audio. En 2013, une lecture à haute voix et deux diffusions de livres-audio ont été présentées. L'activité continue jusqu'à l'été 2014 ; si elle rencontre du succès, elle sera reconduite.

Après-midi de contes pour les enfants de 4 à 10 ans le mercredi

En 2013, six spectacles de contes ont été proposés les mercredis après-midi, suivis d'un goûter. Grâce au conte, les enfants développent leur imaginaire et découvrent la littérature de manière ludique. C'est une ouverture à l'approche de l'écrit, et le lieu idéal pour le découvrir. Ces événements rencontrent un vif succès et chaque représentation est attendue par plus d'une cinquantaine d'enfants, souvent accompagnés par un parent.

Passeport vacances

La bibliothèque a participé au passeport vacances en proposant aux enfants de 10 à 12 ans un atelier « réparation de livres ». 3 participants ont appris à remettre en état un de leurs livres.

Nuit du conte

La nuit du conte en Suisse est un projet commun de l'Institut suisse Jeunesse et Médias et de Biblio-media Suisse, en collaboration avec l'UNICEF. Chaque année depuis 1990, différents partenaires dans toute la Suisse soutiennent la cohésion et la particularité de la diversité culturelle de notre pays en participant à cet événement national.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, l'équipe de la bibliothèque a eu le plaisir de partager la tradition orale avec les personnes présentes aux trois spectacles organisés pour petits et grands. Le thème de cette année « Histoire de rire » a permis d'inviter une humoriste suisse. Cette 3e édition a rencontré un succès encore plus grand que l'année précédente.

Opération « Remplis ta valise »

Juste avant l'été, les bibliothécaires ont mis en valeur des ouvrages en les présentant de manière thématique dans des valises, dans l'espoir de faire voyager le lecteur jusqu'au bout du monde, dans un avion, sur une chaise longue ou un canapé.

Opération « Paquets-surprise »

Pour Noël, l'équipe de la bibliothèque a concocté des paquets-surprise de livres à emporter et à mettre sous le sapin. Quel meilleur moment pour se laisser surprendre et découvrir un style de lecture différent que cette période des fêtes de fin d'année ? 185 paquets-surprise ont trouvé preneur.

« Expositions thématiques »

La bibliothèque met régulièrement en valeur ses ouvrages sous forme de petites expositions. Que ce soit pour des occasions particulières : mort d'un auteur, roman porté à l'écran, saisons, manifestations, etc. ou tout simplement pour mettre en avant une collection ou un thème. En plus de cela, deux ou trois fois dans l'année, les bibliothécaires se concentrent sur un sujet important du moment et montent une exposition un peu plus approfondie. En 2013, les sujets suivants ont retenu l'attention :

- «Mandela»
- «Illustrateurs suisses»
- «Les contes revisités»

RESTAURANT SCOLAIRE

L'année 2013 a vu une augmentation de repas livrés à l'extérieur avec l'UAPE de Mauverney et la Pause-Déj, ainsi que l'organisation et la préparation pour les UAPE de Nyon. Près de 900 repas/jour sont donc actuellement préparés dans une cuisine bien adaptée à une grande production de repas. DSR a renforcé son staff avec l'engagement d'un nouveau cuisinier natif de Gland, M. Sébastien Félix.

L'offre est toujours de 2 menus à choix, dont une fourchette verte, qui sont proposés au même tarif de 7 francs pour les élèves et 9 francs pour les adultes. Pendant la mauvaise saison, un potage est proposé en complément. Durant l'année 2013, plusieurs animations ont connu un beau succès.

Les élèves sont de plus en plus nombreux à utiliser des abonnements de tickets repas qu'ils peuvent acquérir auprès du restaurant scolaire, du greffe municipal et de la bibliothèque de Grand-Champ.

Selon le souhait des autorités, les élèves ont la possibilité de faire réchauffer un repas pris de la maison.

Le staff de collaboratrices et collaborateurs est composé de Sihem Zouaoui Hamdi à la caisse, de Maria Celeste Alves Gomes Dos Santos et Maryclaire Barillier Chalande à l'accueil et service au restaurant, de Duneva Dos Santos, Laurence Migewant, Michael Ramos, Sébastien Félix et Christian Spahni qui travaillent en sous-sol. Marie-France Butkovic assure avec une camionnette DSR les livraisons de repas extérieurs.

Les menus peuvent être consultés ainsi que les animations diverses sur le site du Collège de Grand-Champ : www.esgland.ch.

Nombre global de repas préparés

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
42'025	45'384	49'603	51'813	56'740	61'709	68'000	102'658

JEUNESSE

RÉSEAU JEUNESSE

Les principaux objectifs du réseau interdisciplinaire jeunesse sont :

- Partager et discuter des actions entreprises dans la commune
- Dégager les thèmes et préoccupations en lien avec la jeunesse et la politique de la jeunesse à Gland
- Travailler sur un thème utile pour les jeunes ou les personnes proposant un encadrement
- Les difficultés rencontrées sont rapportées
- Les actions sont concertées

Le comité est composé de :

- | | |
|-------------------------|---|
| · Mme Christine Girod | Municipale |
| · Mme Florence Golaz | Municipale, jusqu'à août 2013 |
| · Mme Nancy Orset | Conseillère école-famille |
| · Mme Joëlle Paladino | Membre du comité CRL (centre de rencontres et de loisirs) |
| · M. David Berjon | Animateur CRL (centre de rencontres et loisirs) |
| · Mme Isabelle Crisinel | Enseignante et animatrice du groupe santé (établissement secondaire) |
| · M. Mathieu Lasson | Travailleur social de proximité |
| · M. Stephan Valenta | Responsable police proximité |
| · Mme Tiziana Yammouni | Secrétaire du Réseau jeunesse |

Les séances ont eu lieu les 29 janvier, 22 mars 17 mai et 13 septembre 2013.

Le réseau a partagé et discuté des actions entreprises dans la commune et ailleurs, notamment :

- Skatepark: les travaux sont terminés et l'inauguration a eu lieu le 27 avril avec une partie officielle et une partie libre pour les skaters. Le skatepark rencontre de suite un immense succès au-delà même des frontières de Gland.
- Organisation d'une soirée film au théâtre de Grand Champ le mercredi 29 mai, Time of my Life, sur la passion du skate, snowboard et ski. Auteurs du documentaire, 4 skaters de l'association ASD (Authentic Skatebord Development).
- Logo jeunesse: suite aux propositions de logos reçus par trois jeunes, le réseau jeunesse effectue un choix. Le nom qui accompagne le logo est « Jeune à Gland ». Le logo est utilisé à chaque fois qu'il y a des informations concernant les jeunes (site CRL, Gland Cité, panneau d'information à Grand Champ etc.).

- Communications par les jeunes : les jeunes ont régulièrement une page à leur disposition dans Gland Cité. Le texte est préparé avec l'aide de l'animateur du CRL, le travailleur social de proximité ainsi que le responsable de la communication de la ville de Gland.
- Ouverture d'une salle de sport à Mauverney A pour les adolescents, de mi-septembre à fin décembre, avec des séances de football et multisports. L'encadrement est assuré par un moniteur et le travailleur social de proximité.
- Prévention au sein de l'établissement secondaire et autour de la gare concernant la sécurité des jeunes.
- Projet d'une éventuelle fresque au skatepark pour éviter les tags.
- Le Relax Corner: depuis octobre, un accueil est organisé à Grand Champ au-dessus de la cantine scolaire pour les élèves. Ce projet est mené à bien avec l'aide de Vivag et du CRL, en partenariat avec le conseil d'établissement, pour offrir aux élèves un endroit où se poser à midi. L'accueil prévoit un espace repos et un espace jeux de sociétés.
- Discussion sur le problème littering très visible au skatepark mais existant aussi à la gare, à la plage et à la place pique-nique. Une commission interne à la commune est nommée pour travailler à l'organisation d'une manifestation littering.

CENTRE DE RENCONTRES ET DE LOISIRS

Présidente	Mme Patricia Storti
Membres actifs	M. Marc Niehaus (école) M. Didier Gaudin Mme Paladino Joëlle Mme Gaëlle Burgin Mme Charlotte Galley
Relation municipalité	Mme Christine Girod, municipale
Trésorier	Mme Ceylan Tokgoz

ENCADREMENT

L'animation a été assurée par Mlle Marie-Noëlle Fernandez et Mr David Berjon ainsi que Mr Renaud De Vargas jusqu'en juillet 2013. Depuis août 2013, Mlle Marion Pasche et Mr David Berjon forment la nouvelle équipe d'animation du CRL, les deux postes sont à 65% du temps de travail réglementaire.

FRÉQUENTATION - TRANCHES D'ÂGE

L'après-midi, le centre est toujours réservé aux 11-15 ans et le soir (mercredi et vendredi) aux 16-18 ans.

Horaires

Mardi: (1)	15h30 – 18h30
Mercredi: (1)	13h30 – 18h30
Mercredi: (2)	19h00 – 22h00
Vendredi: (1)	15h30 – 18h30
Vendredi: (2)	19h00 – 22h00
Samedi: (1 et 2)	14h00 – 18h00
(1)= Tranche d'âge entre 11 et 14 ans	(2) = Tranche d'âge entre 15 et 18 ans

Pendant les vacances scolaires d'automne et de fin d'année, le centre a ouvert ses portes aux jeunes selon un horaire adapté aux demandes.

SORTIES ET ANIMATION

Les sorties et animations proposées peuvent avoir lieu à l'extérieur ou dans le local du Centre par exemple : week-ends de ski, Europa-Park, lasergame, karting, piscine.

Des sorties culturelles (spectacle de danse ou humoristique, concert et exposition historique) ont été proposées et bien appréciées par les jeunes.

En juillet, le CRL a eu la possibilité d'organiser avec une dizaine de jeunes de 15 à 18 ans un camp d'une semaine en Espagne. Ensemble, animateurs et jeunes ont choisis le lieu de vacance ainsi que le programme d'activités et ils ont réalisés des récoltes de fonds.

ACTIVITÉS AU CENTRE DURANT L'ACCUEIL

Les activités proposées durant l'accueil sont : baby-foot, billard, tennis de table en intérieur et en extérieur, internet, projection de films, jeux collectifs sous forme de plateaux type Trivial Pursuit, Jungle speed, échecs, billard indien, table de Air Hockey, etc.

COURS

Durant toute l'année, des cours de guitare ont été donnés par une personne extérieure au centre, mais financés en partie par le CRL.

Le cours de danse a eu lieu tous les mardis de 18h30 à 20h00 jusqu'en juin 2013. Depuis septembre, le cours n'a pas repris dû au manque de participants.

PUBLICITÉ

Les animateurs ont présenté le Centre aux parents des élèves de 7ème année lors d'une rencontre organisée par le collège de Grand-Champ.

Le CRL, en collaboration avec les services de la commune, a participé à la Fête Multiculturelle du 22 septembre 2013 en animant un stand raclette.

La soirée de présentation de la commune aux nouveaux habitants, qui a eu lieu le 23 septembre, fût aussi l'occasion pour le CRL de présenter ses activités aux parents présents.

La page des jeunes dans le journal GlandCité est régulièrement l'occasion pour le CRL de présenter son actualité et de mettre en avant les activités marquantes qui ont eu lieu.

Au collège de Grand-Champ et au bâtiment communal, le CRL diffuse régulièrement ses bulletins d'activités qui reprennent les infos essentielles du Centre et les activités/sorties proposées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Centre.

Enfin, le CRL communique son actualité aux jeunes par le biais d'une page «Facebook» et aussi en utilisant les outils de communication via smartphone tel que «Watsapp»; pour cela nous avons créé deux groupes de discussion: un pour les 11-14 ans et un autre pour les 15-18 ans.

RELATIONS EXTÉRIEURES

Le CRL fait partie du Réseau Interdisciplinaire Jeunesse de Gland. D'ailleurs, en avril, le CRL a participé à l'inauguration du skate parc de Gland en animant un stand de restauration rapide.

Pour répondre aux nouvelles exigences de la LEO, le CRL anime depuis la rentrée scolaire d'octobre 2013, en collaboration avec l'association VIVAG, l'espace se situant au-dessus du restaurant scolaire, qui a été nommé le Relax Corner. De 12h à 13h30, un espace jeux d'un côté et détente de l'autre sont à disposition des élèves. Les animateurs ainsi que les bénévoles de VIVAG sont présents et disponibles pour dialoguer, jouer et assurer un cadre sécurisant et accueillant.

Au courant de l'année 2013, les locaux du CRL ont pu être loués pour des anniversaires ou des boums à quatorze reprises, ce qui a permis d'augmenter sensiblement le budget animation.

PROJETS

Animation/Organisation :

Le CRL participe à la rédaction trimestrielle de la page des jeunes de Gland dans le journal GlandCité, en collaboration avec les jeunes, le travailleur social de proximité Mathieu Lasson, et la commune.

L'ambition relative à ce projet est de permettre à davantage de jeunes de Gland d'exprimer ou partager leur idées et pensées.

Projet rénovation de la cuisine du CRL: ce projet est en cours de réalisation et devrait aboutir d'ici l'automne 2014.

TRAVAILLEUR SOCIAL DE PROXIMITÉ (TSP)

Par l'intermédiaire d'Espace Prévention La Côte, nous disposons d'un poste à 80% ciblé sur la ville. Depuis le mois de décembre 2012, M. Mathieu Lasson a été désigné pour occuper cette fonction, son prédécesseur ayant eu l'opportunité de prendre un poste à 100 % à Morges.

Face aux constats et besoins repérés en termes de prévention, voici les missions principales :

Favoriser les liens entre les jeunes et le réseau social glandois

- participer au réseau interdisciplinaire communal, moyennant le respect du code déontologie des travailleurs sociaux (voir Ethique dans le travail social, déclaration de principes de la Fédération internationale des travailleurs sociaux, et Charte du travailleur social hors murs);
- assurer des médiations entre les jeunes et leur famille;
- fluidifier les relations entre les jeunes et les institutions médico-sociales, professionnelles et socio-professionnelles, ainsi que les autorités civiles et la communauté;
- orienter les jeunes vers les structures de prise en charge adéquates;
- assurer un suivi des problématiques sociales des jeunes par le biais d'entretiens individuels et d'accompagnements administratifs.
- assurer une présence régulière sur le terrain, ainsi qu'une permanence téléphonique (natel).

Assurer une présence sur le terrain, dans les lieux de rassemblement des jeunes

- être présent régulièrement dans les lieux de réunion tels que rues, parcs, gare, abords des écoles, etc.

Promouvoir et soutenir des projets d'animation dans les quartiers

- soutenir et promouvoir les jeunes des quartiers dans la mise en œuvre de projets d'animation visant une meilleure intégration

Faire remonter les informations pertinentes du terrain au/à la Responsable d'Espace Prévention et à la municipalité

- jouer le rôle d'observatoire de la jeunesse, suivre l'évolution des problématiques sociales et identifier les problématiques émergentes;
- tenir à jour les statistiques de l'activité et élaborer un rapport d'activité annuel;
- fournir les indications nécessaires à l'évaluation de l'activité.

ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE

- Etre facilement et simplement accessible
- Respecter l'autre en tant que sujet
- Ne porter aucun jugement moral sur les situations rencontrées
- Aborder les personnes concernées tout en leur laissant le choix d'accepter ou non la présence du travailleur social et d'adhérer à sa démarche
- Définir clairement le rôle du TSP, son statut, ainsi que les possibilités et limites de son action
- Créer un environnement propice au contact, à l'écoute et au dialogue
- Prendre en compte les demandes des personnes concernées
- Faire preuve de discrétion

PRISE DE CONTACT

Type de lieux où les personnes sont rencontrées

La **gare**, par exemple, reste l'espace de regroupement privilégié par une majorité de jeunes à toutes les saisons. Point névralgique de la ville, zone de passage incontournable entre sa partie nord et sa partie sud, lieu d'arrivée et de départ vers les communes voisines, des petits groupes venant des quatre coins de la ville s'y retrouvent pour en former de plus grands.

Attirés par l'animation et la fréquentation générées par les bars et commerces avoisinant, ou encore les arrivées régulières de trains, les jeunes les plus désocialisés y voient une des rares opportunités de sortir de leur isolement en se mêlant aux autres, tous âges, sexes et origines sociales confondues.

Cette mixité sociale fait à la fois la richesse et la fragilité d'un lieu contrasté où se croisent sans réellement se rencontrer deux franges de la population glandoises aux codes sociaux parfois opposés (consommations d'alcool et de cannabis en groupe pour certains, retour du travail pour d'autres...).

Si les bancs circulaires sont investis par une majeure partie des passants notamment lors des beaux jours, les jeunes en question y préfèrent, de manière générale, le quai côté nord ou encore les abris vitrés, surtout par temps humide ou froid (hiver, nuit...).

La cour de **Grand-Champ** est le second grand lieu de fréquentation de la ville mais diffère quelque peu du précédent par le caractère majoritairement sportif de ses usagers. En effet, il représente bien plus qu'une simple cour d'école pour de nombreux skateurs qui y voient un site incontournable de la région à l'architecture idéale pour y pratiquer leur passion par tous les temps.

Les terrains de basket (« **playgrounds** ») avoisinants sont eux aussi investis massivement par des footballeurs et basketteurs dès le retour des beaux jours. Ils y côtoient de près des jeunes résidents de la Cité Ouest qui aiment se retrouver entre amis autour des tables de pique-nique ou de ping-pong.

La **Cité Ouest** est étonnamment beaucoup plus investie par les familles que par ses jeunes habitants qui choisissent d'autres quartiers pour rencontrer leurs amis à l'abri des regards du voisinage.

Le **skatepark**, inauguré le 27 avril 2013, a de suite été « pris d'assaut » par de nombreux sportifs venus de toute la région pour se familiariser avec ce nouvel espace.

La cohabitation entre les différents profils d'utilisateurs s'avère parfois difficile, tant les pratiques et les tranches d'âges représentées sont différentes.

En effet, si le skatepark est plutôt appréhendé comme une piste sportive par les utilisateurs confirmés ayant besoin d'espace pour prendre de la vitesse et accomplir des « acrobaties », il est aussi considéré comme une simple place de jeu par certains parents et enfants moins expérimentés (pratiquant le plus souvent la trottinette) n'étant parfois pas en mesure de maîtriser leur matériel ou de respecter les codes de priorités nécessaires à une bonne cohabitation (« *le pratiquant qui se lance d'un module est prioritaire et doit toujours s'assurer que sa trajectoire est libre avant de s'élancer.* »).

De cette confusion émergent parfois des mises en danger, des incompréhensions et, par conséquent, des tensions ou frustrations pour les deux types d'utilisateurs. Toutefois, par une présence sociale régulière et une médiation entre les différents acteurs, le TSP tente d'anticiper l'apparition d'éventuels conflits en favorisant et encourageant l'autorégulation. Ainsi, les skateurs confirmés (qui ne sont pas toujours les plus âgés) adaptent par eux-mêmes leur emploi du temps en se rabattant par exemple sur Grand Champ lorsque le skatepark est pris d'assaut par les plus inexpérimentés (après-midi ensoleillées, mercredis, week-ends...) et en attendant parfois le début de soirée pour rejoindre le skatepark...

Dans le quartier de **Montoly** se trouve le Centre de Rencontres et de Loisirs, lieu animé où une partie des adolescents se retrouvent notamment pour participer à des activités. Les abords du centre (terrasse, abris à vélos, place de jeux...) sont fréquentés par d'autres jeunes, notamment en soirée et certains week-ends pluvieux.

Le quartier de **Mauverney** est plutôt investi par un public familial en journée, remplacé, le soir venu, par des groupes d'adolescents qui apprécient tout particulièrement le terrain synthétique pour jouer au football ou, plus rarement, au basketball. D'autres préfèrent s'asseoir sur les bancs devant le centre commercial. Les plus âgés d'entre eux peuvent passer de longues soirées à discuter tranquillement en sirotant quelques bières, assis sur les marches de l'école ou sur les bancs de la cour notamment les vendredis et samedis.

Dès le retour des beaux jours, certains jeunes fuient la partie urbanisée de la ville pour se retrouver dans des endroits plus calmes leur permettant de préserver leur intimité en échappant au regard des adultes. Pour se faire, la topographie variée de Gland leur offre de nombreuses possibilités (vignes, forêts, bordures des lacs et rivières...).

Enfin, n'oublions pas la part non négligeable (10%) de jeunes glandois rencontrés à l'extérieur de leur ville par le TSP. En effet, outre les actions menées sur les plages de la Côte et les manifestations publiques (girons...), ce chiffre s'explique avant tout par les nombreux entretiens individuels et collectifs qui se sont déroulés, cette année 2013, au bureau du TSP situé à Nyon.

Répartitions filles/garçons

Cette année encore, les contacts avec les garçons (81% contre 19 % pour les filles) ont été majoritaires. Les rencontres de réseau avec les nombreux TSP du canton de Vaud confirment la généralisation de cette tendance qui n'est en rien une particularité glandoise. En effet, les échanges entre professionnels intervenant sur différents territoires semblent démontrer que les filles fréquentent peu les espaces collectifs où elles sont confrontées à la domination masculine (salles de gym, rue...).

Sujets et thème abordés

Les difficultés les plus fréquemment rencontrées relèvent de l'insertion scolaire et professionnelle (recherche formation, stage, apprentissage, mesure d'insertion...) et des relations sociales et familiales. S'en suivent les problèmes de précarité, d'accès au logement, les difficultés administratives qui en découlent, puis les consommations de produits et les problèmes de justice faisant suite à des violences ou incivilités.

PROJETS MENÉS

Intervention dans les Manifestations Publiques

Parallèlement aux actions se déroulant sur le territoire glandois, le TSP est amené à rencontrer les habitants à l'extérieur de leur ville. C'est le cas notamment lors des Girons de Jeunesses qui se sont déroulés cette année à Begnins, Bière et Colombier sur Morges (Cantonale).

Lors de ces manifestations publiques, les jeunes qui le souhaitent sont accueillis sur un stand composé de deux grandes tentes visibles et accueillantes, au sein desquelles se trouve un petit salon de jardin ainsi qu'un bar à eau.

Outre le fait de se réhydrater en consommant des boissons non alcoolisées, ce stand offre aussi au public la possibilité de se divertir (jeux de société, documentation préventive, discussions, animations...) ou encore de se détendre dans un lieu paisible qui contraste avec l'ambiance plutôt festive des girons. Il constitue en cela une sorte de « refuge » particulièrement apprécié des jeunes qui viennent parfois s'y reposer à plusieurs reprises dans une même soirée. Une équipe de jeunes acteurs de prévention (prévention par les pairs), formés sur la problématique des comportements à risque, renforce les TSP d'Espace Prévention sur les girons de 18h à 4h du matin.

La Teuf sans Risque

L'action « *La Teuf sans Risque* » a débuté en 2005 en partenariat avec la Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme. Elle consiste à sillonner les plages de la région, pour aller à la rencontre des jeunes qui se réunissent le soir en bordure de lac dès le retour des beaux jours. Ils s'y retrouvent pour faire la fête et consomment pour la plupart des boissons alcoolisées, le plus souvent sans modération. La prise de divers produits psychotropes s'ajoute parfois aux consommations d'alcool.

Ces abus peuvent mener à des comas, des déshydratations, la conduite de véhicules en état d'ivresse, des rapports sexuels non protégés et ou non souhaités, des noyades, de la violence et bien d'autres comportements à risques.

La diminution de ces comportements à risques auprès des jeunes sur les plages du district demeure l'un des objectifs principaux d'Espace Prévention.

Outre des préservatifs ou encore des sacs poubelles (lutte contre le littering), l'équipe distribue des bouteilles d'eau véhiculant des messages de prévention (inscrits sur des étiquettes collées au dos des bouteilles). Ces bouteilles et messages sont utilisés comme supports à des discussions engagées avec le public cible, axées principalement sur le sujet des consommations abusives et comportements à risques qui en découlent.

Une équipe de jeunes acteurs de prévention (prévention par les pairs), formés sur la problématique des comportements à risque, accompagne les TSP d'Espace Prévention sur le terrain, lors d'une quinzaine de soirées, de 20h à 2h du matin.

Cette année, notre équipe est entrée en contact avec 45 jeunes fêtards à la plage de Gland qui aura été la deuxième la plus fréquentée sur la Côte (Nyon non compris) juste après celle de Morges.

La Semaine de Prévention du Suicide

Enfin, les six TSP des districts de Nyon et Morges ont animé des stands de prévention axés sur la thématique du suicide à la sortie des écoles secondaires du 08 au 12 septembre 2013.

PROJETS MENÉS À GLAND

Projets Skatepark

Assurant la continuité du travail effectué par ses prédécesseurs depuis 2010, le TSP a pris part à l'étape finale de réalisation du projet.

En effet, suite à la journée « Jeunesse Impliquée » débouchant sur la proposition des jeunes de rénover le skatepark, puis l'accompagnement des jeunes membres de l'association ASD dans la constitution de dossiers de financements permettant l'obtention d'une aide du « Fonds Projet Jeune » et du « Fonds Cantonal du Sport », l'année 2013 fut enfin consacrée à la phase ultime de concrétisation de la démarche.

Ainsi, afin de faciliter la mise sur pied de la journée d'inauguration du nouveau skatepark, le TSP a entretenu les liens entre les différents acteurs (Commune, sponsors, CRL, ASD et utilisateurs...) en participant activement aux séances du comité d'organisation de l'évènement ainsi qu'en promouvant celui-ci auprès des jeunes du territoire.

De même, deux TSP d'Espace Prévention ont soutenu l'animation de cette journée d'inauguration par la mise en place d'un stand de prévention sur place.

Notons enfin que, si cette inauguration symbolise de bien belle manière l'aboutissement d'un long et riche processus, elle ne marque en rien la fin de l'implication du TSP dans ce domaine. Bien au contraire, nombreux sont encore les challenges à relever en ce qui concerne les sports de rue à Gland :

- animation des lieux par le soutien à l'organisation de manifestations,
- médiation entre les habitants, la Commune et les utilisateurs des sites de Grand Champ et du skatepark,
- finalisation du projet d'aménagement des alentours du skatepark (espaces verts, bancs, table de pique-nique, barbecue, fontaine à eau...),
- prévention des incivilités (littering, tags, dégradations...) par une présence sociale sur les lieux, la médiation entre les utilisateurs et les autorités, l'aménagement des lieux en tenant compte des besoins de chacun, et la coordination d'un « projet graff » qui devrait se concrétiser au printemps 2014 par une manifestation ponctuelle.

Projet Journal des Jeunes

L'idée de favoriser la communication avec la jeunesse a émergé d'une réflexion du Réseau Jeunesse en 2012. Une « journée forum » avait alors été organisée, en partenariat avec le Groupe Intérêt Jeunesse, permettant à de nombreux jeunes de s'exprimer notamment par la proposition de projets.

De ce processus a émergé la création pour et par les jeunes d'un « Logo Jeunesse » permettant une meilleure visibilité des supports de communication destinés aux jeunes glandois (affiches, flyers, internet, journal...); première étape d'un projet plus global axé sur la communication.

Après la finalisation de ce logo en 2013, un groupe de jeunes s'est attelé à la réalisation d'un projet « Journal des Jeunes ». Ainsi, des séances de préparation impulsées par un animateur du CRL et un TSP ont permis d'adapter l'idée initiale (création d'un journal hebdomadaire complet) à une démarche plus réaliste consistant en la rédaction d'une « Page des Jeunes » dans le journal d'informations locales « Gland Cité » un trimestre sur deux.

Pour ce faire, le « Groupe Journal », composé de plusieurs jeunes, de deux animateurs du CRL, et du TSP, se réunit le mercredi soir pour coordonner, imaginer et mettre en page des articles regroupés par rubriques. Entre ces rencontres, les jeunes se déplacent par sous-groupes pour créer des petits reportages (interviews, photos, témoignages d'évènements...) qui sont ensuite restitués au reste du groupe avant d'être validés puis retranscrits sur la page. Dans cette dynamique, la première page des jeunes a pu voir le jour dans le Gland Cité de juin 2013.

Le groupe initial étant exclusivement composé de jeunes fréquentant régulièrement le CRL, le TSP tente de répondre aux importants besoins d'expression de jeunes plus marginalisés en les incitant à réaliser leurs propres articles sur leurs espaces naturels de socialisation (rue, gare...) dans l'espoir de les orienter progressivement vers le CRL.



Projet d'Insertion Sociale par le Sport

A l'initiative d'un groupe de jeunes et sur mandat de Mme Christine Girod, Municipale, le TSP d'Espace Prévention a pris en charge la conception et la mise en place du projet « *Soirées Sport* » visant la création d'un espace de rencontre intergénérationnel (12-25 ans) et interculturel favorisant, par la pratique du sport en salle, l'insertion sociale des jeunes glandois sur leur territoire de vie.

Concrètement, la salle de gym de Mauverney est mise à disposition des jeunes plusieurs samedis soirs par mois (15 séances ont eu lieu entre le 23 mars et le 14 décembre 2013). Espace Prévention La Côte prend la responsabilité d'annoncer la prestation aux jeunes (conception et distribution d'affiches, relances informelles dans la rue...) et de les encadrer par le biais d'un moniteur présent sur les lieux, formé et supervisé par le TSP.

Le TSP a observé une élévation progressive de la moyenne d'âge (noyau majoritaire de 15-20 ans) et des effectifs (moyenne de 25 jeunes par séance environ). Un pic a été atteint le samedi 21 septembre 2013 avec plus de 35 jeunes dans la salle.

D'autre part, nous ne pouvons qu'apprécier la présence régulière de nombreux jeunes et groupes particulièrement concernés par les problèmes de consommations et conduites à risques sur l'espace public glandois. Ainsi, en proposant un cadre suffisamment souple pour permettre l'accueil de jeunes en rupture, tout en restant présent pour sécuriser les autres, nous atteignons notre public cible et nos objectifs initiaux de mixité sociale et culturelle.

Cependant, tenant compte de l'importante fréquentation et des particularités du public accueilli (accueil bas seuil, jeunes de différents quartiers, communautés et groupes parfois rivaux), il nous paraît incontournable d'anticiper l'émergence d'éventuelles tensions par la proposition de quelques ajustements pour 2014, en termes d'encadrement (engagement d'un second moniteur à prévoir) et d'infrastructure (utilisation, dans la mesure de sa disponibilité, de la salle plus spacieuse des Tuillières permettant de pratiquer plusieurs sports ou matchs simultanément et de réduire ainsi les temps d'inactivité propices aux éventuels débordements).

Enfin, dans l'optique de renforcer à l'avenir ce « *projet d'insertion sociale par le sport* » qui semble porter ses fruits, le TSP communique aux autorités la proposition de nombreux jeunes de compléter ces « *Soirées Sports* », à vocation plutôt hivernale, en s'impliquant dans la création d'un « projet terrain multisports » pour la belle saison...

Service de la Culture

Cultes

Intégration

SERVICE DE LA CULTURE

L'année 2013 a vu la création du nouveau service de la culture. Dès septembre, Mme Sandrine Faure a pris ses fonctions de cheffe de service à 80 %.

Les premières actions de ce nouveau service se sont portées sur un état des lieux de la vie culturelle glandoise. Tout d'abord en rencontrant les différents acteurs locaux, tels que sociétés locales, associations culturelles afin de poursuivre les soutiens mis en place et de déterminer les besoins futurs.

COMMISSION CULTURELLE

La commission culturelle est composée de :

- Mme Isabelle Monney **Présidente**
- Mme Anne-Marie Finini **Membre**
- Mme Aline Schumacher **Membre**
- Mme Anita Waeber **Membre**
- M. Moritz de Hadeln **Membre**
- M. Pascal Regazzoni **Membre**
- Mme Tiziana Yammouni **Secrétaire jusqu'à août 2013**
- Mme Sandrine Faure **Cheffe de service dès septembre 2013**

La commission s'est réunie les 19 février, 24 avril, 12 juin et 19 juin 2013.

Elle a notamment visité l'atelier de Mme Mireille Zagolin et proposé au foyer du théâtre les expositions de Gitta Santandrea, Esther von Gunten Hänggi, Corinne Dumont-Pasquier, Aline Schumacher et Mireille Desroches.

La commission souhaite poursuivre les expositions pour mettre en valeur et donner une vitrine aux artistes régionaux.

La commission a évoqué :

- différents événements culturels glandois (Fête de la musique, cinéma Open Air, Fête multiculturelle).

PLACE DE LA GARE

Suite au réaménagement de la place de la gare, la commission culturelle a obtenu une enveloppe de fr. 30'000.- pour l'achat d'une œuvre et a décidé de se faire accompagner dans ce projet par Mmes A. Turlin et M.-E. Knoerle. Le jury a reçu 3 projets de la part de Stéphanie Pfister, Vincent Kohler et Ignazio Bettua, tous artistes de la région et ayant de l'expérience avec la commande d'œuvres publiques.

Le jury suivant est constitué spécifiquement pour le concours. Il est formé de la commission culturelle, de Didier Christen (infrastructures et environnement), Eric Ducret et Federica Regazzoni (bâtiments et urbanisme) ainsi que Claude-Hubert Tatot (président du jury, historien d'art), Alexia Turlin (artiste), Marie-Eve Knoerle (historienne d'art), Christian Robert-Tissot (artiste), Darius Golchan (architecte) et Nicole Croisier (cheffe de team, CFF). Le jury s'est réuni le 25 avril 2013 pour analyser les projets et faire le choix d'une œuvre.

Les critères suivants ont été déterminants, soit :

- l'intérêt et la pertinence de l'approche conceptuelle
- la créativité et l'originalité de la démarche artistique
- l'intégration du projet dans l'espace d'implantation.

Le jury retient à la majorité le projet de Vincent Kohler, « Money for nothing » pour ses qualités d'ouverture, l'originalité de la proposition et son développement dans le temps. Cette machine, une presse à monnaie, ne détermine par le projet mais propose une démarche interactive par le fait de donner de la visibilité en invitant des artistes régionaux, nationaux, voire internationaux. La première série de pièces sera signée Lang et Bauman, Olaf Breuning, Jonas Hermenjat et Vincent Kohler et sera reconduite ponctuellement. Vincent Kohler proposera d'autres artistes et ce sera l'occasion de constituer une petite collection portative d'art contemporain.

L'inauguration sera prévue au printemps 2014.

Théâtre pour enfants

La compagnie Pied de Biche a présenté son spectacle de marionnettes « Si seulement je pouvais avoir peur » à l'établissement primaire le 15 avril. C'est un spectacle tout public dès 6 ans qui a proposé aux enfants de la 1ère à la 4ème primaire une démarche ludique et intéressante pour apprivoiser et domestiquer les peurs. Le spectacle a été suivi d'un moment d'échanges entre les comédiens, les professeurs et les élèves sur le thème du spectacle et des métiers du théâtre.

En 2009 Julie Burnier et sa compagnie Pied de Biche ont obtenu le prix Regionyon pour cette pièce de théâtre. Depuis 2011 cette pièce a été jouée dans plusieurs théâtres et écoles de Suisse romande.

THÉÂTRE DE GRAND CHAMP

Les Concerts de Gland

Le comité se compose des personnes suivantes :

- M. Gilbert-Xavier Martinet **Président**
- M. Jean-Michel Duperret **Trésorier**
- Mme Beny Burkhardt **Membre du comité**
- Mme Félicia Schumacher **Membre du comité**
- Mme Margrit Deyhle **Membre du comité**
- M. Jean-Marc Grob **Directeur artistique**

Le comité a récolté de nombreux échos positifs sur la saison précédente de la part de mélomanes qui ont assisté aux concerts. Ceux-ci ont encouragé Les Concerts de Gland à persister et remettre sur pied une nouvelle programmation pour une saison variée riche en musique de qualité.

De plus la vocation des Concerts de Gland est d'offrir une plate-forme aux jeunes musiciens, principalement issus de la région, composante indissociable du programme.

EVENTO

Le comité toujours identique depuis près de 10 ans et animé d'une volonté passionnée est composé de :

- M. Patrick Messmer **Président**
- Mme Annemarie Nijhof **Vice-présidente**
- M. Philippe Coulinge **Membre**

L'association Evento, composée de ses fidèles 3 membres, a animé le Théâtre de Grand-Champ pour la 13ème saison consécutive. Plus de 20 représentations durant la saison, allant de l'humour à la culture théâtrale. Les boulevards et les one-man réunissent 250 abonnés, et une centaine pour des pièces parfois plus exigeantes. Des spectacles hors-abonnements sont également produits (Marie-Thérèse Porchet, etc.) et permettent aux gens de l'extérieur de découvrir le théâtre de Gland.

Le public fréquentant Grand-Champ reste le même : 33% de Gland, 33% du district, 33% entre Genève et Lausanne.

ALG - ASSOCIATION ARTS-LOISIRS-GLAND

Suite à la reprise de son activité « théâtre » par Evento, l'ALG poursuit l'organisation du week-end des artisans, qui rencontre toujours autant de succès ainsi que quelques manifestations ponctuelles.

Composition du comité

- Mme Liliane Kister **Présidente**
- Mme Françoise Maret **Comptable**

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le comité d'organisation est le suivant :

- Isabelle Monney **Présidente**
- Dominique Gaiani **Membre**
- Michel Félix **Membre**
- Virgile André **Membre**
- Daniel Bussy **Membre**
- Nicolas Féret **Membre**
- Bruno Ferreira **Membre**
- Gregory Wuest **Membre**
- Patrick Messmer **Membre**
- Johan Poli **Membre**
- Tiziana Yammouni **Secrétaire**

Deux commissions ont été formées :

- La commission technique qui s'occupe de l'infrastructure, des stands de nourriture et de boissons tenus par des sociétés locales, les associations, de leur ravitaillement et la sécurité.
- La commission musique, responsable du choix des groupes musicaux, de la publicité (affichage, presse et télévision) et de la décoration de la place de des Perrerets (affiches format mondial en diverses couleurs, spots, plantes).

Le lieu

La fête de la musique est organisée pour la première fois aux Perrerets le samedi 22 juin 2013 dès 16h30 et le dimanche 23 juin au Temple dès 15h45.

Le matin, des manifestations ont eu lieu en ville.

Le programme

Samedi 22 juin

11h30 - 12h30 Concert du chœur mixte Le Chêne et de la fanfare de Gland, à l'intérieur et devant la Migros de Gland

Une grande scène couverte est à disposition des groupes à Grand Champ :

- 16h30 - 17h30 ADAC (pop, rock)
- 18h00 - 18h45 Blended (pop, rock)
- 19h15 - 20h00 The Deers (electro, pop-rock)
- 20h20 - 21h05 Marc Fichel (auteur-compositeur)
- 21h30 - 22h15 Les Blattes (rock)
- 22h45 - 23h30 Less is Groove (soul, hip-hop)
- 23h30 - 01h00 DJ Sancho

Un château gonflable ainsi qu'un stand de maquillage pour les enfants sont prévus de 17h00 à 21h00. Les activités sont offertes.

Dimanche 23 juin - Temple

15h45 - 16h45 Audition de percussion, les élèves de Gregory Wuest

17h00 - 18h00 Pro Organo, concert d'orgue et flûte, classique et baroque, Carole Reuge et Edith Lang

Les sociétés et associations locales suivantes: l'Amicale des pompiers, le basket club, Moveo, le football américain la Côte Les Centurions, L'Étincelle de l'Espoir tenaient les stands de nourriture et de boissons.

Des stands de cuisine vietnamienne, glaces & crêpes et cuisine indienne étaient tenus par des restaurateurs et privés de Gland.

UN CINÉMA OPEN AIR À GLAND

Cinéma Open-Air

Suite au succès de l'édition 2012, la ville de Gland a poursuivi avec l'organisation de l'Open Air 2013.

Il a eu lieu du 17 au 20 juillet et ce sont, non pas 400, mais 600 chaises qui ont été installées par les services de l'administration aux Perrerets. La programmation a été guidée par l'envie de présenter un cinéma populaire et la belle dynamique mise en place entre le Cinéma Rex d'Aubonne, M. Patrick Dentan, le programmeur et le comité est à saluer.

Les quatre films proposés et leurs nombre d'entrées sont :

Les gamins	La cage dorée	World War Z	L'espion qui m'aimait (Moi, moche et méchant 2)
114	223	129	731



Il convient de souligner que les conditions atmosphériques ne furent pas des plus favorables.

Billetterie informatisée

Courant septembre, la commune a proposé une billetterie informatisée sur son site internet. Le système de billetterie on-line a de suite rencontré un franc-succès, grâce à la collaboration entre Evento, le personnel de la commune et la société Infomaniak. Il suffit de se connecter sur le site de la ville afin de pouvoir très facilement imprimer les billets des spectacles, ceci à domicile moyennant paiement par cartes de crédit.

Les personnes qui n'ont pas internet peuvent cependant se rendre au greffe municipal et acheter le billet désiré.

CULTES

Relations

À l'instar de toutes ces dernières années, la municipalité a régulièrement eu des contacts avec les différentes communautés religieuses. Les très bonnes relations entre les autorités civiles et religieuses se poursuivent.

D'ailleurs, elles se réunissent volontiers lors du culte patriotique organisé dans le cadre de la commémoration du 1^{er} août.

Eglise réformée du canton de Vaud

La paroisse de Gland rassemble les villages de: Gland, Vich, Coinsins. Les lieux de culte sont le temple de Gland et l'église de Vich.

L'assemblée de paroisse, présidée par Mme Françoise Munz, se réunit à deux reprises au printemps et en automne.

Les ordres du jour porte sur les objets suivants :

- le budget
- les comptes
- les activités de l'année
- les nouvelles de la région
- les nouvelles du synode
- etc.

La municipalité est régulièrement représentée à ces assemblées par Mme Isabelle Monney.

Communauté catholique de Gland

Chapelle catholique

La communauté catholique de Gland doit engager des travaux urgents pour rénover la chapelle actuellement sise à la rue de l'Abbaye (isolation, chauffage, fissures, etc.). Le coût de cette rénovation devisé initialement à 990'000 fr. pourrait être réduit à 850'000 fr. Cependant, vu l'ampleur de ce montant, la communauté souhaite construire un nouvel édifice dont le coût n'a pas encore été déterminé mais qui peut être envisagé entre 2 à 3 millions de francs.

Selon les dispositions de la loi sur les relations entre l'Etat et les églises reconnues de droit public, il appartient aux communes de la paroisse, en l'occurrence Coinsins, Gland et Vich de financer le coût de cette rénovation. La communauté catholique souhaite que ce montant de 850'000 fr. soit utilisé à titre de participation au financement de cette nouvelle construction. Celle-ci est définie sur la base du recensement du nombre de catholiques par commune.

Pour assurer le financement de cette nouvelle église, la paroisse envisageait de construire des bâtiments d'habitations collectives sur sa parcelle no 320 laquelle se situe en zone d'utilité publique. Soumise à l'enquête publique, la demande d'autorisation préalable d'implantation a suscité deux oppositions. La municipalité n'a pu délivrer l'autorisation de poursuivre la démarche liée à la délivrance d'un permis de construire.

INTÉGRATION

COMMISSION D'INTÉGRATION

La commission d'intégration se compose de 15 membres qui représentent

- les autorités municipales
- les partis politiques
- les communautés étrangères
- des professionnels qui sont en contact avec des migrants de par leur pratique dans la commune

Mme Isabelle Monney	Municipale
Mme Florence Golaz	Municipale, jusqu'à août 2013
Mme Erika de Hadeln	Verts de Gland
Mme Maëlle Meigniez	Gens de Gland jusqu'à juin 2013, remplacée par Johnny Khamisse
Mme Claudine Deprez Fernandes	Parti Libéral Radical
M. Victor Mendes Boavista	Parti Socialiste
M. Jean-Daniel Grandjean	Union Démocratique du Centre
Mme Elda Cavelti	Communauté argentine
M. Francesco Pepe	Communauté italienne
Mme Stella Motta-Larrive	Communauté brésilienne
Mme Fitore Sefji	Communauté kosovare
Mme Jaishree Singh	Communauté indienne
M. José da Silva	Communauté portugaise
Mme Bettina Schöpflin-Ettaleb	Communauté suisse-marocaine
Mme Maria-Rosa Okori	Centre médico-social

Les buts de la commission d'intégration qui figurent dans le préavis municipal N° 17 du 18 janvier 2007, sont :

- Permettre une meilleure information réciproque des communautés suisse et étrangères au sein de la Ville de Gland
- Permettre aux immigrés de s'exprimer vis-à-vis de l'autorité communale
- Faciliter l'accès des étrangers à notre société et soutenir ceux-ci dans leurs efforts d'adaptation, tout en leur donnant l'occasion d'apporter leur richesse humaine et culturelle
- Soutenir ponctuellement les initiatives visant à l'intégration des personnes de langues et cultures différentes.

En 2013, la commission d'intégration a mené à bien les activités suivantes :

Fête multiculturelle

La fête multiculturelle a été organisée à la salle communale le dimanche 22 septembre pour la quatrième fois consécutive. Le comité était composé de Isabelle Monney, Stella Motta-Larrivé, Fitore Sefiji, Jaishree Sing, Bettina Schöpflin-Ettaleb, Tiziana Yammouni et José da Silva. D'autres personnes de la commission d'intégration ont apporté une aide précieuse le jour même.

Cette année encore, la fête a été organisée indépendamment du marché de Gland et a rencontré un vif succès. Le comité a choisi le Kosovo en tant que pays hôte de la Fête multiculturelle.

Le public est venu nombreux pour déguster les spécialités proposées par les différents stands et profiter du programme musical. Cinq stands étaient présents à l'intérieur de la salle: Inde, Sénégal, Kosovo et Thaïlande ainsi qu'un stand de pâtisserie tenu par une classe de 11e Harmos, ce qui lui a ainsi permis de financer partiellement son voyage d'étude. Le comité a tenu à associer à la fête aussi les jeunes du Centre de Rencontres et Loisirs. Les jeunes ont tenu un stand de raclette sous les arcades à l'extérieur, avec l'aide de deux animateurs.

Des membres du comité ont tenu comme chaque année la buvette.

L'animation sur scène a vu se succéder un programme riche en musiques et danses du Kosovo, de la Bulgarie, du Portorico, du Rwanda et de la Suisse. Un stand de maquillage gratuit pour les enfants a été organisé.

La salle était décorée avec des magnifiques posters ainsi que des drapeaux du Kosovo

Soirée thématique le 19 septembre 2013

Une soirée thématique sur l'intégration a été organisée, en relation avec le pays hôte de la Fête multiculturelle, le Kosovo. Grâce à la rencontre avec le réalisateur, M. Roland Meige, nous avons projeté au foyer de Grand Champ un documentaire sur l'intégration réussie de 2 Kosovars à Nyon, Le boulanger et le pêcheur. Le film a été suivi d'une table ronde en présence du réalisateur, d'un journaliste et du directeur d'Albinfo, ainsi que du président de l'Association culturelle albanaise de Nyon et environs, active aussi à Gland.

La soirée s'est clôturée par le verre de l'amitié, accompagné par des spécialités du Kosovo, préparées par un membre de la commission d'intégration.

Le bureau cantonal pour l'intégration a répondu favorablement à notre demande de financement du projet susmentionné et de la Fête multiculturelle.

INFORMER – ACCOMPAGNER

Commande de matériel d'information

Nous commandons chaque année du matériel d'information au Bureau d'intégration du canton de Vaud, dont la brochure Bienvenue dans le Canton de Vaud, disponible en plusieurs langues. Ce matériel est mis gratuitement à disposition des communes. Cette brochure ainsi que d'autres informations sont distribuées par le Contrôle des habitants aux nouveaux arrivants.

Besoins des élèves et parents allophones

- Les mots piccolo :

Ce projet s'adresse aux enfants allophones pour lesquels nous organisons, en collaboration avec l'établissement primaire, des cours de sensibilisation à la langue française, avant le cycle initial. Huit cours ont eu lieu d'avril à juin à l'établissement des Perreretts, le mercredi de 9h00 à 10h45. Trente enfants de dix nationalités ont pu profiter cette année des cours gratuits, encadrés par trois enseignantes.

Ce projet entre dans le créneau des projets que le canton subventionne par le biais du BCI (Bureau cantonal pour l'intégration). Suite à notre demande, une subvention nous a été accordée.

- Devoirs surveillés

La commune organise depuis deux ans les devoirs surveillés au niveau primaire et secondaire. Au vu du nombre important d'enfants allophones, surtout au niveau primaire, deux surveillants sont engagés par classe pour mieux les encadrer.

Les devoirs surveillés ont lieu trois fois par semaine, le lundi, mardi et jeudi.

- Aquarelle:

Deux mercredis après-midi par mois, un accueil maman-enfant est ouvert dans le bâtiment Mauverney C. Les personnes allophones ou non sont les bienvenues, sans inscription préalable, pour un échange, des informations ou simplement pour passer un moment convivial. Des jeux sont à disposition des enfants. Une boisson et un petit goûter sont offerts.

Des personnes de la commission d'intégration, bénévoles, assurent l'accueil de 14h00 à 16h00.

Des informations sur la commune, les cours Caritas, les devoirs surveillés, la petite enfance, le centre aéré etc. sont à disposition des mamans.

CARITAS – COURS DE FRANÇAIS

Les cours de français ont connu en 2013 un succès aussi important que l'année précédente. Caritas a dispensé 14 cours de 2h, sur 19 semaines chacun, selon le rythme scolaire vaudois. Les cours se déclinent en 4 modules différents.

La promotion est faite sur le site internet de Caritas Vaud, des communes, par les flyers mis à disposition du public via les services de la population des communes, les écoles et tous les lieux où le public est sensé se rendre. Malgré ces démarches, le bouche-à-oreille reste le moyen le plus fréquent pour le migrant de connaître l'offre des cours de français.

Les cours ont été dispensés par des formateurs bénévoles. Plusieurs types de formation et de rencontres pédagogiques sont organisées chaque année par Caritas pour les bénévoles. Au printemps de chaque année, a lieu une formation initiale, préparant des nouveaux bénévoles à prendre une classe à la rentrée scolaire en août.

107 apprenants ont suivi les cours, en majorité des femmes (72 femmes et 35 hommes) et 31 origines différentes ont été recensées. Ce sont en grande majorité des étrangers adultes (93 personnes), en situation d'intégration, déclarant être au bénéfice d'un permis B ou C.

Quant aux domiciles, 64% des apprenants sont domiciliés en ville de Gland, les autres personnes venant plus particulièrement de Rolle et Begnins (16%) et ensuite des villages environnants à raison d'une ou deux personnes par village.

Parmi les origines les plus représentées à Gland, on trouve en tête le Portugal (34 personnes), la Macédoine (7) et l'Espagne (10). Toutes les autres origines s'égrènent à raison d'une à cinq personnes seulement.

Concernant le niveau des apprenants à Gland, 40% des apprenants ont suivi le module 1, soit un niveau très débutant. Cela confirme le besoin des migrants de la région de pouvoir accéder à un cours de langue pour acquérir les bases nécessaires à la vie quotidienne.

A Gland, tout comme dans chaque région, une permanence d'inscription est organisée une fois par semaine durant les périodes scolaires. Chaque candidat est reçu individuellement en entretien. Les critères d'inscription sont vérifiés avant qu'un test oral et écrit ne soit proposé aux personnes. Ce test est conçu par Français en Jeu, revu par Caritas Vaud, et correspond au Cadre Européen de Référence.

A Gland, le nombre de cours correspond au nombre de candidats et la souplesse dans l'organisation des niveaux des cours permet d'absorber toutes les demandes d'inscription.

Inscription et cours

La permanence de Gland est ouverte le mardi, de 16h00 à 18h00, hormis les vacances scolaires, au Bâtiment de Montoly.

Les cours ont lieu au même endroit selon le tableau ci-dessous :

Lundi	9h15 à 10h45 et 18h30 à 20h00
Mardi	9h15 à 10h45 et 18h30 à 20h00
Mercredi	18h30 à 20h00
Jeudi	9h15 à 10h45 et 19h00 à 20h30

Le matin, les cours sont fixés en fonction des horaires scolaires pour permettre aux parents de suivre un cours pendant que leur enfant est à l'école. Le soir, l'horaire est fixé de manière à ce qu'une majorité de personnes qui travaillent puisse y participer.

En fin d'année scolaire (en juin), une évaluation facultative est réalisée, ce qui permet à l'apprenant de vérifier lui-même sa progression. En outre, tout au long du cours, des tests ou exercices permettent aux formateurs d'évaluer les acquis des apprenants.

A la fin d'un cours, les participants sont orientés vers d'autres offres. La majorité des apprenants continuent des cours chez Caritas Vaud, dans un niveau similaire ou supérieur. Les apprenants qui ont suivi le cours au niveau le plus élevé, sont orientés dans les différents cours existants dans la région. Cependant à Nyon ou Gland, il n'existe pas de cours bon marché de niveau avancé, ce qui rend l'orientation plus difficile.

Le public visé par Caritas est un public en situation de précarité économique et/ou sociale. Cela signifie que les cours de français ont pour objectif de donner aux migrants des outils pour acquérir ou améliorer le français, mais ont également une visée d'information et d'intégration sociale. Dans les différentes régions, un travail d'orientation est effectué lors des permanences d'inscription. En effet, de nombreuses personnes migrantes s'adressent à Caritas avec des demandes dépassant le cadre strict des cours de français. Les synergies développées avec différents partenaires sur le terrain permettent de répondre à ces demandes importantes et d'orienter correctement les apprenants dans le réseau. Les bénévoles sont formés dans ce sens et bénéficient des outils d'orientation.

Les objectifs généraux sont restés les mêmes, soit donner à une population migrante adulte, disposant de peu de moyens financiers, la possibilité de suivre, gratuitement, un enseignement de qualité. Les cours visent à l'apprentissage ou à l'amélioration des compétences en français, au niveau oral et écrit dans le but :

- d'encourager l'intégration et l'autonomie des apprenants
- de favoriser leur employabilité
- de leur offrir la possibilité de se sentir plus à l'aise avec le système scolaire
- de leur permettre de mieux communiquer avec les enseignants et de soutenir leurs enfants dans leurs apprentissages
- de favoriser les échanges interculturels.

Sociétés intercommunales

SAPAN - SOCIÉTÉ ANONYME POUR LE POMPAGE ET L'ADDUCTION D'EAU DU LAC POUR LA RÉGION NYONNAISE

Conseil d'administration

Président	M. Claude Dupertuis, municipal, Nyon
Vice-président	M. Robert Jaquinet, SIECGE, Nyon
Administrateurs	M. Olivier Mayor, municipal, Nyon M. Olivier Fargeon, municipal, Gland M. Claude Bosson, municipal, Duillier
Directeur	M. Daniel Perrin dès le 1 ^{er} février 2012
Secrétaire hors conseil	Mme Valérie Beausire dès le 1 ^{er} mai 2012

OBJECTIF

La société anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise fondée en 1978 et rassemblant 20 communes du district et un syndicat d'arrosage a été constituée pour compléter l'alimentation en eau de boisson et d'arrosage de la région.

L'eau pompée dans le lac à Promenthoux est acheminée à la station de filtration de l'Asse avant d'être injectée dans le réseau d'eau potable en complément à l'eau de source ou dans le réseau d'eau d'arrosage du syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE).

La gestion opérationnelle de la SAPAN est assurée par les services industriels de Nyon. Elle comprend, pour l'essentiel: la direction de la société, le budget, les comptes, la facturation aux actionnaires, la gestion des installations, l'administration et le secrétariat du conseil d'administration.

SITUATION FINANCIÈRE

Compte tenu de son mode de financement dont les frais financiers et frais fixes sont couverts par une taxe fixe et les frais variables par la vente d'eau de boisson ou d'arrosage, la situation financière de la SAPAN est saine. Notons également que l'eau est vendue au prix coûtant. Néanmoins un léger bénéfice a été dégagé en 2013.

EXPLOITATION

L'exploitation de la SAPAN, après les entretiens annuels, la production d'eau de boisson a repris le 25 juin 2013. La quantité d'eau de boisson livrée en 2013 est de 774'260 m³ contre 1'542'630 m³ l'an passé, soit une baisse de quelque 49%; depuis le début de la SAPAN, la production 2013 est la plus basse enregistrée avec celle de 1999.

Pour l'eau d'arrosage, les livraisons enregistrées sont également très inférieures à 2012 (moins 37%), soit 160'280m³ contre 253'990 m³ pour l'an passé. Cette production se situe dans la moyenne inférieure. La production d'eau traitée a été mise hors service le 20 novembre 2013.

Les installations ont fonctionné à entière satisfaction durant l'année 2013, reflet d'un bon entretien et d'un suivi permanent.

AVENIR DE LA SAPAN

A Promenthoux et à l'Asse, la SAPAN est propriétaire de terrains, idéalement situés pour procéder au renforcement de la capacité de production, de transport et de stockage de la SAPAN. Ce potentiel est fondamental pour l'approvisionnement futur de la région en eau de boisson voire en eau d'arrosage. Au mois de novembre 2013, lors de son assemblée générale extraordinaire, les actionnaires ont accepté une demande de crédit pour l'étude de détail de ce nouveau réservoir dont la construction se fera en collaboration avec les Services Industriels de Nyon.

SEIC - SOCIÉTÉ ELECTRIQUE INTERCOMMUNALE DE LA CÔTE

Conseil d'administration

Président	M. Daniel Collaud, municipal, Gland
Vice-président	M. Antoine Nicolas, syndic, Begnins
Administrateurs	M. Bernard Gétaz, syndic, Coinsins M. François Bryand, syndic, Prangins M. Claude Bosson, municipal, Duillier M. Charles Rolaz, municipal, Vich
Directeur	M. Dieter Gisiger

Actions SEIC - répartition

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS
Commune de Gland	1431
Commune de Prangins	1170
Commune de Begnins	775
Commune de Duillier	225
Commune de Vich	219
Commune de Coinsins	138
Romande Energie	42
Total	4000

PERSONNEL

Au 31 décembre 2013, la SEIC emploie 62 personnes, dont 7 apprentis. Au cours de ces dernières années, les activités de la société nécessitent de plus en plus de personnel afin de faire face aux demandes de la clientèle et des exigences légales imposées par la Confédération. Le nombre de ses collaborateurs, hommes et femmes confondus, a ainsi augmenté de 21% par rapport à 2012.

Augmenter le nombre d'employés de près d'un quart de ses effectifs demande une bonne intégration des nouveaux collaborateurs. La SEIC accorde de l'importance à leur accueil. La venue de nouvelles personnes est annoncée lors des réunions du personnel et chacun est présenté en interne le jour de son arrivée. Les espaces communs et événements organisés favorisent les rencontres et l'intégration. La SEIC propose à ses employés de se réunir trois fois l'an pour des activités ludiques extérieures qui permettent de renforcer les équipes intra-départements et inter-départements.

En plus des employés engagés en fixe, l'entreprise compte 7 apprentis à la fin de l'année 2013, soit plus de 10% de l'effectif total:

- 2 apprentis installateurs électriciens
- 1 apprenti électricien de montage
- 2 apprentis électriciens de réseau
- 2 employé(e)s de commerce

Former les professionnels de demain est une des missions et convictions d'une société qui se veut formatrice. Les stagiaires et apprentis font donc partie intégrante du personnel. Les trois ans de formation permettent souvent d'engager ces personnes en fixe après leurs examens finaux.

PRODUCTION & CONSOMMATION

La consommation d'électricité en Suisse s'est élevée en 2013 à 59,323 milliards de kilowattheures (kWh), ce qui correspond à une augmentation annuelle de 0,6%.

En 2013, la distribution totale d'électricité à l'intérieur de l'aire de desserte de la SEIC a quant à elle atteint les 103,525 millions de kWh. Pour le réseau de la SEIC, ceci représente une augmentation de 1.42% en 2013 par rapport à 2012.

L'usine hydroélectrique sur la Promenthouse a produit 487'934 kWh. Ce résultat inférieur à la moyenne multi-annuelle de production d'énergie réalisée lors des dix dernières années est dû à des problèmes avec le générateur au printemps et avec la dégrilleur en novembre et décembre 2013, ce qui a empêché de turbiner l'eau de la Promenthouse durant les mois qui contribuent normalement largement à la production de cette centrale.

ANNÉE	PRODUCTION DE L'USINE
2009	521'195 kWh
2010	563'490 kWh
2011	297'613 kWh
2012	698'448 kWh
2013	487'934 kWh

Les « petits » producteurs d'énergies renouvelables (installation avec une puissance inférieure à 30 kW), qui sont soit indépendants, soit retenus par le programme de subventions fédérales ou cantonales RPC, ont produit 250'666 kWh en 2013 sur notre aire de desserte, en progression de 59% par rapport à 2012.

Le nombre de clients SEIC est passé de 10'624 en 2012 à 10'833 en 2013, soit une augmentation de 2%. Dans le cadre de l'ordonnance fédérale sur l'énergie, la SEIC a déclaré être en conformité avec, pour l'année 2013, 61.55% d'énergie d'origine hydraulique distribuée et 2.4% de courant bénéficiant de mesures d'encouragement.

En 2013, l'énergie électrique distribuée sur le territoire de Gland se monte, sans éclairage public, à 49'735'951 kWh, soit une augmentation de 1,9% par rapport à 2012.

EIKENOTT - PARTICIPATION AU PROJET D'HABITAT DURABLE

En 2012, la SEIC a été choisie pour devenir le fournisseur officiel en énergies et en réseau de communication de l'éco-quartier d'Eikenøtt, l'un des plus grands chantiers d'habitations de Suisse romande.

Un système de chauffage à distance et d'installations solaires

Essentiellement basé sur les énergies renouvelables, le concept de chauffage à distance proposé par la SEIC se compose d'une chaudière approvisionnée en bois provenant des forêts alentour, d'une installation solaire thermique de 250m² et d'une installation photovoltaïque de taille similaire alimentant la chaufferie en électricité.

La SEIC s'occupe du montage de l'installation et assurera son exploitation. La chaudière à bois est entrée en service à mi-octobre 2013 et a fourni de la chaleur tout l'hiver 2013/14 aux habitants d'Eikenøtt.

Ce projet est conçu de manière à pouvoir l'intégrer, à terme, dans le futur réseau de chauffage à distance glandois basé sur la géothermie profonde.

Un raccordement à la fibre optique

Dans le cadre du projet, la SEIC a également raccordé l'ensemble des bâtiments et logements d'Eikenøtt à la fibre optique pour répondre aux besoins de communication présents et futurs. Les habitants de cet éco-quartier bénéficient ainsi de la technologie la plus moderne pour accéder au télé-réseau, à Internet et à la téléphonie.



Multimédia

Le service multimédia de la SEIC dessert les habitations de huit communes: Begnins, Coinsins, Duillier, Gland, Prangins, Vich, Luins et Vinzel. Au bout du câble: une seule prise pour la TV, la radio, l'Internet et la téléphonie !

Internet, TV, téléphonie

Grâce à un téléseu performant et toujours à la pointe de la technologie, la SEIC propose le meilleur du multimédia. Il existe des offres combinées comprenant la téléphonie, Internet, la TV et aussi la netBox: un boîtier hi-tech couvrant l'ensemble des besoins en télévision numérique et en cinéma à la demande. Les clients raccordés au téléseu bénéficient ainsi de tous les services proposés sans nécessairement passer par la ligne téléphonique

SADEC- SOCIÉTÉ POUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS DE LA CÔTE

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de douze membres. Ses membres sont nommés pour une durée correspondant à la durée d'une législature communale. Font partie de droit du Conseil d'administration :

- deux administrateurs pour la Commune de Nyon ;
- un administrateur pour la Commune de Gland ;
- un administrateur pour la Commune de Rolle ;
- un administrateur pour la Commune d'Aubonne ;

Ces cinq administrateurs sont proposés par les Municipalités des communes concernées. Les sept autres administrateurs sont élus par les assemblées des syndicats des districts concernés. Ils ne doivent cependant pas faire partie des autorités communales de Nyon, Gland, Rolle et Aubonne. En 2013, la composition du Conseil d'administration était la suivante :

Président	M. Olivier Fargeon, municipal, Gland
Vice-président	M. Olivier Mayor, municipal, Nyon
Administrateurs	Mme Monique Bersier, syndique, Vinzel
	M. Patrick Barras, municipal, Chésereux
	M. Antonio Bilardo, syndic, Trélex
	M. Stephan Comminot, syndic, Chavannes-des-Bois
	M. Christian Croisier, municipal, Ballens
	M. Jean-Christophe De Mestral, municipal, Aubonne
	M. Michel Dubois, syndic, Saint-Oyens
	M. Cédric Echenard, municipal, Rolle
	M. Laurent Munier, syndic, Tartegnin
	M. Claude Uldry, municipal, Nyon
Directeur	M. Didier Christen

Le Conseil d'administration s'est réuni à 12 reprises en séance ordinaire pour traiter des dossiers stratégiques de la société.

2 assemblées générales ont été convoquées pour présenter et faire valider les projets conduits par la SADEC :

- le 5 juin 2013 à Vinzel pour l'approbation des comptes 2012 ;
- le 3 octobre 2013 à Bière pour la présentation du budget 2014.

Une séance de la CODE (commission cantonale de coordination pour la gestion des déchets) a été organisée le 1er juillet 2013 par la Direction générale de l'environnement (DGE) avec la participation de nombreux interlocuteurs différents, dont les représentants des périmètres vaudois de gestion des déchets. Cette commission est présidée par Mme La Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro. Parmi les sujets abordés figuraient notamment l'état de situation sur l'avancement de la mise en œuvre de la taxation proportionnelle à la production de déchets urbains des ménages

ainsi que l'intention annoncée de procéder à une révision en profondeur du plan de gestion des déchets du Canton de Vaud dont la version en vigueur date de 2004.

OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ

Constituée le 17 mars 1994, SADEC SA, Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte, a pour but la collecte, le transport, le tri, la valorisation, le recyclage, le traitement et l'incinération des déchets urbains, artisanaux, industriels, des boues d'épuration et de tous les autres résidus.

Elle fournit aux communes du périmètre la documentation et les informations nécessaires en matière de gestion, de collecte et de traitement des déchets.

SADEC remplit les tâches communales qui lui sont déléguées par les communes en application de la loi vaudoise sur les déchets, du 13 décembre 1989, pour le périmètre de réception de «La Côte».

SADEC couvre un périmètre regroupant 60 communes de la Côte et du pied du Jura

DIRECTION DE LA SADEC

Après une période d'environ deux ans et demi durant laquelle M. Roberto Houmard a occupé la fonction de directeur ad intérim, SADEC a nommé un nouveau directeur au printemps 2013 en la personne de M. Didier Christen.

Monsieur Christen a pris ses fonctions officiellement le 1er octobre 2013. Auparavant, il travaillait au sein de l'administration communale de la Ville de Gland depuis 2002, dont 8 ans en tant que chef du service infrastructures et environnement (SIE).

Désormais, la structure administrative de SADEC est donc composée comme suit :

- M. D. Christen, directeur (100%)
- M. R. Houmard, responsable financier (50%)
- Mme A. Kuiper, employée d'administration (50%)

DOSSIERS 2013

Concept harmonisé de la taxe au sac

Dans le cadre du respect de la législation et après plusieurs études d'opportunité tant au niveau technique que financier, SADEC avec le concours des périmètres VALORSA et GEDREL, a présenté aux communes en 2012 un système régional de taxe au sac appelé « concept harmonisé ».

Ce système, qui se veut causal, permet de responsabiliser les détenteurs de déchets tout en limitant drastiquement les coûts techniques, financiers et administratifs y relatifs. Le succès rencontré par ce système est réjouissant puisque au 31 décembre 2013, 40 communes (sur les 60 que compte le périmètre) y avaient adhéré. En outre, 9 communes supplémentaires ont introduit ce concept sur leur territoire dès le 1er janvier 2014.

La situation dans le périmètre au 1er janvier 2014 en matière de taxation des déchets est donc la suivante :

- 49 communes dans le « concept harmonisé » ;
- 5 communes avec leur propre taxe au sac ;
- 4 communes avec la taxe au poids ;
- 1 commune avec une taxe à l'ouverture.

A cette date, seule une commune était encore dans l'attente de l'approbation de son nouveau règlement sur la gestion des déchets, approbation qui devrait tomber début 2014.

A l'échelle du canton, ce sont désormais 176 communes représentant 75% de la population qui ont adhéré à ce système au 1er janvier 2014.

D'une manière générale, malgré les nombreuses craintes légitimes liées à l'introduction de la taxe au sac, nous pouvons affirmer que les résultats sont très positifs. En effet, la baisse moyenne du tonnage des ordures ménagères dans

les communes ayant introduit le « concept harmonisé » s'élève à 45% ! Même si quelques comportements inadéquats ont été constatés ici et là, la population a joué le jeu de manière remarquable et a rapidement changé son comportement vis-à-vis des déchets. Elle doit en être remerciée et félicitée pour l'effort accompli, tout comme les communes qui ont mis en place ce système dans un délai plus que serré.

TRIDEL - incinération des déchets incinérables

Depuis le 1er janvier 2013 et découlant d'un accord inter-cantonal Vaud-Genève, les deux tiers environ des déchets incinérables (= ordures ménagères + déchets encombrants) produits sur le périmètre de SADEC sont incinérés par l'UVTD (usine de valorisation thermique des déchets) de TRIDEL à Lausanne. Le tiers restant continue d'être éliminé dans l'usine des Cheneviers à Aire-la-Ville (GE).

Ainsi, en 2013, ce sont 12'472 tonnes de déchets incinérables qui ont été valorisés à TRIDEL sous forme d'énergie thermique alors que les Cheneviers en ont accueilli 7'800 tonnes.

TRIDEL - actionnariat

Lors de son Assemblée générale extraordinaire du 18 décembre 2012, le conseil d'administration a proposé aux communes actionnaires de SADEC d'augmenter le capital-actions de la société de manière à ce qu'elle puisse avoir les capacités financières de rentrer dans le capital de TRIDEL et de bénéficier ainsi de tarifs préférentiels sur le coût de l'incinération des déchets.

A l'exception d'une, toutes les communes du périmètre SADEC ont donné une suite favorable à cette proposition, permettant ainsi à SADEC de faire passer son capital-actions de CHF 493'500.- (4'935 actions nominatives) à CHF 1'976'300.- (19'763 actions)

Ainsi, en date du 21 mars 2013, SADEC a pu signer la convention de rachat des actions TRIDEL SA appartenant aux périmètres GEDREL et VALORSA et procéder à leur libération.

Désormais, la répartition de l'actionnariat de TRIDEL SA se présente ainsi :

GEDREL SA	VALORSA SA	STRID SA	SADEC SA
4'016 actions	3'963 actions	1'540 actions	1'481 actions
36.51%	36.03%	14.00%	13.46%

Cela représente un capital-actions de CHF 11'000'000.-, divisé en 11'000 actions de CHF 1'000.-

Station de transfert Rail-Route

Le projet de réalisation d'une station de transfert, située sur le territoire de la Commune de Gland (parcelle 436), pour transporter par le rail les déchets incinérables du périmètre SADEC avance bien. Il est développé en partenariat avec la Ville de Gland, les CFF et SOTRIDEDEC et a pu être déposé à l'enquête publique au mois de décembre 2013.

En parallèle, une procédure est en cours auprès des CFF et de l'Office fédéral des transports (OFT) pour obtenir toutes les autorisations nécessaires à l'aménagement d'une nouvelle voie de raccordement afin de desservir le site par le rail.

Cette installation demandera un investissement financier conséquent et SADEC s'est également attelée à assurer la faisabilité économique d'un tel investissement.

ANIMATIONS DANS LES ÉCOLES

Au cours de l'année 2013, ces sont pas moins de 126 animations qui ont été données par des animateurs spécialisés dans les écoles de notre périmètre. Ces animations sont organisées par la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC) sur la base du budget mis à disposition annuellement par SADEC.

Vous trouverez sous le lien suivant: <http://www.cosedec.ch/index.php?s=Animations+en+classe> des informations complémentaires sur les différentes animations proposées aux élèves, en fonction du degré d'enseignement.

Ce chiffre, bien que pouvant paraître relativement élevé, ne permet pas de répondre à toutes les demandes d'animations faites par les établissements scolaires. Aussi, il est de la volonté de SADEC d'y consacrer un budget plus élevé au cours des prochaines années.

CONCLUSIONS

Après une année 2013 au cours de laquelle de gros efforts ont été déployés par SADEC pour coordonner la mise en œuvre du principe du « pollueur-payeur » pour le financement des déchets ainsi que pour l'augmentation du capital-actions de la société, SADEC aspire à renforcer davantage encore son rôle de soutien aux communes.

Elle se veut proche des celles-ci et souhaite pouvoir les accompagner dans les nombreux projets qu'elles développent dans le domaine des déchets tout en poursuivant ses efforts pour leur faciliter la tâche comme elle a pu le faire et comme elle le fait encore avec le « concept harmonisé ».

TÉLÉDÔLE SA - SOCIÉTÉ DES REMONTÉES MÉCANIQUES

Conseil d'administration

Président	M. Stéphane Natalini, Saint-Cergue
Vice-président	M. Thierry Genoud, Gland
Administrateurs	M. Jean-Léon Blanc, Crans-près-Céligny
	M. Alain Domenig, Saint-George
	M. Claude Dupertuis, Nyon
	M. Pierre-Alain Frossard, Gingins (jusqu'au 30.6.13)
	M. Eric Hermann, Arzier
	M. Thierry Magnenat, Saint-Cergue
	M. Patrick Simon, Tannay
	M. Jean-Marc Sordet, Luins
Direction	M. Richard Zaugg

LA SOCIÉTÉ

La société des remontées mécaniques de St-Cergue-La Dôle, Télé-Dôle SA fut fondée en 1990 par la compagnie du Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez et la commune de St-Cergue. En date du 3 octobre 2006, 43 autres communes, dont Gland, participent à l'augmentation du capital.

EXPLOITATION

Tout comme lors de la saison 2011/2012, la saison hivernale 2012/2013 a bénéficié d'un excellent enneigement. Les installations ont ainsi pu fonctionner 106 jours sans interruption.

Les conditions climatiques ont été bonnes et ont contribué à attirer une clientèle nombreuse sur les pistes.

Jours d'ouverture

Le tableau ci-après présente les nombres de jours d'ouverture durant les cinq dernières saisons :

	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13
Massif de la Dôle	104	79	39	100	106
St-Cergue (journée)	83	40	4	76	52
St-Cergue (soirée)	63	27	0	59	61

Sur 5 ans d'observation, en moyenne par saison, le Massif de la Dôle ouvre 85 jours et sur le domaine de St-Cergue 51.

Fréquentation

Le tableau ci-après présente l'évolution de la fréquentation, exprimée en nombre de remontées enregistrées, durant les cinq dernières saisons :

	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13
Massif de la Dôle	1'323'880	831'752	402'213	1'034'421	1'217'647
St-Cergue	112'648	59'813	5'049	87'278	82'572
Total Télé-Dôle	1'436'528	891'565	407'262	1'121'699	1'300'219

Sur 5 ans la fréquentation moyenne du Massif de la Dôle s'élève à 961'982 remontées et à 69'472 pour le domaine de St-Cergue.

Massif de la Dôle

Avec une augmentation du nombre de jours d'ouverture, le massif de la Dôle gagne 17.71% de sa fréquentation par rapport à celle de 2011/2012, mais perd 8.02 % par rapport à 2008/2009.

St-Cergue

Avec une baisse du nombre de jours d'ouverture et une augmentation des soirées, la fréquentation de St-Cergue a diminué de 5.39 % par rapport à la saison précédente et de 26.70 % par rapport à celle de 2008/2009.

Total Télé-Dôle

Finalement, Télé-Dôle affiche une augmentation de fréquentation globale de 15.92 % par rapport à la saison précédente, mais représente 9.49 % de moins par rapport à celle de 2008/2009 (année record).

La fréquentation du domaine skiable a été bonne au regard des conditions d'enneigement mais reste environ 10 % en deçà du record absolu de 2008/2009. Cette situation n'est pas propre à Télé-Dôle mais est générale au secteur

Associations et entente intercommunales

CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE ITINÉRANTE DU DISTRICT DE NYON

Comité de direction

Présidente	Mme Christine Girod, municipale, Gland
Vice-présidente	Mme Regula Jaunin, municipale, Givrins
Membres	Mme Geneviève Thévoz, municipale, Chavannes-de-Bogis Mme Sandrine de Coulon, municipale, Arnex-sur-Nyon M. Jean-Jacques Nicolet, municipal, Marchissy
Secrétaire - boursier	M. Virgile André, Gland
Médecin responsable	M. Gustave Dutruy

Cette association regroupe 35 communes du district de Nyon, qui délèguent ainsi leurs obligations légales en matière de dépistage et prophylaxie dentaire chez les écoliers. La participation financière des communes pour 2013 était de fr. 4.25 par habitant.

Les comptes 2013 ont été bouclés avec un excédent de produits de fr. 361.-, après une attribution au fonds de réserve « matériel et équipement » de fr. 16'000.-.

Au total, 6'464 élèves ont été contrôlés en 2013 et environ 360 enfants ont été soignés directement à la caravane. Ces soins sont facturés au tarif préférentiel recommandé par la société Suisse d'odontostomatologie (SSO) et représentent une source de financement complémentaire non négligeable (environ 12% des charges de fonctionnement en 2013).

Le programme de prophylaxie dentaire qui avait été introduit à la rentrée scolaire 2012-2013 a été reconduit.

Dans la seconde moitié de l'année, le comité a entamé diverses démarches dans le but de remplacer l'actuelle caravane, qui a déjà 27 ans. Cet investissement sera toutefois dépendant d'une participation financière supplémentaire des communes, qui sera validée lors de l'assemblée générale 2014. En cas d'acceptation, la nouvelle caravane devrait être mise en fonction dès septembre 2015.



APEC - ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE LA CÔTE

Comité de direction

Président	M. Yves Reymond, Gland
Vice-président	M. Gérard Gervaix, municipal, Begnins
Membres	Mme Joëlle Sala-Ramu municipale, Dully M. Eddy Blumenstein, St-Cergue M. Bernard Gétaz, syndic, Coinsins M. Eddy Antonelli, municipal, Marchissy M. Jürg Minder, municipal, Vinzel
Secrétaire	M. Dominique Gaiani, Gland
Boursier	M. Michel Félix, Gland
Chef d'exploitation	M. Jean-Luc Faillettaz

LES COMMUNES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Au nombre de 21, les communes membres de l'association sont les suivantes: Arzier-Le-Muids, Bassins, Begnins, Bursins, Bursinel, Burtigny, Coinsins, Duillier, Dully, Genolier, Gilly, Givrins, Gland, Marchissy, Longirod, Luins, St-Cergue, Trélex, Le Vaud, Vich et Vinzel.

QUELQUES CHIFFRES

Les faits suivants ont marqué l'année 2013 :

	2012	2013
Diminution de la pluviométrie mesurée à la Step	1'218 mm	1'381 mm (+163 mm)
	2012	2013
Volume d'eau traitée	3'237'170 m ³	3'622'800 m ³
soit débit moyen par jour	8'869 m ³	9'925 m ³
Déchets retenus par le microtamiseur et brûlés aux Cheneviers	63 t.	73 t.
Sable, graviers, matières grasses	32 t.	28 t.
	2012	2013
Boues déshydratées évacuées en cimenterie ou incinération		
Boues fraîches introduites dans le digesteur	20'671 m ³ .	21'818 m ³ .
Boues séchées pour cimenterie (traitée jusqu'à 90%)	240 t.	350 t.
Boues déshydratées pour incinération (traitée jusqu'à 34%)	190 t.	-
	2012	2013
Gaz de digestion		
Quantité totale de méthane (CH ₄) produit	330'939 m ³	346'124 m ³
Quantité utilisée par le groupe Chaleur-Force	328'459 m ³	345'360 m ³
Quantités brûlées	2'480 m ³	764 m ³
	2012	2013
Boues fraîches traitées		
Quantité extraite des décanteurs primaires	20'671 m ³	21'818 m ³
moyenne par jour	57 m ³	60 m ³
	2012	2013
Energie		
Consommation d'énergie électrique totale	993'856 kWh	1'095'355 kWh
Consommation d'énergie du traitement biologique	621'358 kWh	660'877 kWh
Consommation de mazout	51'640 litres	91'458 litres
	Rendement total Step	Normes
Rendement en %		
Demande biochimique en oxygène (DBO ₅)	96 %	> 90 %
Demande chimique en oxygène (DCO)	91 %	Pas de norme
Phosphore total	94 %	> 95 %
Phosphore ortho	98 %	Pas de norme

BILAN DES ANALYSES

La DGE (Département Générale de l'Environnement) a procédé cette année à 12 analyses de contrôle. Les résultats et rendements obtenus respectaient les normes cantonales et fédérales.

BILAN ANNUEL DES BOUES

2013 a été la première année complète où l'intégralité des boues a été traitées par l'installation de séchage, avant d'être acheminée en cimenterie. Le séchage et le brûlage de l'air vicié donne toujours entière satisfaction.

Une augmentation de 10 t. est enregistrée en ce qui concerne les déchets retenus au micro-tamis (de 63 t. en 2012, 73 t. en 2013) L'introduction de la taxe au sac n'est sans doute pas étrangère à cette situation.

ACQUISITION D'UN NOUVEAU GROUPE CHALEUR-FORCE

Qu'est-ce qu'un couplage chaleur-force CCF

Il s'agit d'un moteur qui utilise le gaz de méthane produit par la digestion des boues comme carburant pour entraîner une génératrice productrice de courant électrique. Le refroidissement du moteur s'effectue par un circuit d'eau. L'eau chaude produite est utilisée dans sa totalité dans le périmètre de la STEP, notamment pour chauffer les bâtiments, porter la température des boues en digestion à 35° C et sécher les boues.

Situation actuelle

Le CCF (couplage chaleur-force) actuel a été mis en service le 15 août 2000 et il totalise 66'000 heures de marche. Son fonctionnement donne entière satisfaction. Toutefois, l'évolution constante des habitants génère une quantité toujours plus importante de gaz. Or, le CCF actuel ne permet pas d'utiliser la totalité du gaz produit.

Acquisition

Cette situation implique l'acquisition d'un CCF nouvelle génération également équipé d'un système de nettoyage du gaz. En effet, il est constaté que depuis quelques années le gaz de méthane contient de plus en plus de silice. La silice se présente sous la forme d'un minéral dur qui est néfaste au bon fonctionnement de ces moteurs (les CCF actuels ont été équipés de ce système).

Il s'agirait d'un groupe chaleur-force (moteur MAN) d'une puissance de 100 KW électrique et 131 KW thermique auprès de BHKV à Kronbühl (SG).

Ce nouveau groupe permettra d'obtenir un rendement thermique supérieur. Cet avantage est non négligeable dans le cadre du séchage des boues qui est un gros consommateur d'énergie thermique. Il fonctionnera prioritairement et l'installation actuelle serait utilisée en appoint et pour suppléer le CCF lors des services, des révisions ou en cas de pannes.

CONSEIL RÉGIONAL

Comité de direction

Présidence, coordination générale et relations extérieures

M. Gérald Cretegy, syndic de Gland

Ressources humaines et Communication

Mme Florence Rattaz, syndique de Genolier

Vice-président, développement socioéconomique

M. Daniel Rosselat, syndic de Nyon

Environnement et réseaux OQE

M. Jean Sommer, municipal de Vich

Vice-président, projets spéciaux, tourisme

M. Denis Dumartheray, syndic de Gilly

Mobilités

M. Pierre Stampfli, syndic de Chavanne-De-Bogis

Développement territorial

M. Jean-Noël Goel, syndic de Rolle

Secrétaire régional

M. Patrick Freudiger

Finances et investissements

M. Bernard Penel, syndic de Signy-Avenex

Culture et sports

M. Gérard Produit, syndic de Coppet

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

Pour le Conseil régional, l'année 2013 a été marquée par l'intense débat démocratique autour de la question des investissements régionaux. Finalement, 33 législatifs communaux ont accepté le concept de financement contre 11 qui l'ont refusé. Le concept tel que proposé est ainsi abandonné (nécessaire: 38 communes positives). L'année 2013 a aussi été caractérisée par l'évolution des projets de renforcement de la filière bois, la démarche de RDU et les soutiens aux activités culturelles. Le programme des transports publics a dans le même temps dégagé des premiers résultats encourageants.

DOMAINE SOCIOECONOMIQUE

Concernant la filière bois on relève l'engagement d'une chargée de marketing. Un partenariat public-privé mis en place vise à terme à augmenter la part du bois local dans les constructions. Un fonds à l'innovation a été mis en place, il récompense chaque année des entreprises innovantes. On note l'engagement de nouvelles entreprises pour des plans de mobilité de site et d'entreprises. L'utilisation du réseau de vélos en libre-service connaît une nette augmentation de la fréquentation.

TOURISME

Avec l'adhésion des Villes de Nyon et Rolle, 45 communes participent désormais au même mécanisme de la taxe de séjour. Différents soutiens et subventions ont été accordés par l'intermédiaire du fonds régional d'équipement touristique et de l'aide par projet.

CULTURE

Des soutiens à la culture sont accordés sous la forme d'aides ponctuelles, d'aides régulières, de conventions de partenariat et de projets de convention pour l'essor culturel régional. On relève la signature d'une convention tripartite avec le Théâtre de Rolle et le soutien à l'extension du pôle culturel de l'Usine à gaz.

MOBILITÉ

Un certain nombre d'aménagements ont été réalisés afin de faciliter la circulation des bus dans le réseau. D'autres mesures sont en cours.

Un concept régional P+R a été élaboré. Il s'inscrit en complémentarité des efforts engagés pour améliorer l'offre TP. Il sera l'objet de discussions avec les communes en 2014. Les expérimentations des horaires ont donné leurs premiers résultats et justifient le transfert de la prise en charge par le Canton et la Confédération.

Route Suisse RC1 : Suite à l'étude d'avant-projet définitif pour la requalification de la Route Suisse (RC1) entre Mies et Founex, une convention de répartition financière a été signée en juin par les quatre communes partenaires, le Conseil régional et l'État de Vaud.

ENVIRONNEMENT

Le Conseil régional en collaboration avec le Grand Genève travaille sur un outil, le « contrat corridors », pour deux sites du district : Vesancy-Versoix et Promenthouse.

Les résultats de la première phase de l'étude sur les énergies renouvelables ont été présentés aux communes.

TERRITOIRE

PDRN-opérationnel : Le volet opérationnel a été finalisé et il sera discuté avec les communes en 2014.

Deux avancées sont à relever dans la conduite de projets de développement : le SDAN avec l'engagement d'un chargé de projet pour le développement de la route de distribution urbaine, et la démarche de valorisation du quartier nord de la gare de Rolle.

Une stratégie de mise à disposition de zones artisanales intercommunales a été développée par le Conseil régional et débattue lors d'ateliers.

GRAND GENÈVE

Mise en place du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) qui réunit 12 partenaires français, genevois et vaudois, et le Forum d'agglomération.

Financement des mesures: Suite au dépôt du projet de 2ème génération en juin 2012, la Confédération a rendu son rapport en février 2014 qui retient pour le district de Nyon 9 mesures pour une réalisation entre 2015 et 2018 (dont le passage sous voies à Gland) et 5 autres entre 2019 et 2023 pour un total d'environ 45 millions de francs.

AUTRES

AppApp:

Mesure qui propose des cours d'appuis à une trentaine d'apprentis.

Internet Regionyon:

Services en ligne comme le répertoire des entreprises (6'400 entreprises), la recherche de locaux/terrains et un outil d'offres d'emploi.

SOFREN SA

La SOFREN conduit 4 projets. L'un d'entre eux a abouti: conduite du projet de sous-station électrique de Luins, élaboration et entrée en force du plan partiel d'affectation de Ruyre.

ENTENTE COMMUNALE DE RECHERCHE D'EAU POTABLE AU «BOIS-DE-CHÊNES»

Comité de direction

M. Olivier Fargeon, municipal, Gland

M. F.-Laurent Althaus, municipal, Arzier-Le Muids

M. Georges Richard, municipal, Genolier

La SABOIS est composée des communes d'Arzier-le Muids, Genolier et Gland, soit les trois communes qui gèrent et entretiennent la station du Montant sous l'appellation SIDEMO.

Cet objet est également traité dans le chapitre Infrastructures et environnement - Réseau d'eau sous pression - approvisionnement.

ORPC - ASSOCIATION À BUTS MULTIPLES DES COMMUNES DU DISTRICT DE NYON RELATIFS À L'ORGANISATION DE PROTECTION CIVILE ET DE LA SÉCURITÉ GÉNÉRALE

Comité de direction

Président

M. Gérard Produit, syndic, Coppet

Membres

Mme Florence Golaz, municipale, Gland, puis M. Michael Rohrer

Mme Elisabeth Ruey-Ray, municipale, Nyon

M. Antonio Bilardo, syndic, Trélex

M. Christian Dugon, municipal, Arzier-Le Muids

Mme Françoise Tecon-Hebeisen, municipale, Rolle

M. Jacques Muhlemann, municipal, Signy-Avenex

LES ACTIVITÉS

Organisation

En 2013, l'Organisation Régionale de la Protection Civile (ORPC) du district de Nyon a intégré 15 communes (ancien ORPC Aubonne-Rolle), de sorte qu'elle regroupe aujourd'hui quelques 47 communes.

Depuis le 1er juin 2013, l'ORPC Nyon est dirigée par le Lt-Col Luc Mouthon, par le Major Michel Dubois (remplaçant du Commandant), par le Major Sébastien Moser (responsable technique) et par le Capitaine Adrian Hochreutener (responsable administratif). Pour les épauler dans leur travail, ils peuvent compter sur Daniel D'Amico (adjoint administratif) et Francine Aeschlimann (assistante administrative). L'ORPC Nyon emploie donc 6 personnes, pour un équivalent plein-temps de 5,8.

Les astreints à l'ORPC District Nyon sont passés de 553 au 1er janvier 2013 à 727 au 31 décembre 2013, suite à l'intégration des 15 communes de Rolle-Aubonne, pour un total d'effectifs réels atteignant 693 personnes.

Les effectifs de milice sont organisés en 5 compagnies, dont 1 compagnie d'intervention régionale, 1 compagnie d'Etat-Major ainsi que 3 compagnies d'appui et d'assistance.

MISSIONS

Les principales missions de la protection civile dans le district de Nyon sont décrites ci-après, par domaine d'activité.

Assistance

Il s'agit notamment d'accueillir et d'encadrer des personnes à mobilité réduite, ainsi que d'assurer un hébergement à des personnes sinistrées. L'ORPC Nyon dispose pour cela de bâtiments et de locaux publics ou privés, d'abris ainsi que de constructions protégées.

Protection des biens culturels

Il s'agit de prendre les mesures nécessaires en collaboration avec les institutions culturelles et les communes pour créer les conditions nécessaires à la protection des biens culturels.

Appui aux organisations partenaires

Si nécessaire, la protection civile appuie les autres organisations partenaires de la protection de la population (police, sapeurs-pompiers, services de la santé publique, services techniques). Elle peut être appelée à effectuer des interventions de longue durée (de quelques jours à plusieurs semaines).

Aide à la conduite et à la logistique

La protection civile peut être appelée à agir au profit de l'aide à la conduite (renseignement, transmissions) et à assurer des prestations logistiques en faveur d'autres organisations partenaires.

Remise en état

Suite à des événements dommageables, la protection civile peut être appelée à intervenir le plus rapidement possible. Elle effectue des travaux de consolidation et de déblaiement qui peuvent durer quelques jours à quelques semaines.

Interventions au profit de la collectivité

Lors d'événements particuliers (sportifs, culturels ou autres), la protection civile peut être engagée au profit de la collectivité.

Mise à disposition des moyens permettant la transmission de l'alarme à la population

Lors de catastrophes, de situations d'urgence ou en cas de conflit armé, les autorités peuvent ordonner la diffusion de l'alarme.

INSTRUCTION ET COURS DE RÉPÉTITION

En 2013, chaque soldat incorporé à l'ORPC Nyon a reçu une convocation pour 3 jours de cours de répétition au minimum, conformément à la loi. Durant les cours de répétition, chaque participant a suivi une instruction de base dans les domaines suivants : a) Recherche et battue; b) poste collecteur et poste d'assistance; c) éclairage; d) circulation et prévention routière; e) premiers secours et massage cardiaque; f) déplacement de personnes à mobilité réduite (incluant les sorties avec les résidents des EMS du district); g) formation incendie et éléments naturels (ECA).



Les activités

En vertu des principes directeurs de l'action sociale vaudoise, édictés depuis 2010 par le Service de Prévoyance et d'Aides sociales (autorité cantonale en la matière), la prise en charge des personnes qui bénéficient des prestations du Revenu d'insertion se déroule de la manière suivante :

Evaluation sociale

La première évaluation de la demande d'une personne qui s'adresse au CSR est réalisée par un professionnel du social. Au cours de ce premier bilan, le rôle de l'assistant social est en effet d'analyser la demande, de répondre à une éventuelle situation d'urgence, d'orienter vers d'autres services spécialisés s'il y a lieu, et d'examiner le droit à la prestation financière RI et/ou le besoin d'un appui social. Il réalise également un premier examen de la subsidiarité (l'aide sociale étant subsidiaire à d'autres prestations sociales ou assurantielles) et aide le demandeur à constituer le dossier.

Prestations financières RI : examen du droit

L'analyse du dossier, demande de pièces supplémentaires, examen complet du droit aux prestations financières et analyse complémentaire de la subsidiarité, proposition de décision RI, sont les tâches principales assurées par le gestionnaire de dossier dans le processus d'octroi du RI. Il est chargé tous les mois de procéder à un examen du droit pour chaque dossier, sur la base des documents obligatoires remis par les bénéficiaires (déclaration de revenus - questionnaire mensuel) : les conditions de droit principales sont effectivement réexaminées mensuellement.

Appui social et mesures d'insertion

Un bilan social est effectué tout d'abord par un assistant social. Le bilan a pour but de mettre en évidence les domaines dans lesquels un appui social est nécessaire, c'est-à-dire les champs sur lesquels l'assistant social devra travailler avec le bénéficiaire dans le but qu'il puisse retrouver son autonomie « la plus grande, la plus durable, et la plus rapide possible », comme le stipule la directive en la matière. L'appui social se concrétise par l'établissement d'un plan d'action personnalisé avec le bénéficiaire, qui formalise les objectifs poursuivis. Par la signature de ce plan d'action, le bénéficiaire s'engage à respecter les objectifs fixés et à tout mettre en œuvre pour atteindre son autonomie. En fonction des objectifs poursuivis, les assistants sociaux travaillent en réseau avec des personnes-ressources internes (conseillères en insertion en vue de mettre sur pied une mesure d'insertion) ou avec des institutions extérieures avec lesquelles le CSR collabore.

LES AGENCES D'ASSURANCES SOCIALES (AAS)

Conformément au Règlement cantonal du 28 janvier 2004 sur les Agences d'assurances sociales, les communes du district de Nyon ont confié la gestion de leurs Agences AVS à l'ARAS Nyon-Rolle dès le 1^{er} juillet 2005.

Pour répondre aux besoins de la population, l'ARAS dispose de quatre Agences d'Assurances Sociales (AAS) :

AAS de Coppet : Bogis-Bossey, Chavannes de Bogis, Chavannes des Bois, Commugny, Coppet, Crans, Founex, Mies et Tannay.

AAS de Nyon : Arnex, Arzier, Bassins, Borex, Chésereux, Crassier, Duillier, Eysins, Genolier, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Longirod, Marchissy, Nyon, Prangins, St-Cergue, St-George, Signy et Trélex.

AAS de Gland : Begnins, Coinsins, Gland, Luins, Le Vaud, Vich

AAS de Rolle : Bursinel, Bursins, Burtigny, Dully, Essertines s/Rolle, Gilly, Mont-s/Rolle, Perroy, Rolle, Tartegnin et Vinzel

Missions des agences

Les agences d'assurances sociales renseignent et apportent leur soutien à la population dans toute démarche concernant ses droits et obligations en matière d'AVS/AI/APG/LVLAMal, ainsi que pour compléter et contrôler les demandes de subsides octroyés par l'Office vaudois de l'assurance maladie (OVAM). Les AAS sont chargées également de renseigner et d'enregistrer les demandes de prestations complémentaires pour les familles et de rentes-pont AVS. Pour rappel, ces prestations cantonales se présentent telles que ci-dessous.

Les Prestations complémentaires pour familles (PCFa)

Les prestations complémentaires pour familles se composent d'une prestation financière et du remboursement des frais de garde et de maladie dûment prouvés.

La PC Familles compense la différence qu'il y a entre les revenus d'une famille et le montant des dépenses reconnues pour cette famille. Elle couvre les besoins vitaux de toute la famille lorsqu'il y a des enfants entre 0 et 6 ans. Si les enfants sont plus âgés (entre 6 et 16 ans), la PC Familles annuelle couvre les besoins vitaux des enfants uniquement.

Trois conditions doivent être remplies pour pouvoir bénéficier de cette nouvelle prestation :

- vivre en ménage commun avec des enfants âgés de moins de 16 ans
- être domicilié dans le canton de Vaud depuis 3 ans au moins et disposer d'un titre de séjour valable
- disposer de revenus insuffisants par rapport aux dépenses du ménage (revenus et dépenses reconnues selon les dispositions légales)

La rente-pont AVS

Les prestations cantonales de la rente-pont se composent d'une prestation financière annuelle et du remboursement des frais de maladie dûment prouvés. La prestation financière annuelle de la rente-pont est calculée selon les mêmes critères que les PC à l'AVS/AI. Son montant ne peut toutefois pas dépasser la somme des rentes AVS et LPP anticipées auxquelles l'ayant droit pourrait prétendre.

Destinée aux personnes proches de l'âge de la retraite n'ayant plus droit aux indemnités de chômage, la rente-pont requiert les conditions suivantes pour y avoir droit :

- Être domicilié dans le canton de Vaud depuis 3 ans au moins
- Avoir atteint l'âge de 62 ans révolus pour une femme et 63 ans révolus pour un homme
- Ne pas avoir fait valoir un droit à une rente AVS anticipée
- Avoir épuisé les indemnités de chômage ou ne pas y avoir droit
- Disposer de revenus insuffisants, selon les normes des prestations complémentaires à l'AVS/AI

FONDATION DE LA CÔTE

Comité de direction

Président

M. Pierre-Alain Blanc, Aubonne

Membres

Mme Isabelle Monney, municipale, Gland

Mme Evelyne Pfister-Jacob, syndique, Founex

Mme Nuria Gorrite syndic de Morges

remplacée par Mme Sylvie Podio, municipale, Morges

remplacée par Mme Sylvie Podio, municipale, Morges

Mme Catherine Richner, présidente de l'entraide familiale d'Aubonne

Mme Stéphanie Schmutz, municipale, Nyon

M. Jean-Daniel Allemann, municipal, Apples

M. Denys Jaquet, municipal, Rolle

M. Dominique Kohli, membre du Comité Croix Rouge

M. Jean-Christophe de Mestral, municipal, Aubonne

M. Jacques-Robert Meylan, Rolle, président du service d'entraide familiale de Rolle

Les prestations d'aide et de soins à domicile effectuées dans la Ville de Gland pour l'année 2013 affichent une progression de +13.1% (+3.1% sur l'ensemble de la FLC) par rapport à l'année précédente. Le nombre d'heures de prestations aux clients passe de 21'102 heures en 2012, à 23'869 heures en 2013, soit une augmentation de 2'767 heures.

Avec une croissance de +47.4% dans les 5 dernières années, la Ville de Gland a enregistré une augmentation presque deux fois supérieure que sur l'ensemble de La Côte (+26.4% en moyenne).

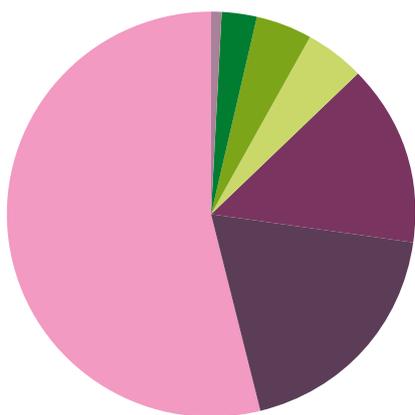
Evolution des heures et nombre de prestations effectuées, Ville de Gland

Année	Nombre d'heures de prestations	Variation	FLC en %	Nombre de prestations effectuées	Variation en %	FLC en %
2009	16'191			24'744		
2010	17'209	+6.3%	+9.1%	25'816	+4.3%	+10.3%
2011	19'134	+11.2%	+6.5%	32'301	+25.1%	+11.9%
2012	21'102	+10.3%	+5.5%	34'578	+7.0%	+8.5%
2013	23'869	+13.1%	+3.1%	41'521	+20.1%	+5.5%
Augmentation entre 2009 et 2013 :		+47.4%	+26.4%		+67.8%	+41.2%

La Ville de Gland représente 46.8% de l'activité du CMS de Gland.

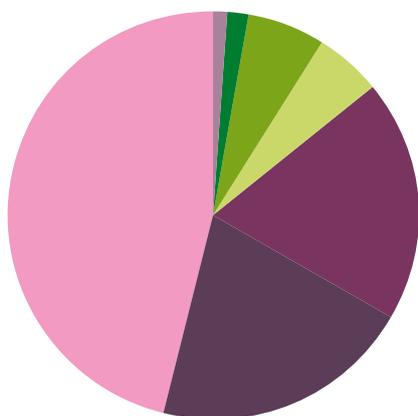
Les deux futurs CMS répartis entre Gland Ville et Gland Région seront donc équilibrés. L'équipe qui desservira la Ville de Gland rejoindra début juillet 2014 des nouveaux locaux dans le quartier d'Eikenott. La proximité sur le même site avec un cabinet médical de groupe et une pharmacie offre la possibilité de développer des synergies novatrices et sources de facilités pour la population.

Proportion du nombre d'heures de prestations fournies en 2013 - FLC



Soins de base	158'117	53.84%
Aide au ménage	55'220	18.8%
Soins infirmiers	42'632	14.52%
Dém. sociales et aide à la famille	13'648	4.65%
Evaluation/réévaluation	13'329	4.54%
Ergothérapie	7'462	2.54%
Autres prestations	3'253	1.11%
Total	293'661	100.0%

Proportion du nombre d'heures de prestations fournies en 2013 - Ville de Gland



Soins de base	10'999	46.08%
Aide au ménage	4'900	20.53%
Soins infirmiers	4'576	19.17%
Dém. sociales et aide à la famille	1'250	5.24%
Evaluation/réévaluation	1'467	6.15%
Ergothérapie	402	1.68%
Autres prestations	275	1.15%
Total	23'869	100.0%

Durant ces dernières années, les CMS se sont attachés à adapter leur organisation et leur structure, afin de répondre à la demande croissante de prestations et aux besoins des partenaires du réseau sanitaire notamment à travers une consolidation de sa disponibilité pour des interventions 24h/24h en situation d'urgence ou de soins planifiés. Ainsi donc, depuis quelques mois, les infirmier(ère)s de nuit interviennent directement depuis le Service d'urgence du GHOL.

Un nouveau défi va mobiliser les équipes et les cadres de la Fondation avec l'implémentation en 2015 d'un nouveau système d'information - IRIS - qui renforcera la mobilité des professionnels mais demandera de leur part de revisiter et harmoniser leurs pratiques.

Enfin, le CMS gardera son rôle de relais opérationnels, à l'échelon local, d'une vision globale d'une société vieillissante. Par son expérience et ses compétences, il est investi d'une véritable responsabilité, aux côtés des communes, dans la mise en œuvre de politiques qui associent environnement, logement, sécurité, mobilité, solidarité, intégration sociale et vie associative. Dans la mesure où il trouve le soutien nécessaire, le CMS s'engage résolument dans cette voie. A cet égard, la collaboration avec les bénévoles et la promotion d'une relation de partenariat avec les proches aidants constituent des priorités incontournables, pour lesquelles des ressources sont affectées

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS DITE RÉSEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES

Comité de direction

Le comité de direction (CoDir) du RAT est composé de :

Présidente, administration générale, gestion du personnel

Mme Seematter Violeta, municipale, Prangins

Vice-présidente, accueil collectif

Mme Pasche Danielle, municipale à Arzier

Plan de développement, relations inter-réseaux, communication

Mme Christine Girod, municipale, Gland

Finances, informatique

M. Antonio Bilardo, syndic, Trélex

Accueil Familial de Jour

M. Etienne Bovy, municipal, Longirod

Secrétaire général

M. Marco Baiduini

RÉSUMÉ DES ÉLÉMENTS PERTINENTS

- Le nombre d'heures d'accueil a augmenté +7%, s'agissant d'une demande en constante progression
- 1'116'000 heures d'accueil ont été enregistrées en 2013
- Le montant des subventions communales versées aux structures du RAT pour les trois types d'accueil en 2013 de jour s'élève à 4'277'000 fr. +7.1%
- Dès 2013, la compétence d'autorisation et de surveillance est confiée au CoDir du RAT
- Un nouveau plan de développement a été approuvé. Le RAT répond bien à la demande de places essentiellement grâce à l'accueil familial de jour (AFJ). La situation est sous contrôle pour ces prochaines années
- Le nombre d'enfants placés au 30 novembre s'élève à 1359, dont 605 résident à Gland
- 71% (total 161) des enfants placés en AFJ durant 2013 sont en âge préscolaire

RÉTROSPECTIVE 2013

Compétence d'autorisation et de surveillance AFJ

Le Conseil d'Etat a approuvé, en date du 12 juin 2013, la modification des statuts du RAT. En effet, les membres de l'Association intercommunale d'accueil de jour des enfants au sens la LC, confient au Comité de Direction, la compétence d'autorisation et de surveillance de l'Accueil Familial de Jour, au sens de l'article 6 alinéa 3 - 1ère phase de la LAJE.

Le développement des places

Liés aux nouveaux modes d'organisation sociale, le besoin en places augmentera ces prochaines années.

Selon les propositions du Conseil d'État au Grand Conseil, le taux de couverture actuel de 20 % (moyenne cantonale) devrait évoluer de 0.8% par an, pour atteindre, dès 2018, un taux de 25 places pour 100 enfants pour l'accueil collectif de jour. Le nouveau plan de développement approfondit essentiellement la dimension quantitative de l'offre; dans ce sens, durant les années 2014 et 2015, de nouvelles places en structures d'accueil seront créées. En conclusion, l'on peut constater que le RAT répond bien à la demande de places en accueil de jour des enfants (essentiellement grâce à l'AFJ) et que la situation pour les prochaines années est sous contrôle.

Sur la base de ces réflexions, le réseau a fixé l'objectif d'atteindre l'évolution des places en accueil pré- et parascolaire comme suit :

	2014	2015	2016	2017	2018
Accueil préscolaire	298	310	364	364	364
Accueil parascolaire	350	330	348	348	348
Total de l'offre dans le réseau	648	640	712	712	712

L'augmentation des places évoquée a certes un impact sur l'évolution des charges prévisibles pour les communes membres du RAT. En effet, lesdites charges vont augmenter proportionnellement au plan de développement. Le tableau ci-après illustre l'évolution des contributions communales prévisibles pour les années à venir :

Années	Places	Contributions communales / CHF
2013	502	4'277'516.00
2014	648	(Budget 2014) 4'623'856.00
2015	640	Prévision 5'000'000.00
2016	712	Prévision 5'450'000.00

Aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants

L'OFAS a établi une ordonnance sur l'ordre de priorité dans le domaine des aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants; ladite est valable depuis le 1er janvier 2013. Ces aides financières sont prévues encourager la création et le développement de places d'accueil. En effet, s'agissant de la demande élevée en matière d'aides financières par les réseaux, le crédit à disposition n'a pas suffi à satisfaire la totalité des demandes déposées.

Un ordre de priorité s'appliquait dès lors à toutes les demandes d'aides financières à partir de cette date. Pour 2013, la quote-part pour le Canton de Vaud était de 1'301 KCHF, les demandes équivalaient 7'727 KCHF. Il est dès lors peu probable que les demandes en cours formulées par le RAT (~200KCHF) soient honorées. La Cheffe du département DIRH, Mme Nuria Gorrite, a interpellé le Conseil Fédéral afin que tout ordre de priorité dans l'affectation du reliquat des aides fédérales financières soit abandonné, d'une part, et que le programme fédéral soit reconduit et pérennisé, d'autre part.

L'évolution des heures de garde en Accueil familial de jour

Année	2010	2011	2012	2013	différence 2012/2013
Janvier	35'058.70	37'757.05	35'999.06	39'243.70	3'244.64
Février	35'793.98	37'639.28	39'752.86	39'760.45	7.59
Mars	37'078.38	39'171.98	39'308.35	41'347.01	2'038.66
Avril	37'930.06	38'742.74	40'530.51	42'147.20	1'616.69
Mai	38'087.87	40'477.11	41'357.62	44'400.04	3'042.42
Juin	38'169.54	40'430.94	40'622.53	42'671.01	2'048.48
Juillet	36'685.23	38'850.58	40'310.48	41'839.69	1'529.21
Août	36'856.88	37'652.89	38'774.46	41'531.44	2'756.98
Septembre	37'347.87	40'161.04	39'338.41	40'824.94	1'486.53
Octobre	36'750.40	38'211.65	38'970.36	42'626.18	3'655.82
Novembre	38'742.92	38'824.84	39'487.12	44'605.51	5'118.39
Décembre	37'633.43	38'228.31	39'575.41	43'058.58	3'483.17
Total	446'135.26	466'148.41	474'027.17	504'055.75	30'028.58

Le nombre d'heures totales de l'AFJ a augmenté de 6.3% durant l'année.

Réponses de la municipalité aux vœux formulés par la commission de gestion

RÉPONSES AUX VŒUX FORMULÉS PAR LA COMMISSION DE GESTION CONCERNANT L'EXAMEN DU RAPPORT DE GESTION 2012

La commission de gestion a émis les vœux suivants :

La commission souhaiterait que la Municipalité mette en place un formulaire (ou tout autre moyen simple) qui permette aux artistes de s'inscrire lors de la Fête de la Musique.

La programmation de la fête de la musique ne fait plus l'objet d'une mise au concours. Notre organisation annuelle est maintenant connue des artistes auxquels nous font part de leur intérêt tout au long de l'année. Il convient de rappeler que le fait de s'inscrire n'a pas pour effet de figurer dans notre programmation. En effet, la commission chargée de cette tâche a également pour mission de se renseigner sur la qualité des prestations proposées.

La commission souhaiterait voir figurer des légendes aux graphiques dans les rapports de gestion

Des légendes compléteront les graphiques intégrés dans le rapport de gestion.

La commission souhaiterait que, lorsque des chapitres sont absolument identiques à ceux du rapport de gestion de l'année précédente, il y figure plutôt la notice « rien à signaler ».

Indépendamment des obligations envers le conseil communal, les rapports de gestion demeurent des outils de renseignements tant pour la population (via le site de la commune) que pour l'administration. Dès lors, notre rapport doit être complet malgré certaines répétitions.

La commission souhaiterait qu'un récapitulatif des objets déposés au conseil communal avec leur conclusion (acceptation, renvoi, etc.) figure dans le rapport de gestion au chapitre concerné.

La municipalité n'a pas retenu cette proposition. En effet, le chapitre réservé au conseil communal relate très précisément les décisions du législatif et par conséquent nous ne jugeons pas nécessaire de retranscrire ces informations dans les divers chapitres de ce rapport de gestion.

La commission souhaiterait obtenir plus de détails sur les activités de la municipalité lors des rencontres avec les diverses communautés religieuses (chapitre « Cultes »).

Nous répondons à ce souhait dans le chapitre y relatif.

CONCLUSIONS

Nous espérons avoir permis aux membres du conseil communal de prendre connaissance des multiples tâches incombant à l'exécutif, à l'administration communale et aux divers services communaux.

Au chapitre des relations, l'esprit de collaboration s'est poursuivi entre le conseil communal et l'exécutif. Nous souhaitons que ce climat de confiance se perpétue et se renforce, car il constitue le meilleur garant d'un travail positif pour le bien de la communauté.

Au vu de ce qui précède, la municipalité prie le conseil de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

vu - le rapport de gestion de la municipalité ainsi que les comptes de l'exercice 2013;

ouï - le rapport de la commission de gestion;

ouï - le rapport de la commission des finances;

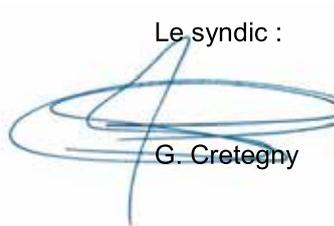
considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

1. - de décharger la municipalité de son mandat pour l'exercice 2013;
2. - d'adopter les comptes de l'exercice 2013 tels qu'ils sont présentés, soit:
 - a) le compte d'exploitation de la bourse communale;
 - b) le bilan.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :


G. Cretegnny



Le secrétaire :


D. Gaiani

Liste des abréviations

ACG	Association des Commerçants de Gland
Adj	Adjudant
AEMO	Association enfance et maladies orphelines
AF-AT	Améliorations foncières - aménagement du territoire
AGIR	Aide à la Gestion Individuelle des Ressources
AGPE	Association Glandoise des Parents d'Elèves
AI	Assurance invalidité
AID	Agent en information documentaire
AIL	Aide individuelle au logement
ALG	Association Arts-Loisirs-Gland
AMF	Accueillante en milieu familial
AO	Amendes d'ordre
APEC	Association pour l'épuration des eaux usées de la Côte
App	Appointé
AQB	Acquisition de Qualifications de Base
ARAS	Association régionale pour l'action sociale
AVI	Arts visuels
AVS	Assurance vieillesse et survivants
BàE	Bourse à l'emploi
BAM	Chemin de fer Bière-Apples-Morges
BATTUE	Instruction et formation pour la recherche de personnes
BBC	Basketball Club
BCU	bibliothèque de l'UNIL (université de Lausanne)
BPA	Bureau de prévention des accidents
Cdt	Commandant
Cap	Capitaine
CDAP	Cour de droit administratif et public du tribunal cantonal
CEF	Conseillère école-famille
CH	Contrôle des habitants
CICAD	Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation
CIEP	Centre d'information sur les études et les professions
CIN	Cycle initial (classes enfantines 1 et 2)
CIR	Centres d'interventions régionaux
CMS	Centre médico-social
CO	Code des obligations
Cont	Containers
COV	Conservatoire de l'Ouest Vaudois
Cpl	Caporal
CQFD	Coaching Qualification Formation Développement
CRFG	Comité Régional Franco-Genevois
CRIDEC	Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux à Eclépens
CRL	Centre de rencontres et de loisirs
CRPPE	Coordination régionale prévention petite enfance
CRS	Centre social Régional
CSR	Centre social régional
CTA	Centre Cantonal de Traitement des Alarmes
CYP1	1er cycle primaire (1ère et 2ème primaire)
CYP2	2ème cycle primaire (3ème et 4ème primaire)
CYT	Cycle de transition (5ème et 6ème secondaire)
DES	Classes de développement secondaire
DFJC	Département Formation, Jeunesse et Culture
DGEO	Direction Générale de l'Enseignement obligatoire
Di-Te-Per	Diphthérie, Tétanos, Pertuisis

DPS	Détachement premier secours
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale
DSecEI	Décret cantonal sur le secteur électrique
DSM	Déchets spéciaux ménagers
DSR	Entreprise de restauration collective
ECA	Etablissement cantonal d'assurances contre l'incendie
EC/EU	Eaux claires / eaux usées
E.H.	Equivalent habitant
EIP	Entreprise d'Insertion Professionnelle
EMN	Ecole de musique de Nyon
EMS	Etablissement médico-social
EMTS	Ecole de musique de Terre Sainte
EPG	Etablissement primaire de Gland
ESG	Etablissement secondaire de Gland
ETP	Equivalent temps plein
ETS	Emplois Temporaires Subventionnés
ETS	Ecole de technologie supérieure
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FITA	Fédération internationale de tir à l'arc
SASCOM	Fondation des Services d'aide et de soins communautaires de la région Morges-Aubonne
GAM	Groupes d'Alarme Mobile
Gdm	Gendarmerie
GF	Gardes fortifications
Ghol	Groupement hospitalier de l'ouest lémanique
GT	Groupe de travail
Harmos	Harmonisation de la scolarité obligatoire
HC	Hockeyclub
HES	Hautes écoles spécialisées
HPV	Human Papilloma Virus
HT	Hors taxes
IPE	Infirmière petite enfance
JAD	Jeunes adultes en difficulté
kWh	kilowattheure
LACI	Loi sur l'assurance chômage
LADE	Loi sur l'Appui au Développement Economique
LAJE	Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants
LApEI	Loi sur l'approvisionnement en électricité
LAT	Loi fédérale sur l'aménagement du territoire
LCR	Loi sur la circulation routière
LEAC	Loi sur l'emploi et l'aide aux chômeurs
LED	Light Emitting Diode (diodes électroluminescentes)
LEDP	Loi sur l'exercice des droits politiques
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire
LME	Loi sur le marché de l'électricité
LORI	Logement - revenu insertion
LPP	Loi sur la prévoyance professionnelle
LS	Loi scolaire
Lt	Lieutenant
MANCO	Musée d'art moderne et contemporain
MCDI	Maîtresses de classe d'itinérantes
mg CA/l	Milligramme de calcium par litre
mg Cl/l	Milligramme de chlorures par litres
mg NA/l	Milligramme de sodium par litre
mg NO3/l	Milligramme de nitrate par litre
mg SO4/l	Milligramme de sulfates par litre
MIS	Mesures d'insertion

MWh	Mégawatheures
NRT	Nyon Région Tourisme
NStCM	Chemin de Fer Nyon-St-Cergue-Morez
OAT	Ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire
ODES	Office des écoles en santé
OFROU	Office fédéral des routes
OFS	Office fédéral de la statistique
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OMSV	Organisme médico-social vaudois
OP	Office des poursuites
ORPC	Association à buts multiples des communes du district de Nyon relatifs à l'organisation de protection civile et de la sécurité générale.
OSEO	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
PAFVG	Projet d'Agglomération Franco-Valdo-Genevois
PC	Poste de commandement
PCPE	Programme cantonal de prévention de l'endettement
PET	Polyéthylène Téréphtalate
PDCn	Plan directeur cantonal
PDR	Plan Directeur Régional
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
Plt	Premier lieutenant
PPA	Plan partiel d'affectation
PPE	Propriété par étage
PPLS	Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire
PRI	Projet interdisciplinaire
PQ	Plan de quartier
QM	Quartier Maître
RAS	Régionalisation de l'action sociale
RC	Responsabilité civile
RC 1a	Route cantonale (1a: route Suisse)
RC 31b	Route cantonale (1b: Avenue du Mont Blanc)
RCB	Registre cantonal vaudois des bâtiments
RDU	Revenu déterminant unique
RDU	Route de Distribution Urbaine (mieux connu sous le terme « Grande ceinture »)
RdH	Registre des habitants
REP	Classes de développement - Ressource primaire
RH	Ressources Humaines
RI	Revenu Insertion
R-Ius	Règlement sur l'indemnité communale liée à l'usage du sol
RLS	Règlement d'application de la loi scolaire
ROR	Rougeole – oreillons - rubéole
RPLP	Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations
SABOIS	Société anonyme pour l'exploitation de la source du Montant et des nappes souterraines du Bois-de-Chênes et de la Cézille, ainsi que pour la gestion des ressources d'eau de boisson
SADEC	Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte
SAN	Service des automobiles et de la navigation
SANE	Syndicat d'arrosage de Nyon et environs
Sap	Sapeur
SAPAN	Société anonyme pour le pompage et d'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise
SBU	Service bâtiments et urbanisme
SBP	Surface brute de plancher
SCRIS	Service de recherche et d'information statistiques
SD	Schéma directeur
SD-GV	Schéma directeur intercommunal Gland-Vich
SDAN	Schéma directeur agglomération nyonnaise
SDE	Service cantonal de l'emploi
SDIS	Service de défense incendie et de secours

SDT	Service de développement territorial
SDT-HZB	Service de développement territorial, division hors zone à bâtir
SIE	Service infrastructures et environnement
SIECGE	Service intercommunal des eaux de Chésèrèx, Grens, Eysins
SEIC	Société Electrique Intercommunale de la Côte
SeMo	Semestre de Motivation
SESA	Service des Eaux, Sols et Assainissement
SFFN	Service de la Forêt, de la Faune et de la Nature
Sgt	Sergent
Sgtm	Sergent-major
SIG	Services industriels de Genève
SISCUM	Service d'incendie et de Secours de la Communauté Urbaine Morgienne
SMHab	Surveillance Mutuelle des Habitations
SPA	Société Protectrice des Animaux
SPJ	Service de protection de la jeunesse
SPOP	Service de la population
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
SSF	Sport scolaire facultatif
SSIGE	Société suisse de l'industrie, du gaz et des eaux
STEP	Station d'épuration
t	Tonne
TM	Tribunal des mineurs
TSP	Travailleur social de proximité
TTC	Toutes taxes comprises
TUG	Transports Urbains de Gland
TUP	Travaux d'utilité publique
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UNIL	Université de Lausanne
UICC	Union instrumentale du cercle de Coppet
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
USLG	Union des sociétés locales de Gland
VSB	Voie secondaire baccalauréat (classes pré-gymnasiales)
VSG	Voie secondaire générale
VSO	Voie secondaire à options
VSS	Union Suisse des professionnels de la route
WWF	World Wildlife Fund for Nature
ZI	Zone industrielle